MÉMOIRES DU CONGO

et du Ruanda-Urundi

n°49 - Mars 2019

Trimestriel - n° d'agrément : P914556
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

Tembo toujours de faction devant l'AfricaMuseum















Editorial

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le 18 janvier 2019 pour le Forum de Nouvel An et y avons accueilli de nombreux Africains. Cela montre que les efforts entrepris depuis un certain temps se couronnent de succès. Cette année, deux grands chantiers devraient nous occuper pendant de longs mois et laisser une trace de notre histoire commune avec les pays d'Afrique centrale. Le premier consiste à intégrer la communauté africaine aux réunions de MdC afin d'échanger nos expériences et nos aspirations. Le second sera d'écrire l'histoire à quatre mains, c'est-à-dire mettre en commun une histoire partagée, exempte d'idéologie et composée uniquement de faits réels et incontestables, afin que celle-ci soit la vérité. Pour cela, il est nécessaire de réunir des personnes qui ont connu et vécu cette période de présence belge en Afrique centrale. Ces nouvelles préoccupations ne doivent pas nous distraire des tâches habituelles que sont la collecte et l'analyse des témoignages recueillis et à recueillir encore, l'enrichissement de notre photothèque, l'édition de notre magazine et la tenue de notre site web.

■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 49 - Mars 2019

Photo de couverture © Fernand Hessel 2013

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo"

Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren.
Auditorium 3e étage.

Prix à payer : 30€ (23€ Moambe + 7€ participation aux frais)
A verser au compte de MdC, au plus tard une semaine avant la date de la manifestation
IBAN – BE45 3630 0269 1889 BIC BBRUBEBB
Seul le payement enregistré une semaine avant le mardi concerné vaut réservation ferme.

Mardi 14 mai 2019

10h00 : Témoignage de Jacques Lombard, Adm. Délégué de la PEMARCO
11h00 : Jacques Brassinne nous présentera son dernier livre sur Lumumba.
Moambe
14h30 : *Les Seigneurs de la Forêt*, film documentaire tourné en 1958 au Congo Belge, réalisé par Henri Brandt sous le patronage de Léopold III.

Mardi 11 juin 2019

10h15 : Témoignage de Jean-Paul Rousseau, agronome après 1960
11h00 : *Evolution du réseau ferroviaire de 1910 à 1960 au Congo Belge* par Jacques Charlier, prof. de Géographie à l'UCL
Moambe
14h30 : *Les Routes de l'Esclavage*, film qui retrace l'histoire des traites négrières du VIIe au XIXe siècle, réalisé par Daniel Cattier, Juan Gelas, Fanny Glissant.

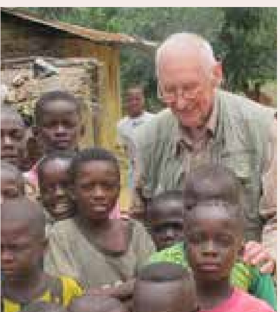


Cordiale invitation à tous de la part des amis portugais

Nécrologie

Notre association a été particulièrement éprouvée ces dernières semaines. La mort a frappé à coups répétés avec une extrême dureté, emportant trois de ses membres éminents. Aussi est-ce avec une grande tristesse et de profonds regrets qu'elle présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.

José Rhodius (1934-2019)



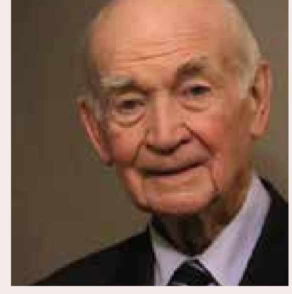
Issu d'une famille d'industriels qui fondèrent en 1925 la grande usine textile en bordure du fleuve à Léopoldville (Texaf devenu Utexleo en 1944), José est resté sa vie durant un Kinois convaincu et nostalgique. Ayant connu la période coloniale et postcoloniale, il possédait à un haut dégré l'art de porter un regard critique sur les deux périodes, avec une grande liberté de pensée et un humour des plus fins. Pendant 15 ans il a servi la cause de Mémoires du Congo, et veillé à défendre au sein du conseil d'administration, sa culture et sa grande sollicitude pour la population africaine. Il a eu la chance de retourner en 2016 sur ses lieux de vie congolaise, dont il ramena la photo ci-contre, qu'il estimait primordiale.

Dalija Miknevicius (1935-2019)



Lituanienne d'origine, Dalija connut une vie mouvementée, poussée par la guerre à fuir en France, d'où elle gagna le Rwanda et enfin le Congo. Oeuvrant au sein d'une famille de vétérinaires, elle connut une vie à la dure, qui lui permit d'entrer plus profondément en communion avec la population africaine. Son amour pour le Congo ne la quitta jamais. Aussi tant qu'elle le put elle se mit au service de Mémoires du Congo, où elle accomplit des tâches de première importance.

Jacques Hanot (1934-2019)



Spécialiste en pharmacologie, Jacques, collectionnait les titres et les décorations, avec une discrétion qui lui faisait honneur : pharmacien d'industrie, professeur d'université (UCL), chercheur, président du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens...

Infatigable, une fois la retraite venue, il se consacra entièrement à sa femme avec laquelle il formait un couple fusionnel, à sa famille qu'il chérissait par-dessus tout et, chance pour tous les membres, à notre association à laquelle il apporta avec une fidélité exemplaire sa sagesse, sa rigueur et la passion pour le Congo. Son brusque départ nous laissa sans voix. Et chacun s'est dit in petto qu'il s'était hâté de rejoindre sa femme partie en octobre 2018. Le départ en quelques semaines du couple le plus fidèle de Mémoires du Congo a laissé un vide et une grande tristesse.

■ Fernand Hessel

MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 49 - Mars 2019

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Comité de rédaction : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Fernand Hessel, Françoise Moehler, Paul Roquet, Paul Vannès
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Boùùaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus à : redaction@memoiresducongo.be
Par courier postal au siège de l'association.

Conseil d'administration
Président : Paul Vannès, Vice-président : Thierry Claeys Bouuaert
Comité de gestion : à constituer
Trésorier : Solange Brichaut,
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Guido Bosteels, Solange Brichaut, Thierry Claeys Bouuaert, Nadine Evrard, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette, Etienne Loeckx, Paul Vannès, Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi. Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2019
Cotisation ordinaire : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tous les membres reçoivent la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues partenaires Tam-Tam, Contacts, Nyota et Bulletin, voir le compte bancaire de chaque association, en page 63).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2019" ou "abonnement 2019". Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

LETTRE OUVERTE À LA DIASPORA

Le 20 janvier 2019, Alain Bomboko a adressé la lettre ouverte suivante à ses “chers amis de la diaspora”», reproduite dans son intégralité. Marquée du sceau de l’authenticité au quotidien, elle fait chaud au cœur des Belges, particulièrement les anciens du Congo, d’une chaleur venue du sud.

PAR ALAIN BOMBOKO

Faut-il créer une association pour défendre ceux qui aiment les fleurs, les couchers de soleil et les belles femmes ? Je suis un Congolais comme vous. Ma peau a la même couleur de miel que la vôtre, mais jamais je ne participerai à une de vos associations pour la promotion de la diaspora congolaise en Belgique. Mon comportement, qui se veut exemplaire, est en lui-même un plaidoyer pour notre communauté d’origine.

Depuis l’âge de quatre ans, je vis en Belgique. Je ne me souviens pas avoir subi de graves injustices à cause de la couleur de ma peau. A la récré, des amis m’ont injurié à cause de mes cheveux crépus. Dans la rue, on m’a appelé Bambula. Mais j’ai toujours considéré cela comme des taquineries à mettre sur le compte de l’immaturité de leurs auteurs. Moi aussi, j’étais un gamin. Je me rappelle avoir traité un rouquin de “Poil de carotte” pour les mêmes bêtes raisons.

Plus grave, un quarteron aux cheveux bouclés a dû supporter le lourd surnom de “Caniche” durant toute sa scolarité, mais nous l’aimions bien. En primaire à Comines, commune frontalière, nous avions une réelle aversion pour les nouveaux élèves français que nous désignions du doigt. En tant que Congolais, j’étais considéré comme Belge.

Mais tout cela se dissipait quelques jours après la rentrée des classes. Ainsi, j’ai pu faire mes études dans un bon esprit de camaraderie dans plusieurs établissements du Hainaut, de Bruxelles et de Namur.

Souvent, j’étais invité à passer le week-end chez les parents d’un condisciple.



Alain Bomboko

Ce n’était pas un Congolais qui était reçu, mais Alain, un ami jovial. Nous partagions les mêmes jeux, nous rigolions des mêmes plaisanteries, nous avions les mêmes préoccupations aux mêmes âges. J’ai chanté du Jacques Brel, tremblé pour Eddy Merckx lors d’une course contre la montre, et sauté de joie pour Anderlecht en coupe d’Europe.

J’ai vécu tout cela sans appartenir à une de vos associations dont certains membres sont haineux. Ma belgitude s’est intégrée sans aucune difficulté dans mon ADN. Quand je suis à Kinshasa, j’apprécie tout autant notre culture congolaise. Je danse sans retenue sous le rythme d’Ok Jazz ou de Zaïko. Je fais de l’humour en lingala et me régale de nos bons petits plats pimentés. Mais certains soirs sous les tropiques, je rêve de saucisses et de compote, de moules marinières ou d’un sandwich à l’américain. Avez-vous déjà subi une crise aiguë de chicons au gratin ? Cette envie impérieuse de vouloir en manger à tout prix. C’est pire qu’un manque de cocaïne. Mes envies de Belgique ne sont pas que culinaires. A Kinshasa sous un manguier vert, je regrette parfois la lumière du soleil filtrée par les feuilles jaunes de l’automne. Les plaines du Condroz recouvertes d’un manteau blanc en hiver, les blagues d’un ami de Saint-Gilles et, bien sûr, mes copines brunes et blondes. De retour en Belgique, à Zaventem, l’accent flamand me rassure. Je retrouve quelque chose de familier dans l’antipathie des douaniers. Cette joie de vivre à la congolaise, à trop forte dose, même dans la misère, peut parfois devenir insupportable.

A Bruxelles, je suis souvent le seul Congolais dans les musées, au théâtre ou à l’Opéra. Où êtes-vous, créateurs d’associations ? Vous ne vous cachez sûrement pas dans mon académie de musique, ni dans mon club d'échecs à la place Flagey, encore moins dans la tribune d’Anderlecht que je fréquente. Je ne vous vois pas non plus dans les librairies, ni en promenade dans un parc. Dans le métro, je vous remarque quand vous hurlez au téléphone. Vous voulez un Etat de droit au Congo, c’est bien. Mais un Etat de droit, pour quoi faire, si vous n’êtes pas fichus de bénéficier pleinement de la Belgique où vos droits sont garantis, où la culture et le sport sont accessibles à un prix raisonnable ?

J’ai publié un livre en févier 2018. Par obligation légale, il est déposé à la Bibliothèque nationale de Belgique. Ainsi, j’ai contribué au patrimoine culturel belge. Mes amis de la diaspora, que faites-vous pour remercier cette Belgique qui vous a ouvert les bras, que vous aimez tellement critiquer ? Pour ceux qui se sentent si mal au pays de Tintin, je vous propose d’habiter un ghetto aux Etats-Unis, certains quartiers en Thaïlande ou en Afrique du Nord, d’être un étudiant africain en Chine. Après une bonne ratonnade, vous vous direz avec l’accent de Bruxelles : Qu’est-ce qu’on était bien en Belgique ! ■

ZANZIBAR, PLAQUE TOURNANTE (3a)

Avant d'aborder le tout dernier chapitre de l'Histoire des Swahili dans la revue 50, et en particulier de leur implantation au Congo oriental avant Stanley, il est important de situer le commerce qui s'était développé sur la côte de l'Océan indien. C'est cette économie en effet qui a engendré l'implantation des Swahili en Afrique centrale.

PAR EMILY BEAUVENT

Qu'en est-il au XIXe siècle de cette fameuse île de Zanzibar à laquelle sont liés tous les commerçants de l'Est du Congo et les "explorateurs" de tous bords ? Zanzibar est une île de taille assez modeste, au large de l'actuelle côte tanzanienne, où les navires faisaient escale entre l'Afrique, l'Arabie et l'Inde ; on y croisait depuis longtemps une population métissée, active pour partie dans le commerce, pour partie dans l'exploitation agricole, l'île étant réputée fertile et produisant largement de quoi alimenter les marchés alentour. C'est notamment le savoir-faire de cette population cosmopolite de marins et d'agriculteurs qui avait permis à Vasco de Gama de parvenir en Inde au XVe siècle, en profitant du cycle des moussons. Mais jusqu'à ce que l'intérêt des Européens pour l'Afrique ne se ravive au XIXe siècle, l'île s'était passablement assoupie. Le commerce, il est vrai, s'était surtout développé dans l'Atlantique depuis la découverte de l'Amérique.

Les marchands et navigateurs d'Oman (Sud de la péninsule arabique) sillonnent donc l'Océan Indien depuis des siècles quand Zanzibar – conquise depuis 1698 – devient la capitale d'Oman en 1832. Aujourd'hui encore, le swahili est la 3e langue d'Oman après l'Arabe et l'Anglais ! Mais, après d'importantes querelles de succession au sein de la dynastie royale à Mascate, Majid bin Saïd (1834-1870) se retrouve à la tête du nouveau sultanat indépendant de Zanzibar en avril 1861. Son frère Thuwaini régnant à Oman, le sultan Saïd profite de la stabilité retrouvée pour développer pleinement ses possessions africaines. À côté de Zanzibar – où le roi local, le Mwinyi Mkuu, resté en place, n'exerçait aucun pouvoir – Saïd contrôle plusieurs îles et des cités-comptoirs sur la côte qui s'échelonnent entre Lamu et Kilwa. Mais son clan ne peut prétendre dominer toute la côte ni tout le commerce (Mombasa, par exemple, lui échappera toujours, appartenant au clan rival des Mazrui) et le sultan comprend que sa vraie richesse ne peut venir que d'Afrique. Oman n'est en effet qu'un minuscule état agricole, plutôt aride, producteur d'encens et d'essences rares, certes, mais de plus en plus à l'écart des mouvements économiques qui agitent le XIXe siècle industriel et colonial. Même au niveau démographique, il n'y a pas de doute : les îles africaines sont plus dynamiques.


Portrait de sultan au palais de Stone Town à Zanzibar

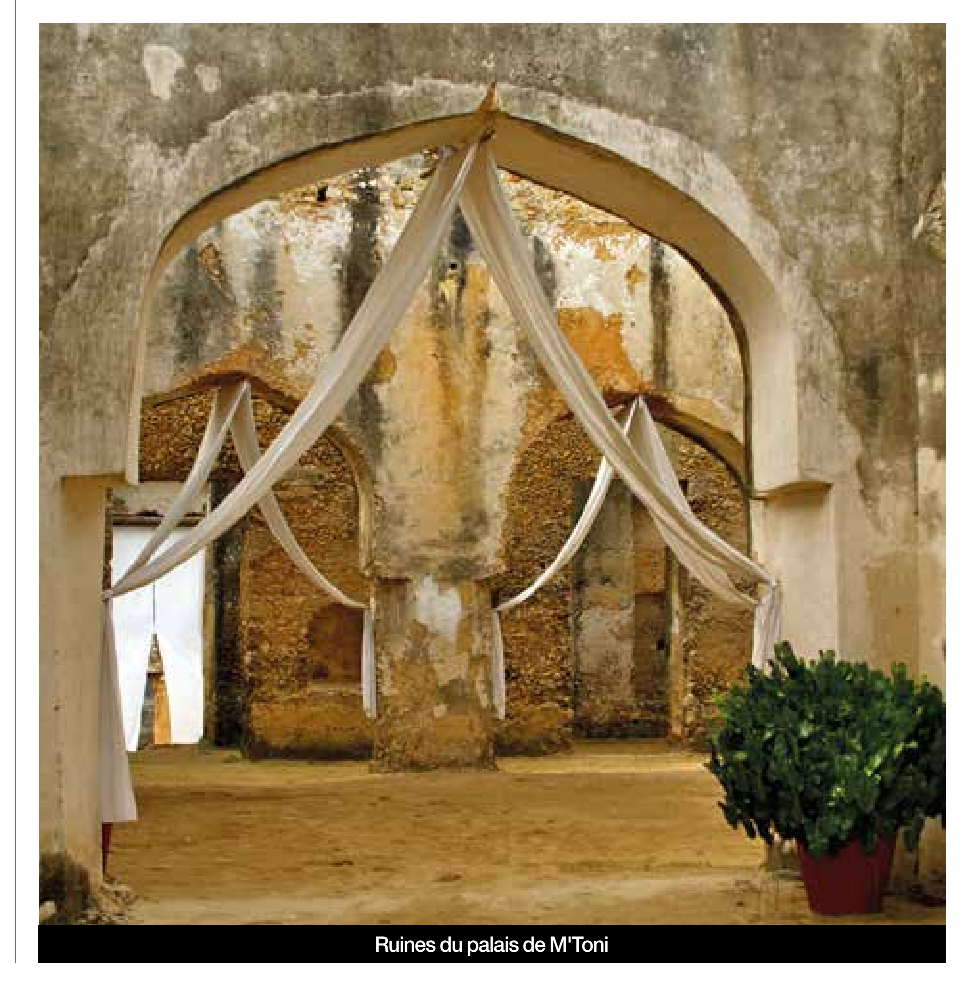
Avec le siège de son pouvoir à Zanzibar, la plus importante de ses possessions sur la côte orientale, Saïd inaugure ainsi un curieux Etat, mi-arabe mi-africain, au territoire discontinu, souvent insulaire, et appelé à durer à peine plus que le temps d'un règne. Un Etat sans projet politique de conquêtes, ni de colonisation ni de prosélytisme religieux... mais un Etat qui laissera toutefois pour longtemps le souvenir d'une prospérité inégalée dans la région. Saïd encourage en effet la plantation de girofliers qu'il fait venir des Mascareignes ; peu à peu, la culture se développe dans ses possessions, au point de devenir obligatoire et de remplacer presque toute l'agriculture de subsistance. Vers 1820, le sultan possède lui-même plus de 12.000 plants de girofliers, exploités par plusieurs milliers d'esclaves, travailleurs agricoles ; "le royaume swahili" devient le premier producteur mondial dans ce secteur. Tippo Tip plus tard possédera 7 plantations sur l'île.

Le sultan s'enrichit considérablement, et avec lui les autres familles de propriétaires de Pemba et Zanzibar. Il ne faut toutefois pas imaginer l'Etat swahili comme un Etat centralisé à l'occidentale : le royaume demeure avant tout un Etat

arabe, basé sur les clans et donc toujours instable. La famille royale n'est jamais qu'un clan qui a réussi temporairement à dominer les autres ; les alliances se nouent et se dénouent, les successions sont l'objet de marchandages savants et le sultan qui arrive au pouvoir n'a rien d'un autocrate. Il ne dispose ni d'une vraie administration ni d'une autorité absolue sur ses sujets, qui se montrent d'abord loyaux envers leur clan. En fait, il ne dispose même que d'un pouvoir limité et proportionnel à sa richesse, laquelle donne la mesure de sa capacité de redistribution dans une société basée sur le clientélisme. Le sultan possède des terres, comme les autres clans et même un peu plus, mais il ne dispose pas à proprement parler d'impôts ou de taxes – hormis les droits de douanes prélevés sur les produits étrangers – ni de revenus d'état. Et il n'ignore pas que, le jour où sa fortune décline et qu'il ne peut plus en faire profiter ses sujets, sa position deviendra fragile. Il est donc nécessaire pour le sultan de développer une réelle activité entrepreneuriale, agricole ou commerciale – en général, les deux, c'est plus sûr. Pour assurer la mise en culture de ses terres, qui nécessite une main-d'œuvre abondante, le sultan développe le commerce d'esclaves avec la côte africaine, comme le font en même temps les autres clans omanais et les marchands indiens présents sur l'île depuis longtemps. C'est qu'il faut environ 100.000 esclaves rien qu'à Zanzibar pour faire tourner la culture du giroflier en 1830, ce qui représente près du tiers de la population de l'île, et il faut compter que cet apport doit être renouvelé tous les 3 ans environ, vu le fort taux de mortalité dans les plantations.

En plus de cela, les esclaves africains alimentent les marchés du Proche-Orient, de la Perse et des principautés arabes, friands d'esclaves à la peau noire que ne peuvent plus leur procurer les marchands européens, de plus en plus soumis à l'interdiction de la traite. Les Swahilis d'Afrique de l'Est se retrouvent donc presque les seuls sur le marché et profitent d'un quasi-monopole qui rapporte gros. On estime qu'environ 200.000 esclaves transitent chaque année par Zanzibar au milieu du siècle, à l'apogée de la puissance de Saïd. Comme ceux des autres négociants du royaume, les navires de Saïd font en général un aller-retour annuel à travers l'Océan Indien avec les vents des moussons. Entre avril et septembre, ils partent vers la péninsule arabe ou vers l'Inde, chargés de leurs précieuses cargaisons, avant de revenir entre novembre et février. Qu'y transporte-t-on ? D'Afrique vers Oman, les esclaves, on l'a dit, mais aussi le girofle qui part ensuite vers les marchés aux épices du Proche-Orient et, de là, vers l'Europe occidentale. On y transporte aussi vers l'Asie de plus en plus d'ivoire, que des caravanes apportent sur la côte depuis les régions obscures du Congo, du Tanganyika et du lac Victoria. Il est même arrivé, mais plus tard, qu'ils transportent du caoutchouc. Au cours du règne de Saïd, ses navires vont de plus en plus loin et, plutôt que de se fier aux intermédiaires arabes, abordent directement en Inde, en Chine, en Angleterre, en Allemagne, à Marseille…

La vente du produit du commerce royal sur les marchés étrangers est la principale source de revenus du sultan et, si l'on sait que celui-ci peut entretenir non seulement ses milliers d'esclaves, une armée, plusieurs palais à Zanzibar et à Oman, qu'il peut en outre arroser généreusement ses conseillers et fonctionnaires, mais aussi les pauvres du pays lors des grandes fêtes religieuses, puis entretenir encore une vingtaine d'épouses et ses 36 enfants, chacun nourri, vêtu, logé, doté de revenus ou de domaines à l'âge adulte et régulièrement nanti de cadeaux, on peut avoir une idée de la richesse que produit ce commerce. Que ramènent les boutres, une fois leur cargaison écoulée? De la nourriture, bien évidemment, puisque les îles africaines sont devenues importatrices de denrées alimentaires depuis que la culture du giroflier y est devenue prédominante, mais surtout des biens


Ruines du palais de M'Toni

de consommation destinés à la famille royale qui viennent de Chine, de l'Inde, de l'empire ottoman et d'Europe. Ils sont destinés à la famille royale et aux cadeaux faits par le sultan, ce qui montre bien que ce commerce n'est pas un commerce d'Etat, mais une affaire privée, bien que le "patron" soit accessoirement chef d'Etat.

Vu le nombre élevé d'enfants (on compte 2 naissances par an en moyenne, rien que pour la progéniture royale), chaque cargaison apporte 20 à 30 caisses de jouets européens, lesquels ne diffèrent pas sensiblement de ce que l'on aurait pu trouver dans une nursery de Londres ou de Paris : chevaux de bois, petites voitures, poupées, boîtes à musique, trompettes assourdissantes... Le reste consiste essentiellement en tissus indiens et turcs, en eau de rose (importée de Sivas, en Anatolie), en musc, ambre ou safran (utilisé pour colorer la coiffure des dames), en soieries, fils d'or ou d'argent, porcelaine chinoise, cristallerie et horlogerie européennes. Enfin, chacun recevait une somme d'argent qui devait lui suffire pour l'année, laquelle somme provenait des bénéfices du commerce royal et consistait en un nombre variable de thalers à l'effigie de l'impératrice autrichienne Marie-Thérèse. Ces thalers étaient, depuis la fin du XVIIIe siècle, la seule monnaie communément admise en Afrique de l'Est, de l'Ethiopie jusqu'au Mozambique. Outre la part distribuée, le sultan thésaurise d'impressionnantes quantités de biens dans ses réserves qui en sortent de temps en temps, soit pour son usage personnel, soit comme cadeau, soit comme complément à un membre méritant de la famille.

Il ne faudra pas perdre de vue cette situation particulière pour tenter de comprendre les petits potentats swahili qui s'établissent en Afrique centrale et qui reproduisent, à leur niveau, l'esprit de Zanzibar. Etude en sera faite dans le prochain numéro. ■

Bains du palais Maruhibi à Zanzibar

Bibliographie (voir numéro suivant)

ERRATUM : La bibliographie reprise en fin de l'article Patrimoine swahili (2b) dans le n°48 de décembre 2018 page 17, sous le titre de Sources, résulte d'une erreur d'insertion, et est sans rapport avec le sujet. La rédaction présente ses excuses pour cette inattention.



L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (8)

Industries de transformation

Au début de la colonisation, le Congo devait importer pratiquement tous les articles de consommation parmi lesquels les denrées alimentaires, les machines et les accessoires, les matériaux de construction, les métaux, les bateaux, le matériel de chemin de fer, les pièces de rechange, les cordages, les bois ouvrés, les tissus, les effets d'habillement et de lingerie, les produits chimiques et pharmaceutiques, la quincaillerie et la verroterie. Le pays était dépendant de l'étranger pour tous ses approvisionnements. Dès 1892, la Belgique occupa le premier rang des fournisseurs du Congo.

PAR PIERRE VAN BOST

Le développement d'industries de transformation produisant au Congo des biens de consommation destinés au marché local fut longtemps tributaire de l'infrastructure et des moyens de communication et ce ne fut que dans les années 1920 qu'un mouvement d'industrialisation s'amorça, mouvement hélas, arrêté pendant les années de crise économique des années 1930. Avec la relance des affaires, la création d'industries reprit et s'amplifia au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Cette expansion s'accentua encore dans les années du boom économique qui succéda aux années de guerre, boom qui entraina un relèvement systématique des salaires et du niveau de vie des Congolais. Ainsi, à la veille de l'Indépendance, l'économie congolaise était la plus diversifiée et possédait les industries les plus développées de toute l'Afrique Centrale, non seulement grâce à la gamme de ses productions agricoles et minières, mais aussi grâce à ses industries manufacturières et de produits de consommation.

1.3 Les industries alimentaires

Parmi les industries alimentaires on distinguait celles s'occupant du traitement des produits agricoles destinés à l'exportation, comme le café et les huiles, déjà mentionnées dans le chapitre consacré aux agro-industries, et celles orientées vers la production de produits alimentaires destinés au marché intérieur, dont l'industrie des boissons, les sucreries, les minoteries, l'industrie laitière, la chocolaterie ou les margarineries.

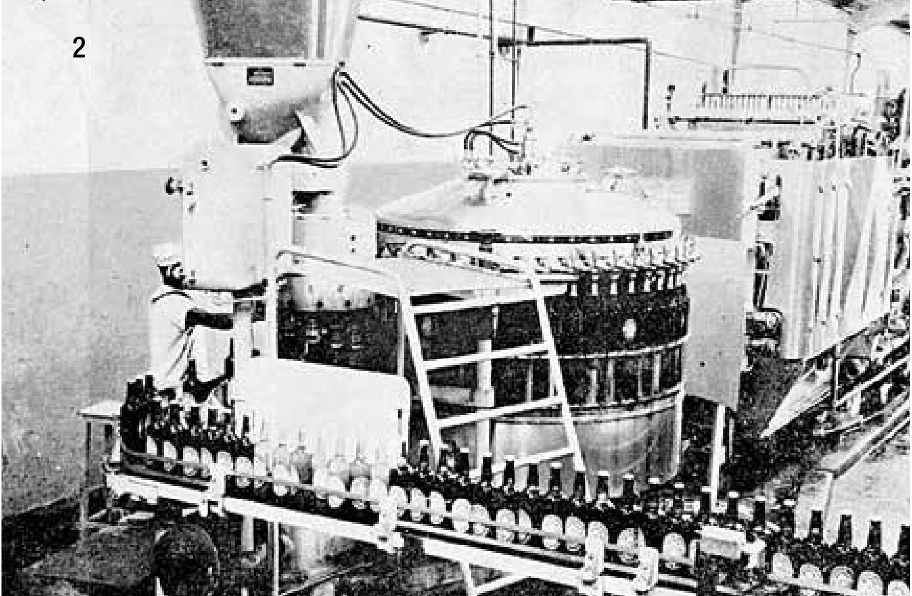
L'industrie des boissons

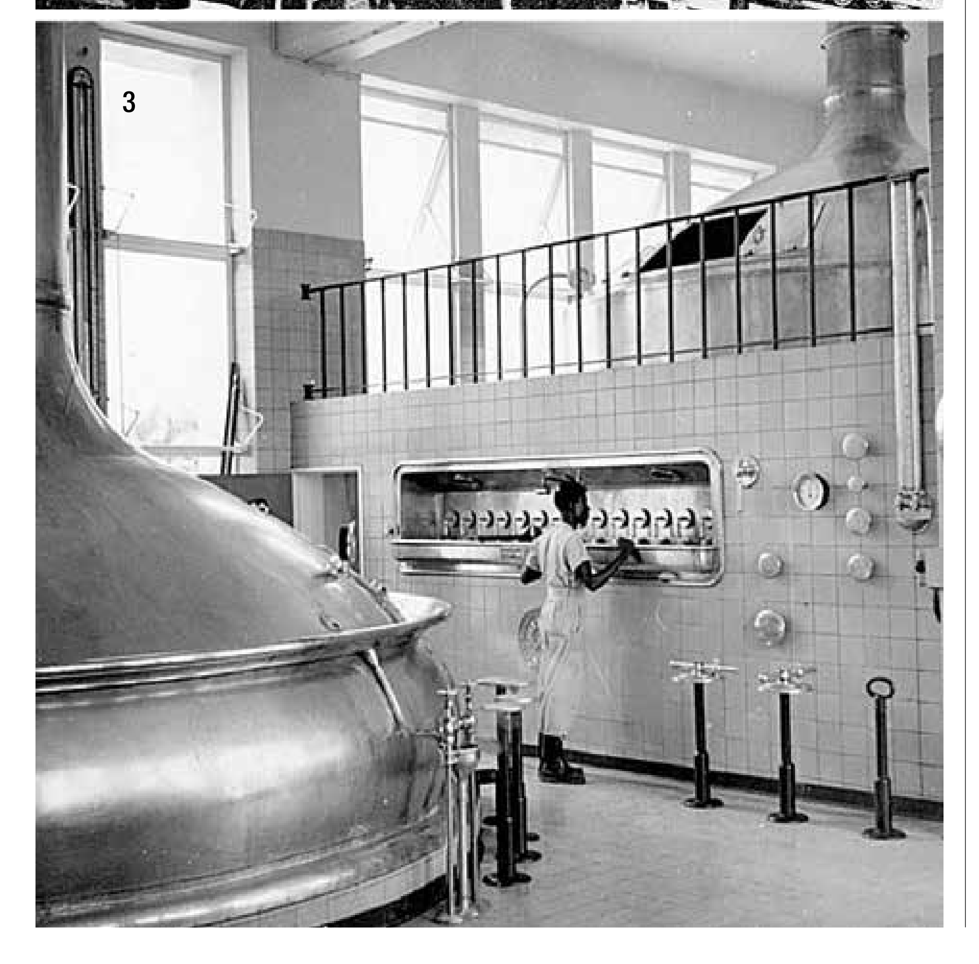
Dès le début de la colonisation on importa au Congo de grandes quantités de bières mais, chose étrange, alors que la Belgique était grosse productrice de bières, on trouvait au Congo surtout des bières allemandes. La guerre 1940-1945 allait tarir cette source allemande, ce qui permit aux brasseries locales de Léopoldville et d'Elisabethville de se développer.
Le 23 octobre 1923, quelques industriels belges, avec l'aide de la Banque de Bruxelles, créèrent la Brasserie de Léopoldville, dont la production démarra en décembre 1926. De 1929 à 1933, la brasserie fut secouée par la crise mondiale et était au bord de la faillite. Le groupe hollandais Heineken en profita pour prendre une participation importante dans le capital de la brasserie. Pendant la guerre 1940-1945,



1. La Brasserie de Léopoldville, première brasserie congolaise, mise en service en 1926, vue ici au début des années 1930. Ill. Congolaise, 1935

la Brasserie connut un redressement financier et une expansion marquée dans sa production. [1]
De son côté, le Groupe de la Société Générale de Belgique constitua, le 8 décembre 1923, les Brasseries du Katanga, Braskat. Une première brasserie fut construite à Elisabethville où la production de la fameuse bière Simba débuta en 1926. [2] En 1931, une deuxième brasserie fut mise en service à Likasi. Cette mise en route eut lieu alors que la crise économique commençait à faire ressentir ses effets dévastateurs et la consommation de bière chuta de façon drastique et, en 1934, on ferma définitivement la brasserie de Likasi.
Après la Deuxième Guerre mondiale l'industrie brassicole se développa considérablement, les brasseries existantes décentralisèrent leurs installations et de nouvelles brasseries virent le jour.
La Brasserie de Léopoldville créa successivement plusieurs brasseries dont une à Bukavu, en 1950, et deux autres à Stanleyville et à Boma, en 1958. [3]
En 1957, la brasserie de Léopoldville, devenue les Brasseries-Limonaderies et Malteries Africaines, la Bralima, possédait également deux brasseries au Ruanda-Urundi, l'une à Usumbura, l'autre à Kisenyi et une brasserie à Brazzaville, en Afrique Equatoriale Française. A la veille de l'Indépendance, la capacité de production de Bralima au Congo Belge était de 940.000 hl par an.
Les sièges de Léopoldville, Bukavu et Boma étaient dotés de limonaderies. Bukavu possédait une malterie.
Braskat accrut aussi sa capacité de production en ouvrant deux nouvelles brasseries, l'une à Kamina, en 1953, et l'autre à Kolwezi, en 1957. Les trois brasseries pouvaient produire ensemble 540.000 hl. Les sièges d'Elisabethville et de Kamina fabriquaient également des eaux gazeuses et des limonades.
Après la guerre 40-45, le Groupe Empain participa à la constitution de brasseries : la Brasserie de Stanleyville, la Brastan, en décembre 1951, et la Brasserie du Kasaï, la Brakasaï, en juillet 1953.
Le groupe Brastan-Brakasaï et le groupe Van Gijsel créèrent la Brasserie du Bas-Congo, la Bracongo, qui entra en activité à Léopoldville en juillet 1954. Ces groupes créèrent encore la Brasserie de Paulis, inaugurée en décembre 1957.
Ces quatre brasseries furent regroupées en 1960 au sein de l'UNIBRA, dont le groupe Empain était un des principaux actionnaires.
En 1953, la Géomines avait constitué la Société de Brasserie et de Commerce de Manono qui produisit dans ce poste une bière destinée à satisfaire les besoins locaux. A la veille de l'Indépendance, le





2. Le soutirage aux Brasseries du Katanga à Elisabethville. Agefi, 1958

3. Salle de brassage de la Bralima à Stanleyville. Document Bralima. VB

Congo Belge comptait donc 12 brasseries qui, en 1958, ont produit ensemble 1.185.855 hectolitres de bière.
En plus des brasseries, il existait de nombreuses fabriques d'eaux gazeuses et de limonades. Autour de la fabrication de la bière étaient venues se greffer d'autres activités comme la bouteillerie. La Bralima avait largement encouragé la culture de l'orge sur place, ce qui était intéressant pour les indigènes qui y trouvèrent une activité lucrative.

Les sucreries

En 1925 fut constituée la Compagnie Sucrière Congolaise, la C.S.C., installée dans la région de Moerbeke-Kwilu dans le Bas-Congo pour traiter la canne à sucre, et ses premières productions datent de 1929. Pendant longtemps, pratiquement toute la production de sucre était exportée, la consommation locale étant infime. Progressivement les indigènes prirent goût au sucre de sorte que le Congo, d'exportateur de sucre était devenu importateur. La C.S.C. mit en exécution un programme d'accroissement de sa capacité d'usinage de ses installations. [4]
Une nouvelle société, la Sucrerie et Raffinerie de l'Afrique Centrale, la Sucraf, constituée en 1956, s'installa dans la vallée de la Ruzizi où elle établit des plantations de cannes à sucre et une sucrerie-raffinerie.
En 1960, ces deux sucreries produisirent 40.000 tonnes de sucre raffiné, couvrant les besoins du pays.

Les minoteries

Pour assurer à son personnel indigène une alimentation de première qualité, l'Union Minière du Haut-Katanga a constitué, le 3 décembre 1929, la société des Minoteries du Katanga dont les installations de Kakontwe, près de Jadotville, produisaient des farines de maïs et de manioc. [5]

En 1954, la Société disposait de trois usines modernes, à Kakontwe, Elisabethville et Kolwezi. La capacité de production journalière de ces minoteries était de 90 tonnes de farine de maïs, de 37 tonnes de farine de manioc et de 10 tonnes de farine de froment. L'usine de Kakontwe produisait secondairement des huiles d'arachide et de ricin.



4. Les usines de la Compagnie Sucrière Congolaise à Moerbeke-Kwilu, dans le Bas-Congo, mises en service en 1929 et dont la capacité de production fut régulièrement étendue. DR



5. Vue générale sur les usines de la société Minoteries du Katanga à Kakontwe, près de Jadotville. Outre une importante meunerie produisant des farines de maïs, de manioc et de froment, ces usines comprenaient une huilerie et des installations de productions d'aliments pour le bétail. U.M.H.K. Monographie, 1964

Chaque année, les Minoteries du Katanga achetaient aux cultivateurs indigènes des arachides, du maïs et du manioc pour un montant de quelque 200 millions de francs.
A côté des Minoteries du Katanga qui étaient les plus importantes, citons encore le Groupe Amato Frères qui possédait des usines à Léopoldville, Elisabethville et Luluabourg, les Moulins de Léopoldville, créés en 1949, les Grands Moulins du Kivu à Lubero au Nord Kivu, ouverts en 1950, et de nombreux moulins locaux. Fin 1958, on dénombrait au Congo Belge 625 minoteries, dont 546 appartenaient à des Congolais.

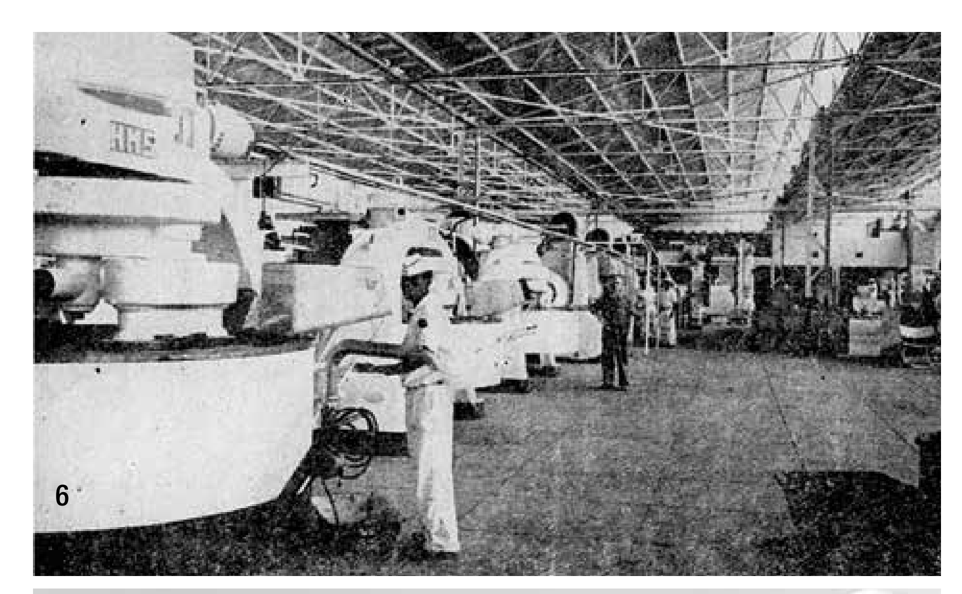
L'industrie laitière

A l'origine, l'industrie laitière était principalement orientée vers la clientèle européenne même si, au cours des années, de plus en plus de Congolais se mirent à consommer des produits laitiers. Cette industrie s'était donc surtout développée au Katanga, contrée à forte concentration d'Européens et où, en 1930, le Comité Spécial du Katanga avait créé à Elisabethville la Laiterie du Katanga, afin de valoriser la production laitière des colons établis dans les environs. La laiterie, exploitée sous forme de coopérative, était équipée d'un matériel de pasteurisation et de fabrication moderne. Elle mettait sur le marché local du lait entier, du lait écrémé, du babeurre, de la crème fraîche, du fromage blanc, du fromage double crème, du fromage à pâte dure, du yoghourt et du beurre.
Par la suite, des laiteries s'installèrent un peu partout à proximité des agglomérations. Fin 1958, on dénombrait au Congo Belge 192 exploitations laitières appartenant en grande partie à des Européens, au Katanga il y en avait 92, en Province Orientale 29, au Kasaï 9 et au Kivu 62, dont 14 appartenaient à des indigènes.
Selon les statistiques officielles, la production de produits laitiers en 1958 s'est élevée à 12.397 tonnes de lait, 496 tonnes de beurre et 131 tonnes de fromage.

La biscuiterie chocolaterie et confiserie
En 1955, trois firmes belges Victoria, Aiglon et Parein créèrent en commun la société Victoria, Aiglon, Parein Réunis, en abrégé V.A.P., qui installa une usine à Elisabethville qui entra en production en février 1957. [6]
L'usine fabriquait tous les articles de chocolaterie, c'est-à-dire des bâtons et des paquets de chocolat fondant, au lait et aux noisettes, toutes les fantaisies à la crème, la pâte à tartiner et les pralines de luxe, toute une variété de biscuits fins et ordinaires, tous genres de confiseries, caramels lait et acidulés, toffees fruits et menthe, les sucettes assorties. Pour sa production, elle employait du sucre congolais, du cacao congolais, de la farine de maïs et de froment du Katanga, de la graisse de bœuf, des œufs et du beurre d'Elisabethville, de la margarine de Léopoldville et ses emballages étaient façonnés localement. La fabrication était automatisée et occupait environ 180 personnes.

Les margarineries

Les Huileries du Congo Belge, contrôlées par le groupe anglais Unilever Ltd, créèrent, en 1922, à Léopoldville une filiale, la Société des Margarineries et Savonneries Congolaises, Marsavco, qui


6


7

6. Les usines VAP, mises en service en 1957 à Elisabethville, fabriquaient des chocolats, des biscuits et des confiseries de la marque "Trio". Ici, les malaxeurs à chocolat. Essor du Congo, 1960

7. La conservation des aliments frais était un problème majeur dans un pays aux températures élevées. Dès 1938, des fabriques de glace virent le jour dans tous les centres. Ces fabriques firent ensuite place à des entrepôts frigorifiques. Ici, installations de la Profigo à Boma, en 1958. Photo M Bruyère

fabriquait de la margarine et du savon. La margarine avait relativement peu de succès auprès des Congolais qui étaient accoutumés à l'huile de palme. En 1958, il fut produit 609 tonnes de margarine.

La fabrication de glace artificielle

Longtemps, la conservation des aliments frais était des plus problématiques dans un pays aux températures élevées. L'introduction de la réfrigération constitua un progrès considérable. Dès 1938, des fabriques de glace virent le jour dans tous les centres, fournissant de la glace aux usagers tant industriels que privés. Ces fabriques firent ensuite place à des entrepôts frigorifiques. [7]

L'industrie du tabac

Comme pour la bière, dès le début de la colonisation, des cigarettes de toutes marques et de toutes provenances furent importées au Congo. Petit à petit, au Katanga, un tabac issu de cultures et de fabrication locale s'imposa graduellement sous forme de tabac pour pipe, de cigares et de cigarettes. En 1940, des colons grecs créèrent à Elisabethville une fabrique de cigarettes, sous la dénomination de Congo Tobacco Co.

La cigarette belge "Belga" fabriquée en Belgique par Vander Elst fut importée au Congo Belge à partir de 1925.

En 1939, le groupe Tabacofina-Vander Elst fonda la société Tabacongo qui installa une usine à Elisabethville qui entra en production le 15 janvier 1943 et absorba les installations de la Congo Tobacco Co. Les débuts furent modestes, mais l'usine fut agrandie à diverses reprises pour arriver à une production de plusieurs millions de cigarettes par jour en 1960. Tabacongo utilisait des tabacs importés, mais fit de gros efforts pour incorporer dans ses mélanges des tabacs produits localement. [8]

Peu avant l'indépendance, l'entreprise qui occupait 400 ouvriers et employés avait créé sa propre fondation procurant logements, subsides et entraide à son personnel.

En 1954, la Manufacture de Tabacs et Cigarettes CamCongo construisit une usine moderne pour la fabrication de cigarettes à Elisabethville, mais son exploitation fut reprise peu après par la Tabacongo.

La British American Tobacco Company, la B.A.T., conquit le marché congolais avec ses cigarettes «Albert Bleue», d'un tabac très fort, qui fut très populaire auprès des indigènes.

Après la guerre 1940-1945, la B.A.T. créa une filiale congolaise, la Compagnie Congolaise des Tabacs, la C.C.T. qui construisit une usine à Stanleyville, qui entra en service vers 1956.

En 1958, le Congo Belge produisit plus de 4 milliards de cigarettes et 1.624 kg de tabac pour la pipe. Une grande partie de la production couvrait un peu plus des quatre cinquièmes des besoins du pays, le reste était exporté vers les pays voisins : Soudan, Kenya-Ouganda, Tanganyika, Afrique Equatoriale Française et Angola.

Il existait aussi quelques fabricants de cigares.

A suivre ■

Plan de l'étude complète

1. Introduction (n°42)
2. Transports (n°43)
3. Industries minières A UMHK (n°44)
4. Industries minières B (n°45)
5. Industries minières C (n°46)
6. Sources d'énergie (n°47)
7. Agro-industries (n°48)
8. Industries de transformation A (n°49)
9. Industries de transformation B (n°50)
10. Industries de transformation C (n°51)
11. Le colonat (n°52)
12. La Main-d'œuvre indigène (n°53)



6. Une vue du hall de fabrication des cigarettes de la société Tabacongo, filiale de la firme belge Vander Elst, à Elisabethville. En 1960, l'usine, avec plus de 400 ouvriers et employés, produisait plusieurs millions de cigarettes par jour, dont les cigarettes «Belga». Essor du Congo, 1960

LES RUSSES AU CONGO BELGE (2)

Pourquoi le Congo Belge attirait-il autant de personnes de toutes nationalités : russes, grecs, portugais, juifs, espagnols, français ? Trachtenberg a raconté à ses camarades russes de Prague que leurs compatriotes s'y trouvaient sur un pied d'égalité avec les autres nationalités. Au Congo, le nombre de Belges (63,2 % en 1925) était plus important que celui des autres Européens, mais beaucoup moins que la domination des Français dans l'Afrique équatoriale française. Dans la colonie belge vivaient des personnes de toutes origines et pas seulement des Belges qui, selon les accords de 1885, devaient laisser à tous les Européens la porte de leur partie de l'Afrique grande ouverte.

PAR VLADIMIR RONIN

Les réfugiés russes y pouvaient beaucoup plus facilement se créer la même situation que les Belges. "Le Congo leur apporte non seulement la possibilité de sortir de leur misère, mais encore l'égalité des droits dont ils ne jouissent pas dans les pays européens", lisons-nous dans les mémoires de Zinaïda Schakhovskoy. "Au Congo, la nationalité ne joue aucun rôle."

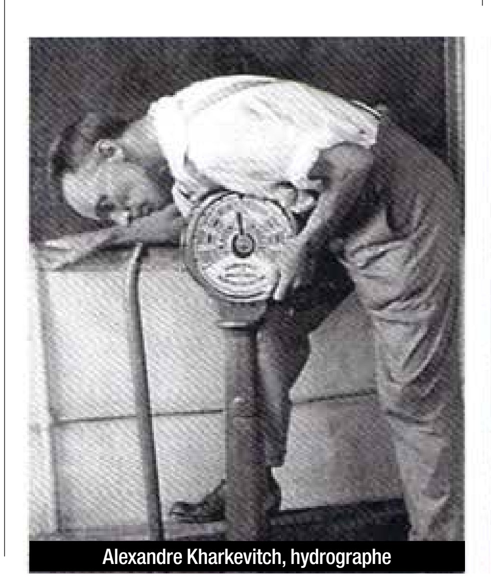
Facilités administratives d'entrée dans le pays

Un autre avantage d'importance du Congo belge par rapport aux colonies françaises résidait dans le fait que les possessions belges offraient plus de postes vacants aux étrangers. "Les Belges engageaient largement des Russes dans leur colonie...", nota à juste raison l'ancien attaché militaire de Russie en Belgique, le colonel André Prejbiano. Ses compatriotes dans les colonies françaises savaient bien, eux aussi, qu'il était "plus facile de trouver un travail au Congo belge, à la construction des chemins de fer, où il manquait terriblement d'ingénieurs, de médecins et d'autres spécialistes".
Le journaliste russe Vladimir Tkatcheff de Paris qui, en 1928-1929, a visité les territoires français et belges en Afrique, n'a pas hésité à placer ces derniers au premier rang en ce qui concernait la diversité des activités professionnelles possibles pour les Russes. D'après Tkatcheff, les salaires dans la colonie belge étaient considérablement plus élevés que de l'autre côté du fleuve Congo, chez les Français.

De plus, nous savons que les émigrés russes qui voulaient travailler dans une colonie française devaient attendre longtemps, parfois des mois, avant d'obtenir l'autorisation du gouvernement et qu'ils devaient subir des contrôles inimaginables tandis que les formalités étaient moindres pour obtenir un contrat au Congo belge ou au Ruanda-Urundi. Parmi les Russes embauchés en Angola, colonie portugaise, la partie belge de l'Afrique était particulièrement bien cotée.

Officiers de marine et hydrographes, médecins, ingénieurs, agronomes...

Les premiers réfugiés antibolcheviques sont entrés au service de la colonie belge l'été 1920, lorsque la guerre civile en Russie était encore en cours : des officiers de marine, engagés principalement par le gouvernement en qualité d'hydrographes. Le petit royaume de Belgique ne possédant que trop peu de spécialistes dans ce domaine, plusieurs marins russes ont eu la chance de gagner leur vie au Service Hydrographique du Bas-Congo, c'est-à-dire entre l'embouchure du fleuve et Matadi, ou du Haut-Congo entre Léopoldville et Stanleyville. En 1928-1929, un groupe entier d'hydrographes russes naviguait à bord du bateau "L'Hirondelle" au Bas-Congo sous le commandement


Alexandre Kharkevitch, hydrographe


Dr Pierre Dyleff, 1945

du contre-amiral Boris Vilkitsky. C'était un des premiers explorateurs des régions polaires, notamment de la côte nord de la Sibérie et des îles de l'océan Arctique, qui avait découvert un grand archipel au nord de la presqu'île de Taïmyr. "Notre amiral arctique devenu amiral tropical", disait-on dans les milieux de la colonie belge". L'Etat belge n'était pas le seul employeur des officiers de marine russes au Congo. D'importantes entreprises de transport comme l'Unatra et la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains les engageaient, elles aussi, comme capitaines de bateaux à vapeur sur le fleuve Congo et le lac Tanganyika. Les Belges ne prenaient jamais en considération les grades militaires ni l'état de service des officiers russes qu'ils employaient. De ce fait, il arrivait souvent qu'un capitaine de vaisseau qui, lors de la guerre de 1914-1918, avait commandé un grand cuirassé, occupait en Afrique la même fonction et touchait le même salaire qu'un enseigne de vaisseau nettement plus jeune et moins expérimenté.

Un autre groupe de coloniaux russes était composé de médecins. Après la première Guerre mondiale, le gouvernement belge a fait de grands efforts afin de développer un système de santé publique au Congo et au Ruanda-Urundi. Les médecins y faisant toujours défaut, des dizaines de docteurs en médecine Russes ou Juifs entraient en fonction dans la colonie, que ce soit au service public ou dans les grandes sociétés privées. Au début, ils dirigeaient le plus souvent un modeste "dispensaire pour indigènes" perdu dans l'immense forêt tropicale de la province de l'Equateur ou du Kasaï.

A côté de ceux qui avaient quitté la Russie avant la révolution pour venir étudier la médecine à l'étranger, se retrouvaient d'anciens combattants de l'armée anti-bolchevique. A partir de 1930, les plus jeunes prendront la relève : diplômés des Universités de Louvain, Liège, Gand ou Bruxelles mais aussi d'autres pays d'Europe. Bien que la pratique ait pris tout leur temps, quelques-uns réussirent à publier des articles sur les maladies tropicales des indigènes et des Blancs ou sur l'organisation des hôpitaux.

Durant les années 1920, des lignes de chemin de fer ont successivement été mises en exploitation et partout, se trouvaient des émigrés russes : ingénieurs, conducteurs de travaux, prospecteurs...

Un de ces derniers, le baron Fiodor von Taube, colonel et ancien commandant d'un régiment de cuirassiers, a publié anonymement de 1923 à 1928 dans le journal russe Roul, à Berlin, une série de lettres qu'il envoyait du Kasaï. C'est une source inépuisable d'informations sur la vie quotidienne d'un officier russe dans la brousse africaine et sur ses relations assez complexes avec ses ouvriers noirs, ses boys et ses maîtresses.
En 1926-1928, la Compagnie des Chemins de Fer du Bas-Kongo au Katanga et la Vicicongo en charge de la construction et de l'exploitation des chemins de fer dans différentes régions de la colonie, comptaient deux généraux russes parmi leur personnel : Vladimir Ilovaïsky et Alexei Chaperon du Larrêt.

Des ingénieurs et techniciens russes ont été engagés dans les mines de cuivre de l'Union Minière au Katanga, les mines de diamants de la Forminière au Kasaï et les mines d'or de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto dans le nord-est du Congo. La génération d'ingénieurs formés à Saint-Pétersbourg, à Moscou ou à Kiev a vite cédé la place aux alumni des universités belges. Depuis 1930, plusieurs ingénieurs des mines et géologues russes d'une génération plus jeune étaient aussi très actifs dans l'est du Congo et au Ruanda-Urundi dans des entreprises comme la Compagnie Minière des Grands Lacs, la Cobelmin, la Symétain, la Minétain, etc.., le plus souvent sur les gisements de cassitérite, principal minerai de l'étain.

N'oublions pas de citer les ingénieurs électriciens qui ont contribué à la construction des centrales hydro-élec-


Baronne de Tiesenhausen, Y. Karkhevitch, Elena Spetchinsky, R. Chafroff, et le baron André de Tiesenhausen, Léopoldville, 1954

triques ou les ingénieurs chimistes dans les usines chimiques, surtout au Katanga et, enfin, les ingénieurs civils des Ponts et Chaussées. Engagés au service public du Congo et du Ruanda-Urundi, ils se sont consacrés à la construction et à l'entretien de ces fameuses autoroutes dont la Belgique avait jadis toutes les raisons d'être fière.

A côté du marin et du médecin, l'ingénieur était sans aucun doute le personnage le plus typique du Congo russe. Certains d'entre eux ont passé toute leur vie professionnelle sous les tropiques. Juste après la seconde Guerre mondiale ou au début des années 1950, ils ont été promus aux postes d'ingénieurs en chef ou de directeurs.

Avec le prince Vsevolod Obolensky et le comte Vladimir Apraxine, les cadres de l'Union Minière se sont donné un peu de l'éclat de la fine fleur de l'aristocratie russe. Plus impressionnantes encore étaient leurs réalisations professionnelles. Malgré le délabrement économique après l'indépendance du Congo en 1960, bien des gisements mis à jour entre 1930 et 1960 par des géologues russes sont toujours en exploitation.

Sur la liste des minéraux extraits dans l'est du Congo figurent l'anthoinite et la lueshite, découverts respectivement par Nikolaï Varlamoff (1947) et Alexandre Safiannikoff (1959). La mémoire de Varlamoff, fils d'un cosaque du Don, est également perpétuée dans un autre minerai congolais qui porte son nom, la varlamoffite.
De nombreuses mines, usines et centrales hydro-électriques témoignent encore aujourd'hui du travail accompli par des ingénieurs russes dans la période coloniale.Dès 1923, les facultés d'agronomie de Louvain et de Gembloux ont diplômé un grand nombre d'ingénieurs agronomes et d'ingénieurs agricoles russes qui sont partis au Congo. Les uns sont entrés au service public, comme Konstantin Leontovitch qui, pendant de longues années, apprendra à la population du district du Congo-Ubangi, dans le nord-ouest du pays, la culture du coton. D'autres ont signé un contrat avec des sociétés privées pour aménager des plantations de café ou de palmiers à huile dans le nord et le nord-est de la colonie.

Quelques nouvelles espèces d'arbres découvertes par l'ingénieur forestier Alexandre Michelson, fils de l'ancien attaché militaire du tsar à Berlin, portent son nom : Ocotea Michelsonii et Michelsonia microphylla.
A partir de 1934, un groupe d'agronomes russes est enregistré parmi les collaborateurs de l'Institut National pour l'Etude Agronomique au Congo. Dans ces stations expérimentales dispersées dans tout le pays, Igor Denissoff et Vsevolod Koutcharoff ont particulièrement contribué aux recherches des cultures vivrières et des sols.

A suivre


Le comte Vladimir Apraxine reçoit le président Mobutu à Kolwesi


Nicolas Varlamoff, géolologue, découvre la Varmaloffite

Sources
Le lecteur lira avec intérêt la prestigieuse revue Patrimoine russe, édition septembre 2018, n°7, où l'original du présent article est paru, comprenant toutes les références utiles, non reprises dans la présente version.
Le digest de l'épopée russe au Congo belge est tiré de Ronin, V., Russkoe Kongo, 1870-1970 (Le Congo russe, 1870-1970) vol 1-2, Moscou 2009.

L'article est publié avec l'autorisation et de l'auteur et de la revue d'où il est tiré. Que l'un et l'autre soient ici remerciés.

THE TRUTH ABOUT THE CONGO (1)

Plus d'un siècle après la reprise de l'Etat Indépendant du Congo par la Belgique en 1908 et bientôt 60 ans après l'accession du Congo Belge à l'indépendance, l'histoire de ce vaste pays suscite toujours autant de polémiques entre les défenseurs et les pourfendeurs du passé colonial belge. De nombreux ouvrages y ont déjà été consacrés et d'autres continuent de sortir de presse, vu le grand intérêt qu'un large public porte encore au Congo et à son passé.

PAR ANDRÉ DE MAERE D'AERTRYCKE

Et voici qu'une série d'articles parus en 1907, dans The Chicago Tribune, un journal américain, sous le titre "The Truth about the Congo", ont été réédités récemment à l'initiative de chercheurs d'ouvrages historiques "oubliés" ; les "Forgotten Books".
Ces articles furent écrits par un anthropologue américain, Fréderic Starr, parti au Congo, en 1905, pour étudier la race bantoue et vérifier par la même occasion, le bien-fondé des graves accusations de maltraitance que la Congo Reform Association de Boston diffusait à l'époque, à l'encontre du régime mis en place par Léopold II dans l'Etat Indépendant du Congo, dont il était le Souverain absolu.

Frederick Starr passera 13 mois au Congo et parcourra tout le pays pour mener son enquête. Si les détracteurs du régime léopoldien basaient leurs accusations exclusivement sur les témoignages de missionnaires protestants, il fondra, lui, ses conclusions sur des faits et des informations recueillies de première main.

C'est une visite à l'Exposition universelle de Saint-Louis, dans le Missouri, en 1904, qui avait éveillé la curiosité de Frédéric Starr envers l'Afrique. L'anthropologue y avait observé des représentants de tribus indigènes originaires de divers pays dans le monde, dont un groupe de Noirs originaires du Congo, qui le fascinèrent.

Ce fut la motivation initiale de son départ pour le Congo, mais une fois sur place, il se mit à observer la façon dont les indigènes y étaient traités par le régime colonial qui régentait leur vie quotidienne. Un régime dont les trois composantes étaient : les fonctionnaires de l'Etat, les commerçants et les missionnaires.

Son analyse est marquée du sceau de l'honnêteté intellectuelle, sans le moindre parti-pris et sans idées préconçues, dans quelque domaine et envers qui que ce soit.
C'est ainsi qu'il écrit avoir constaté avec étonnement que ceux qui s'indignent en apprenant que des Noirs sont fouettés, enchainés ou tués au Congo, trouvent cela parfaitement normal dans leur propre pays, allant jusqu'à se gausser de ceux qui y réprouvent ces pratiques et à les traiter de "sentimentaux".

THE TRUTH
ABOUT THE CONGO
THE CHICAGO TRIBUNE
ARTICLES
BY
FREDERICK STARR

CHICAGO
FORBES & COMPANY
1907

La traduction en français de ce livre est toujours en cours, mais voici déjà le chapitre consacré aux principales réalisations à l'actif de l'Etat Indépendant du Congo.

Chapitre X
Bilan de l'Etat indépendant du Congo

Qu'est-ce que l'Etat Indépendant du Congo a réalisé durant les quelques vingt-deux années de son existence ?
Il a pris possession d'un vaste territoire de près de 2.344.000 km^2 et l'a dominé.
Il y a développé habilement un impressionnant réseau de navigation fluviale. Nous nous sommes déjà familiarisés avec la manière simple et originale mise au point pour son utilisation. Nous avons aussi déjà attiré l'attention sur le fait qu'en dépit des interruptions de navigation sur le fleuve Congo et ses principaux

affluents, il y a de longues distances navigables en amont des obstacles.
Le plan suivi pour son utilisation et son développement a été d'utiliser directement les cours d'eau navigables et de contourner les cataractes par des lignes de chemin de fer aussi courtes que possible. Ceci a été déjà réalisé à deux endroits et cela va encore être fait ailleurs dans un avenir rapproché. C'est la façon la plus économique d'assurer la pénétration au cœur de ce vaste territoire à développer et exploiter.

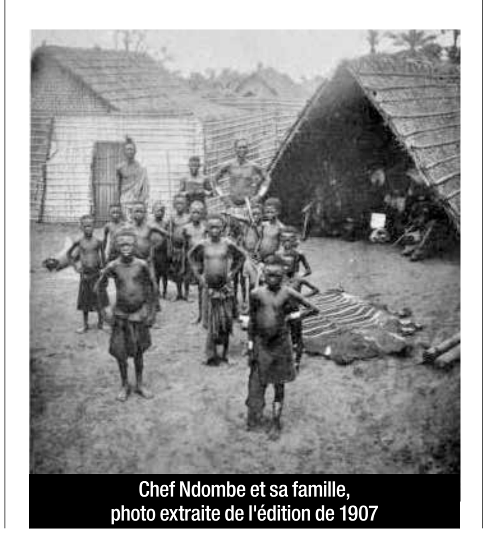
L'EIC a continué à effectuer des explorations géographiques qui ont augmenté de façon considérable la connaissance de la géographie africaine dans le monde. Nous avons déjà signalé que durant les huit années d'existence de l'A.I.A., la Belgique avait lancé et équipé six expéditions, alors que durant la même période, la France n'en a fait que deux, l'Allemagne une seule et l'Angleterre aucune. En d'autres mots, la Belgique a fait davantage à cette époque que la totalité de ce qui a été réalisé par les trois autres grandes nations réunies.

Il a mis fin aux guerres tribales, à l'exécution d'esclaves lors de funérailles ou autres évènements festifs, ainsi qu'au cannibalisme dans toutes les régions soumises à son autorité. Il est entendu, c'est évident, que vingt ans sont une période bien courte pour étendre l'autorité de l'Etat jusqu'aux endroits les plus reculés de son territoire.
Il y a encore des guerres tribales dans ces endroits reculés, les exécutions d'esclaves et l'anthropophagie sont toujours pratiquées dans les régions qui n'ont que très peu subi l'influence du pouvoir des Blancs. Lorsque l'Etat exercera effectivement son autorité dans ces régions lointaines, ces fléaux disparaitront comme ils ont disparu dans les endroits plus accessibles du pays.
L'EIC a créé une armée indigène, qui est prête à défendre l'intégrité de son territoire en cas d'attaque et qui constitue une force de police à l'intérieur de celui-ci. Au début de son histoire, les soldats provenaient de l'ile de Zanzibar et à un degré moindre, de possessions anglaises situées sur la côte ouest de l'Afrique. Il fut très vite réalisé que cette situation était inappropriée à tout point de vue.

Aucun intérêt commun ne liait ces soldats étrangers à la population locale. Il n'était guère possible qu'un quelconque sentiment ou état d'esprit national les anime. D'un point de vue financier, le coût d'un soldat étranger était très élevé. C'est pour toutes ces raisons que l'Etat retint l'idée de créer une armée composée de natifs congolais.
Aujourd'hui, la Force Publique ne compte plus que très peu de soldats étrangers.

Pour que le Congo devienne un jour une véritable nation, il fallait que s'y développe d'une façon ou d'une autre, un sentiment d'appartenance commune, par le sang et par les intérêts, au sein de la population. Dans le système tribal, chaque tribu ne se sent concernée que par ses propres intérêts, mesquins bien sûr, et considère toutes les autres tribus comme ennemies.

Beaucoup de tribus étaient insignifiantes quant au nombre de leurs membres et à l'étendue du territoire qu'elles occupaient. Seul un pouvoir extérieur fort peut réunir en une entité viable une telle multitude de petits groupes d'hommes bornés, hostiles et méfiants.


Chef Ndombe et sa famille, photo extraite de l'édition de 1907

A la Force Publique, les soldats sont originaires de pratiquement toutes les tribus du Congo. Les hommes rassemblés dans les grands camps d'entrainement proviennent de régions très éloignées les unes des autres, parlent des langues différentes et ont des coutumes différentes. Soumis à la discipline militaire, ces hommes entretiennent entre eux des rapports étroits et prolongés. Ils doivent s'habituer les uns aux autres. Il leur faut respecter les manières de penser et d'agir de chacun d'eux. A la fin de son temps de service, le soldat en sort avec les idées plus larges, moins de préjugés et plus tolérant. L'armée est le creuset le plus important de l'émergence d'un sentiment d'unité nationale.

L'EIC a effectué de nombreuses expérimentations intéressantes et des recherches scientifiques dans divers domaines. Si celles-ci étaient fréquemment destinées à des fins d'ordre pratique, elles valaient la peine d'être faites et leurs résultats bénéfiques ne sont pas limités au Congo. C'est ainsi qu'il existe, à Léopoldville, une institution bactériologique très bien équipée, qui étudie les maladies tropicales. Naturellement, son attention se porte, jusqu'à présent, principalement sur la maladie du sommeil.

Les expérimentations menées en vue d'utiliser les éléphants africains et les zèbres sont intéressantes d'une façon générale car si elles échouent, la leçon à en tirer peut s'avérer utile, alors que si elles réussissent, leurs résultats ne resteront en aucune manière confinés seulement à l'Etat Indépendant du Congo.

Un jardin botanique admirablement

conçu et très bien administré a été créé à Eala. On y cultive six cents espèces de plantes, dont plus de la moitié proviennent d'autres pays. Des expériences y sont menées sur une grande échelle en vue de découvrir les usages à tirer des espèces indigènes et comment les cultiver au mieux. Parmi les quarante plantes africaines produisant du caoutchouc, on a sélectionné celles dont la qualité du produit justifie l'expérimentation et celles-ci sont cultivées ici, afin de leur donner un label de qualité dans les plantations.

Des plants d'hévéa d'origine étrangère, des caféiers provenant de divers endroits du globe, des plantes médicinales, des plantes utilisées pour la teinture et bien d'autres espèces utiles, sont testées ici pour découvrir comment les acclimater au Congo.

L'intérêt porté par l'Etat Indépendant du Congo pour la recherche scientifique ne se limite pas non plus à ses propres entreprises.
Il y a peu, une commission britannique, comprenant trois spécialistes en médecine tropicale est venue au Congo dans le but d'enquêter sur la maladie du sommeil. Non seulement ceux-ci ont-ils reçu toute l'aide requise pour mener leurs investigations à bien, mais l'EIC leur remboursa en outre tous les frais de leur expédition, en reconnaissance de la valeur et de l'utilité de leurs recherches après leur retour en Angleterre.

Les chercheurs individuels et les expéditions à des fins scientifiques menées dans l'Etat Indépendant du Congo ont toujours suscité l'intérêt de son gouvernement et ont pu compter sur son aide pour en assurer le suivi.

L'EIC a aussi réussi à développer un secteur significatif et en pleine croissance du commerce mondial. A l'époque où Stanley descendait le cours du fleuve Congo, la valeur des exportations en provenance de cette région était si faible que celles-ci ne valaient pas la peine qu'on s'y intéresse. Aujourd'hui, le Congo fournit de l'ivoire au monde entier et la plus grande partie du caoutchouc qui y est utilisé. Aujourd'hui, c'est à Anvers que se trouve le plus grand marché pour ces deux produits. Il n'y a pas de doute qu'il doit être dur pour les Anglais de voir décliner l'importance relative du port de Liverpool dans le domaine du commerce avec l'Afrique occidentale. Même si le monde a tout à gagner en ayant plusieurs centres commerciaux au lieu d'un.

L'EIC a enrayé l'extension de l'influence arabe, avec toutes les horreurs qui en résultaient. Ce faisant, il a mis fin à la traite d'esclaves qu'elle patronnait. Mais ne me comprenez pas mal. Il y avait beaucoup de choses admirables dans la culture arabe. Il est néanmoins hors de doute que tout homme sensé, dont nous tenons à garder toujours en tête la façon de voir les choses, et auquel nous nous adressons, aurait approuvé qu'il y soit mis fin, tout comme à la barbarie qui existait précédemment.

Mais il est certain aussi que cette influence contrecarrait celle des Européens, qu'elle allait à l'encontre des idées européennes et que s'il était désirable que celles-ci aient finalement la prévalence, le mode de vie et la culture arabes devaient disparaître.

Nous pourrions, bien sûr, continuer à énumérer et à étendre notre liste des résultats obtenus par l'Etat Indépendant du Congo. Nous avons toutefois assez montré qu'il a fait beaucoup de choses pour tenir sa promesse de civiliser la population autochtone et de l'amener à suivre le chemin de nos propres idéaux. Même les pires ennemis du gouvernement de l'EIC admettront cela et même davantage. Mais ils prétendent que tous ces mérites sont effacés par les atrocités, actes de cruauté et autres horreurs commis par sa propre administration.

Des atrocités existent sans nul doute, elles ont existé et continueront à exister. Elles sont toujours présentes lorsqu'une population autochtone est exploitée de façon agressive par une "race supérieure".

Le processus d'élévation d'autochtones, l'introduction d'un nouveau mode de vie, ne sont jamais agréablement ressentis par ceux qui les subissent. Arracher de vieilles racines, remplacer une ancienne façon de vivre par une nouvelle qui s'en écarte dans tous ses aspects, est une opération douloureuse.

Je déplore les atrocités, mais j'ai souvent pensé que si je faisais partie d'une race amenée sur la voie du progrès par des influences extérieures, je préfèrerais encore qu'on me tue d'emblée d'une balle dans la tête ou d'un coup de couteau, plutôt que de me soumettre à des années de souffrance, pour m'adapter aux idées nouvelles. En d'autres mots, j'estime parfois qu'une atrocité flagrante doit être moins pénible pour celui qui en est victime, qu'une action bien intentionnée, un prêchi-prêcha et un progrès imposé de force.

Elle est vraiment curieuse, cette réflexion que fait l'auteur lorsqu'il dit préférer encore qu'on le tue d'emblée d'un balle dans la tête ou d'un coup de couteau plutôt que d'avoir à subir des années de souffrance, pour s'adapter à un mode de vie imposé à sa race par des influences extérieures. Serait-ce donc pour préserver les Indiens de pareil supplice, et non pour s'approprier leurs terres, que les Américains les auraient massacrés en masse et parqué les rares survivants dans des réserves ?

Le chapitre suivant est consacré aux atrocités évoquées ci-dessus. ■

TEMBO TOUJOURS DE FACTION

Rien n'a changé pour l'éléphant se dressant devant le musée africain, bien au-dessus de toutes les polémiques qui fusent sur la rénovation; il est toujours le gardien de l'âme africaine, éternelle dans ses fondements mais disposée à toutes les métamorphoses dictées par la modernité. Et par un hasard étonnant, les trois chasseurs symbolisent l'attitude des Belges vis-à-vis de la rénovation : l'attaquant (lance pointée), le consentant (lance au pied) et l'indifférent (dos au musée).

PAR FERNAND HESSEL

Il est un monument dont la presse a peu parlé en rapport avec la rénovation du MRAC, celui de l'éléphant montant la garde devant l'entrée principale du musée, tombée quelque peu en désuétude depuis la création de la verrière latérale. Son congénère qui séjournait à l'intérieur du palais a été nettement plus choyé. La presse était là au départ de celui-ci en vue des travaux comme à son retour en vue de la réouverture. Et les visiteurs du musée rénové sont toujours pleins d'admiration pour lui, surtout les enfants. Le restaurant lui emprunte du reste son nom : Tembo, pour éléphant en lingala comme en swahili.

L'éléphant, qui ne jouit pas du titre de roi de la jungle réservé au lion, qui ne passe pas non plus pour le plus dangereux, titre généralement réservé au buffle, est pourtant dans l'imaginaire des humains, surtout de leurs petits, le plus impressionnant, par sa taille comme par sa configuration.

C'est la raison pour laquelle les responsables du musée n'ont pas hésité à lui réserver une place de choix juste devant l'entrée principale, sentinelle imperturbable cornaquée par trois guerriers mangbetu, tout autant que délégué d'Afrique pour inviter les occidentaux à une visite au cœur du continent noir, terre encore trop peu connue par la plupart d'entre eux et trop facilement dénigrée, au vu de la richesse culturelle qu'elle a produite, malgré les siècles d'esclavagisme. Cet éléphant imposant que les automobilistes ont le loisir de saluer chaque jour en passant par la chaussée de Louvain n'est pas arrivé là par hasard. Voici quelques éléments saillants de son histoire.

La sculpture monumentale en béton a été réalisée par Albéric Collin (1886-1962), en 1935, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, pour trôner devant le pavillon du Congo belge. Le fait qu'elle fut sponsorisée par le chocolat Côte d'Or dont le logo rendait et rend toujours hommage à l'éléphant ne surprendra personne. En 1938, le directeur du Musée d'Afrique centrale de Tervuren le fit déplacer devant l'entrée principale.



© Photos Fernand Hessel

L'artiste n'en était pas à son premier éléphant, si on peut dire, il en avait déjà sculpté une douzaine en pierre pour le palais du Congo de l'Exposition universelle des colonies, de la navigation et des arts flamands, à Anvers en 1930. C'est d'ailleurs au zoo d'Anvers que l'on peut découvrir un grand nombre des œuvres de Collin. En 1955 une rétrospective y mit en scène plus de cent sculptures. Car Albéric Collin s'était fait une spécialité de la sculpture animalière, dans un style dépouillé, sans les fioritures qui avaient la cote au XIXe.

Fils d'une mère flamande et d'un père liégeois, Albéric voit d'ailleurs le jour à Anvers et y fréquente l'Académie. Cherchant à nourrir son imagination créatrice au célèbre zoo de la ville, alors le plus grand d'Europe et un des plus visités du monde, il délaisse assez vite la figure humaine pour se consacrer entièrement à la sculpture animalière. Préférentiellement de jeunes animaux, croqués dans des attitudes familières, épurés au point de faire apparaître leur essence plus que leur force ou leur prouesse. En 1920, il reçoit la médaille d'or aux jeux olympiques d'été à Anvers, dans la compétition artistique de sculpture. Son Dromadaire lui vaut une médaille d'honneur au salon des indépendants à Paris, en 1922.

Albéric Collin se lia d'amitié avec Rembrandt Bugatti, sculpteur italien également envoûté par le monde animalier, qui travaillera pendant sept ans à Anvers. Et frère du célèbre Ettore Bugatti fondateur de la marque Bugatti en 1909. Le bouchon de radiateur de la Bugatti Royale de 1927 est surmonté d'un éléphant. ■

AU TEMPS DES HANDLEY PAGE

Deux mois après la fin de la première guerre mondiale, le commandant Georges Nélis publie un manifeste pour plaider la création rapide d'une aviation civile. L'appel du chef des services techniques de l'Aviation Militaire reçoit le soutien du roi Albert Ier, fervent usager de l'aviation. Il s'est intéressé dès le début à l'application de la navigation aérienne dans la Colonie. Grâce au roi Albert Ier, le Syndicat National pour l'Etude des Transports Aériens (SNETA) est créé en 1919 avec l'appui des milieux financiers. Une mission gagne le Congo en 1920 pour y développer un réseau d'hydravions entre Kinshasa et Stanleyville le long du fleuve Congo.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

L'installation d'une ligne aérienne dans la Colonie apporte d'importants avantages pour le Congo où les distances sont considérables. L'avion permet le transport rapide de fonctionnaires de l'Etat ou de courrier et permet à la Force Publique d'accomplir certaines missions. En outre, la photographie aérienne sert à établir des levées pour la construction de voies ferrées et permet de réaliser une carte exacte et complète de la Colonie. La topographie du pays est généralement favorable à l'aviation, seules les grandes forêts et les orages tropicaux constituent des obstacles redoutables. La création et l'entretien de terrains d'atterrissage y sont difficiles et les seuls repères sont le fleuve Congo et ses affluents.

De la SNETA à la SABENA

En 1922, l'exploitation expérimentale de la ligne d'hydravions Kinshasa-Stanleyville est abandonnée et la SNETA donne naissance à la Société Aérienne Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (SABENA). Cette société est chargée de la création et de l'exploitation d'un réseau aérien en Belgique et au Congo. Tony Orta a servi dans l'escadrille du Tanganyika durant la guerre et il a fait partie de la mission SNETA en 1920. Il est placé à la tête de la SABENA au Congo et est chargé d'étudier les bases de l'organisation et du développement d'une ligne vers le Katanga. Cette ligne est mise en projet à partir de Léopoldville, capitale de la Colonie. Les appareils choisis pour l'exploitation de cette ligne sont des trimoteurs Handley Page W8F, équipés d'un moteur central Rolls Royce de 360 HP et de deux moteurs latéraux Siddeley de 240 HP.

Des plaines d'aviation sont mises en construction sur la ligne reliant le port maritime de Boma à Léopoldville et de Léopoldville à Banningville, Port Franqui, Luebo, Luluabourg, Kanda-Kanda, Kamina, Bukama, à l'époque terminus du chemin de fer BCK, pour aboutir à Ngule. L'itinéraire est établi par la voie la plus directe possible, tout en desservant les escales les plus importantes du Congo Belge. Elle suit une série de points de repères, notamment les cours d'eau et la voie de chemin de fer. Les aérodromes principaux disposent de vastes terrains aménagés pourvus de hangars et d'ateliers et d'un personnel de maintenance, tandis que les plaines secondaires ou d'escales, placées sous la surveillance d'un personnel perma-


Arrivée d'un Trimoteur Handley Page HP8 à l'aérodrome de Ndolo

nent plus réduit, possèdent néanmoins des installations capables d'abriter, de ravitailler et de réparer les appareils. Un contrat est signé avec la Colonie pour assurer le service postal avec une correspondance par la voie maritime vers l'Europe. Deux secteurs d'exploitation sont prévus par Sabena Congo. Ils disposeront chacun de deux appareils en service et de deux en réserve. Le premier secteur va de Léopoldville à Luebo et le second de Luebo à Ngule près de Bukama.

La ligne créée par la SABENA est jalonnée de plus de septante terrains de secours, créés entre les principales étapes. Ils sont distants l'un de l'autre de 30 à 40 km, ce qui représente dix minutes de vol entre chaque point. Ils sont souvent situés à proximité de villages, de façon à ce que l'agent territorial puisse trouver la main d'œuvre nécessaire pour leur défrichage et leur entretien. Certains sont l'œuvre d'agents de la société aérienne qui reçoivent régulièrement des paniers de monnaie locale pour payer les Congolais chargés de l'entretien des plaines de secours. Ces agents sont armés d'une carabine pour se procurer du gibier et disposent d'une provision de conserves. Les pistes de fortune permettent la navigation aérienne dans une certaine sécurité et servent à diverses reprises aux trimoteurs de l'époque, notamment quand leurs moteurs défaillent. Sept trimoteurs Handley Page W8F rejoignent la Colonie par la voie maritime et sont remontés sur place. Le trimoteur immatriculé O-BAHO, baptisé "Princesse Marie-José", est piloté vers l'Afrique par Léopold Roger, aviateur expérimenté de la ligne Bruxelles-Amsterdam muté à SABENA Congo. Léopold Roger quitte la Belgique le 12 février 1925 avec le mécanicien Joseph De Bruycker et Edmond Thieffry, un pilote de chasse qui s'est couvert de gloire durant la guerre 14-18. Ils se posent à Kinshasa le 3 avril suivant.

Avant la mise en exploitation de la ligne, Tony Orta visite en détail chacune des étapes. Le 25 avril 1925, les trimoteurs Handley Page W8F sont mis en service. La première liaison Kinshasa-Luebo (700 km) se déroule avec quatre passagers et 200 kg de sacs postaux. Les appareils trimoteurs sont conçus pour permettre la continuation du vol, malgré l'arrêt d'un des moteurs et sont pourvus de réservoirs permettant de voler six heures sans escale. Leur vitesse de croisière est de 120 km/h Ils peuvent emporter, outre le pilote et le mécanicien, 1300 kg de charge utile, soit dix passagers avec leurs bagages, ou des marchandises. Leur cellule peut résister à 2000 heures de vol et leurs moteurs à 200 heures d'utilisation.



Moins d'un an plus tard, le 9 février 1926, le trimoteur baptisé "Princesse Marie-José", piloté par Léopold Roger, relie Kinshasa à Ngule avec 1165 kg de courrier postal à bord. Il effectue les diverses escales, puis revient à son point de départ le 12 février suivant. Il inaugure ainsi le premier vol de la ligne aérienne roi Albert (LARA). Le 11 novembre 1926, Tony Orta se rend à Boma pour y accueillir la mission d'aviation composée du major aviateur Nélis, administrateur-directeur de la SABENA en Belgique, et d'Emile Allard, directeur des services techniques de l'aéronautique belge. Il accompagne cette mission pour une inspection détaillée de la ligne LARA. Le 27 mai 1927, le port de Boma est relié à Elisabethville, chef-lieu du Katanga. Lorsque le roi Albert Ier et la reine Elisabeth visitent la colonie l'année suivante, ils effectuent une partie de leur périple en trimoteur Handley Page.

La navigation au temps des Handley Page

Durant les années qui suivent, SABENA Congo poursuit le développement de son réseau intérieur, mais ce n'est pas sans accident. Le crash d'un trimoteur Handley Page W8F est décrit dans le livre "Le Congo à six jours de Paris", histoire d'un raid français en avion Bréguet qui se déroule en octobre 1928. Le pilote est le Lt Marie. Le Bréguet 19A2 "Général Laperrine" fait un atterrissage mouvementé à Tshamba (Kasaï), sur un des terrains de secours de la ligne SABENA, situé près de Luluabourg. Le Bréguet est irréparable. L'équipage songe à continuer le raid avec un appareil de rechange qu'il compte trouver à Brazzaville. L'administrateur territorial de Tshamba leur apprend que Frans Orta, chef d'exploitation de la section Luebo-Elisabethville, est à Luebo, à 200 km de là. Deux des trois membres de l'équipage s'y rendent en moto. Malheureusement, Frans Orta est reparti le matin même pour Léopoldville.
Le Lt Marie attend le trimoteur Handley Page du lendemain pour rejoindre la capitale du Congo Belge et traverser le

fleuve afin d'informer de l'accident le gouverneur général de l'AEF à Brazzaville. Il demandera des instructions à Paris. Huit jours plus tard, il reprend l'avion SABENA pour Luebo, mais le trimoteur a des ennuis de moteur peu après l'escale de Port Franqui. Le pilote vient de survoler un des terrains de secours de la ligne. Il fait demi-tour pour le rejoindre, mais un deuxième moteur s'arrête. Le pilote cherche une surface dégagée pour y poser son appareil, mais il n'y a que la forêt et des clairières marécageuses. L'avion perd de l'altitude et le pilote réussit à éviter de grands arbres avant de toucher brutalement le sol. Le trimoteur se brise sous le choc. Les passagers et l'équipage sont indemnes. L'aviateur français félicite son collègue belge pour sa prouesse acrobatique. Celui-ci lui avoue que de toute façon, les terrains de secours ne sont pas fameux et qu'ils n'y atterrissent qu'à la dernière limite. Personne à bord ne s'est rendu compte du danger, sauf un passager anglais qui a vu les arbres de près. Les rescapés se trouvent isolés en pleine brousse, loin de Luebo. Ils effectuent des reconnaissances dans plusieurs directions, mais elles sont infructueuses. Le soir, tous les vivres de bord sont réunis et le pilote procède à une première distribution. Ce frugal repas étant terminé, chacun s'installe tant bien que mal dans la carlingue pour y passer la nuit.

Le lendemain 11 novembre, une nouvelle reconnaissance permet de découvrir un village indigène. Des porteurs de messages sont dépêchés vers l'Européen le plus proche, lui demandant de signaler l'accident à Luebo. Une deuxième nuit se passe dans l'inconfort et le surlendemain, un porteur africain leur délivre le message d'un missionnaire qui les avise que Luebo est prévenu. Il ajoute qu'une factorerie tenue par un Européen se trouve à trente kilomètres du lieu de l'accident. Quelques porteurs indigènes sont désignés pour accompagner trois passagers vers le négociant qui est tout heureux de les voir. Il n'a pas vu d'Européen depuis un an !

Le quatrième jour enfin, des secours arrivent en automobile et les rescapés rejoignent Luebo. Ils dorment à l'hôtel de l'Aérodrome avant de poursuivre leur voyage en avion avec les sacs postaux récupérés. Un deuxième accident est cité par l'écrivain français Jean Goudal qui le raconte dans son livre "Visite aux Bantous" paru en 1933. L'accident dont il est victime à Bukama cause la mort du pilote Henri Van Remst. Cet accident est signalé dans le bulletin n° 92 de 1996 du Brussels Air Museum. Jean Goudal doit rejoindre Léopoldville et il se rend à l'aube du 25 février 1931 en voiture sur le terrain d'aviation d'Elisabethville. Six autres passagers attendent le départ. Après une pesée rapide des bagages, les passagers prennent place dans le trimoteur Handley Page qui prend son envol.
Le jour se lève sur l'agglomération minière et l'avion la survole avant de mettre le cap au nord. On aperçoit la cheminée de l'UMHK d'où s'élève un flot de fumée blanchâtre. Il repasse au-dessus des hangars du terrain d'aviation et prend de la hauteur. Il survole ensuite la forêt d'un vert profond. Vers sept heures du matin, le trimoteur pénètre dans une nappe de brouillard. Le pilote cherche à l'éviter, car il cache parfois la vue du sol. Bientôt, les passagers aperçoivent Jadotville et Panda avec leurs usines minuscules. Il y a de plus en plus de brouillard. Vers 8h30, la pluie se met à tomber. Le pilote s'inquiète et d'une brusque inclinaison qui réveille les passagers somnolents, il tente de trouver sa route au-dessus de la forêt. Les rails du chemin de fer se rapprochent dangereusement. Il n'aperçoit aucun endroit où poser le lourd biplan et reprend de la hauteur. Vers 10h00, il tourne au-dessus des charbonnages de Luena, dont on aperçoit les énormes tas de scories fumantes. Par la fenêtre, Jean Goudal observe les hauts montants qui relient les deux plans de l'appareil et l'entrecroisement des câbles d'acier. Son regard s'arrête sur le moteur de droite, suspendu entre les deux ailes. L'huile noire goutte sur le plan inférieur. Il regarde le frémissement de la toile de l'aile. La distance parcourue depuis le départ de l'avion est de 420 km. Vingt minutes plus tard, ils atteignent Bukama et le pilote pose le lourd trimoteur sur le terrain de secours. Il explique aux passagers les raisons de cet atterrissage imprévu, le plafond est décidément trop bas pour risquer de voler jusqu'à Kamina. Des agents territoriaux et quelques indigènes se groupent autour d'eux et ils attendent une amélioration du temps. Le ciel reste obstinément bouché. La hauteur des herbes couvrant la piste inquiète le pilote et des prisonniers sont employés à son débroussaillage. Il y a longtemps qu'elle n'a plus vu d'avion. A midi, il pleut toujours et des sandwichs sont apportés aux occupants de l'appareil. Vers 14h00, la brume semble se lever et ils reprennent place dans la carlingue.

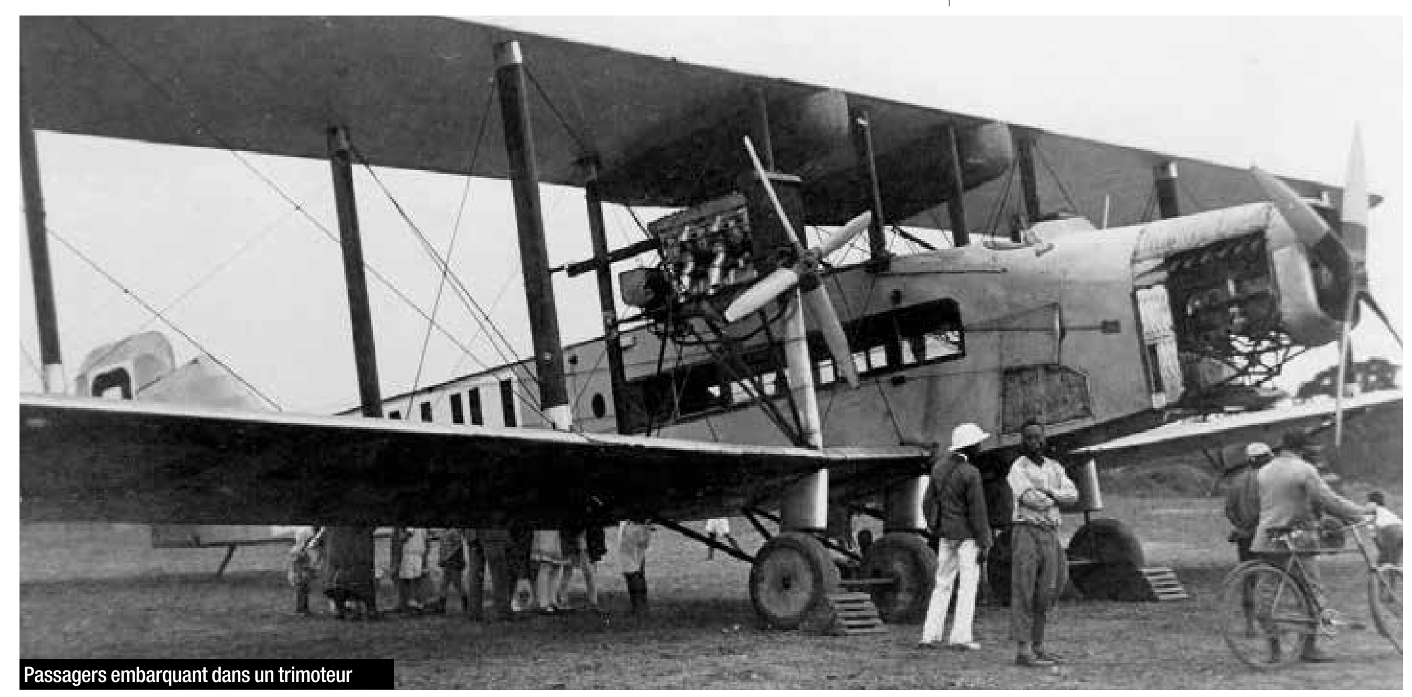

Léopold Roger et le HP8 à Ndolo

Les trois moteurs sont mis en marche, mais l'un d'eux a des ratés. Sous la pluie, patiemment, minutieusement, le mécano de l'avion démonte le carburateur et ne trouve rien d'anormal. L'heure avance. Les passagers demandent s'il ne vaut pas mieux demander un avion de secours à Luluabourg par la TSF du poste. Passer la nuit à Bukama demande du courage, car il n'y a qu'un seul hôtel peu recommandable et sans confort pour les passagères et les enfants. Le pilote veut les amener à Kamina, où le logement est de meilleure qualité. De nouveau, les moteurs sont mis en marche et leur bruit semble régulier.

Dans le jour qui tombe, le brouillard s'étale comme un voile sur le terrain d'aviation et accentue l'angoisse. Le pilote démarre le trimoteur et tourne plusieurs fois sur la piste. L'herbe mouillée freine les roues. Il veut en finir et s'élance plein gaz, accélérant sa vitesse, mais la confiance n'y est pas. Le lourd biplan s'approche du bout de la piste et il tente un dernier effort pour décoller. L'appareil fait un bond d'un mètre, un mètre et demi pour retomber aussitôt. La masse du trimoteur lancée à pleine vitesse hors de la piste fauche les arbustes de la savane et des feuillages se collent aux fenêtres. Soudain, un choc formidable secoue l'avion, il vient de heurter un rocher dépassant des herbes juste dans l'axe. Les sièges s'arrachent du plancher et le biplan se met en pylône. Une passagère gémit à voix basse et Jean Goudal, qui souffre d'une douleur à la tête, s'inquiète d'un incendie possible. Il tente d'ouvrir une fenêtre, mais le levier ne marche plus. Il casse une vitre à coups de coudes et se blesse les mains en tentant d'écarter les câbles du gouvernail qui la barrent à moitié. Il plonge dans l'herbe tête la première. Le fuselage se dresse vers le ciel et un calme étrange succède au bruit des moteurs. Il se penche vers l'intérieur de l'avion où des corps se démêlent. Avec l'appui du mécanicien, il aide les autres passagers à sortir. Le pilote reste silencieux dans sa cabine.

Le personnel territorial s'approche à travers les hautes herbes et il leur explique la situation. L'administrateur de territoire l'envoie se faire soigner à l'infirmerie, car il dispose d'assez d'hommes pour dégager le pilote. Jean Goudal marche longtemps à travers la savane, précédé d'indigènes qui portent deux fillettes sur leur dos. Ils passent un gué sur des pierres, puis traversent le fleuve Lualaba sur une baleinière. Au dispensaire, une vieille infirmière, plus habituée à soigner les indigènes, lui applique des compresses sur la tête. La nuit tombe lorsque le docteur arrive et leur annonce que le pilote a été tué sur le coup. Une heure plus tard, les rescapés se restaurent chez l'administrateur territorial, tandis que les bagages et les sacs postaux sont retirés de la carcasse de l'appareil. Ils sont rassemblés dans le bureau du territoire sous la garde d'un fonctionnaire. Plusieurs malles sont éventrées. Les rescapés logent à l'hôtel tenu par un Grec et le lendemain un wagon de voyageurs du BCK est accroché à un train de minerais. Ils prennent la direction de Kamina, où les attend un avion de secours. Avant le départ du convoi ferroviaire, Jean Goudal fait une ultime visite au pilote, dont le corps repose dans une paillotte gardée par un soldat de la Force Publique. Le voyage en train dure près de quinze heures et ils sont accueillis à la gare de Kamina par du personnel de la SABENA. Un aviateur les informe que l'avion pour Luluabourg partira à six heures du matin. Il ne leur reste que trois heures de sommeil à passer à l'hôtel Cosmopolite. Les trimoteurs Handley Page ont rendu bien des services, mais la SABENA doit se résoudre à les remplacer par des trimoteurs Fokker F-VII en 1932. ■

Sources
Le Congo à six jours de Paris
Visite aux Bantous


Passagers embarquant dans un trimoteur

LA SANTE (1)

Les responsables de la santé et de l'hygiène étaient confrontés au Congo aux mêmes problèmes que les juristes : les distances, le temps nécessaire aux déplacements et le peu de personnel en rapport avec les immenses besoins sans compter les aléas de santé et le manque de moyens. Si on prend en considération toutes ces choses, entre 1885 (220 expatriés assez concentrés au Bas-Congo) et 1908 (2943 expatriés répartis dans 503 postes dans tout le pays), le travail effectué par le corps médical est d'autant plus remarquable que les vies, payées pour son accomplissement, sont très nombreuses.

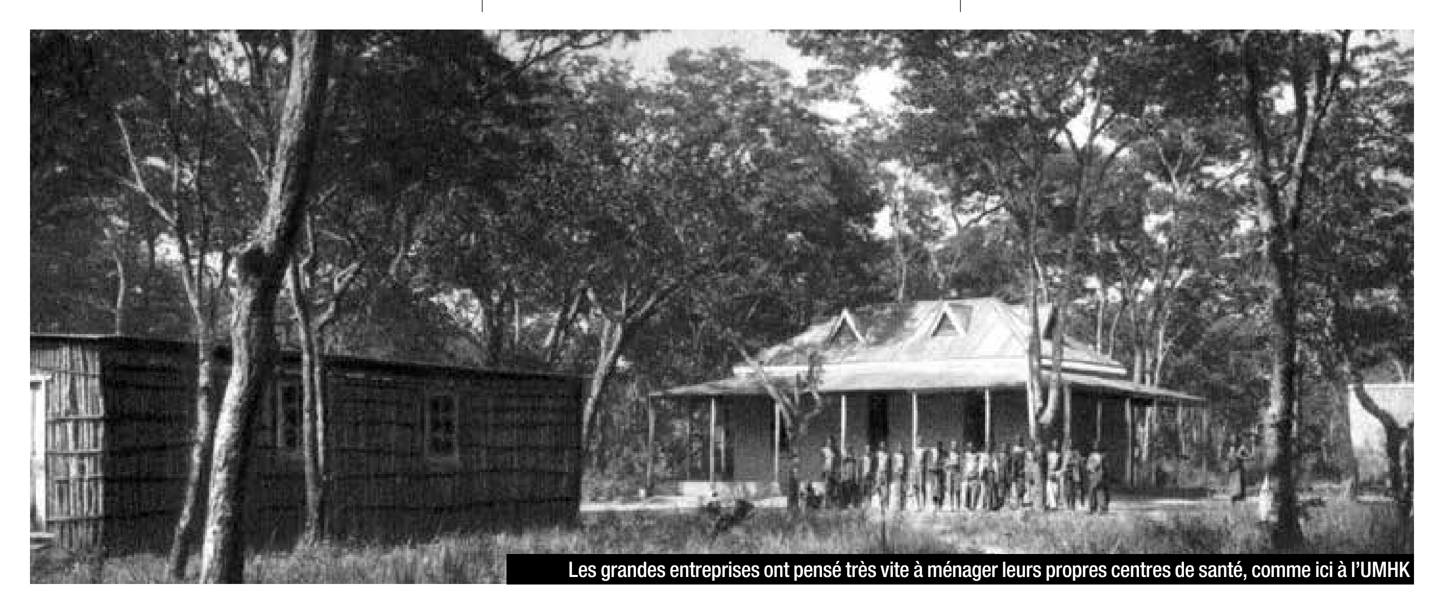
PAR ANDRE-BERNARD ERGO

Ce n'est pas ce qu'on ressent à la lecture de l'article d'une trentaine de pages *La médecine européenne dans l'État Indépendant du Congo (1885-1908)* de Jean-Luc Vellut qui cadre peu avec le sujet et qui disserte sur des faits non négligeables, mais marginaux. C'est pourquoi il me semblait utile de recadrer cette histoire, une précision de lieu et de temps, en citant essentiellement les hommes qui l'ont écrite.

La période pré-léopoldienne, celle des factoreries au Bas-Congo, n'a laissé aucun document médical et la présence de médecins n'y est pas signalée avant 1876. Entre 1877 et l'État Indépendant du Congo, les efforts demandés aux pionniers, furent surtout physiques, dans une région aux conditions climatiques très différentes de celles des pays d'origine.

Dans ces circonstances, les organismes les plus faibles résistèrent mal aux maladies endémiques et les décès furent importants : un expatrié sur cinq dans certaines régions. Très tôt cependant, des médecins belges vinrent proposer leurs services à l'Association internationale africaine (AIA) et, parmi les premiers qui vinrent se dévouer sur place, il convient de citer le pharmacien Courtois (1884) et également les médecins Dutrieux et Van den Heuvel qui ont accompagné les expéditions au départ de la côte est de l'Afrique. Mais les problèmes de santé dépassaient les seuls expatriés et les maladies frappaient également les populations locales ou celles importées d'autres régions d'Afrique, lesquelles résistaient mal à certaines maladies, nouvelles pour elles et parfois importées par les pionniers.

Il était du devoir du nouvel état de secourir, dans la mesure de ses moyens, toutes les personnes qu'il utilisait, aussi bien les autochtones que les pionniers. Et l'état n'a pas failli à ce devoir puisque l'organisation des secours médicaux et de l'hygiène fut une de ses premières préoccupations. Les missions et les entreprises créées ont également pris à leur compte une partie de ce travail. Dans un pays aussi vaste, aux communications difficiles, il ne fallait pas s'attendre à des miracles, mais on vit un nombre croissant de jeunes médecins de différentes nationalités se succéder au


Les grandes entreprises ont pensé très vite à ménager leurs propres centres de santé, comme ici à l'UMHK

fur et à mesure de la création des postes. Un des premiers, le médecin Allard (1882-1885), mit sur pied le service médical du Bas Congo et construisit même un sanatorium à Boma, pendant que d'autres médecins comme Wolf (1883-1886), Leslie (1883-1886), Nilis (1884-1885) et Mense (1885-1887) accompagnaient les premières expéditions dans le Haut Congo. C'est Mense qui organisa le service médical de Léopoldville, mais il convient de citer aussi l'excellent travail du médecin des missions protestantes Sims, qui restera de longues années dans ce poste clé.

C'est en effet de ce poste que la décision sera prise de faire descendre certains malades dans le Bas Congo, et c'est de Matadi qu'on décidera de l'opportunité de leur renvoi en Europe. Dans les missions protestantes il convient aussi de mentionner la doctoresse noire petite-fille d'esclave congolais, Louise Fleming (voir article in Mémoires du Congo, n°48, page 35) qui soignera les populations d'Ingende et de Bolengi avant de mourir de la maladie du sommeil en 1899.

Au fur et à mesure de l'occupation du territoire et de la création des postes administratifs, des services médicaux voyaient le jour, comme à Basoko avec le médecin Dupont (1888-1895) ou à Djabbir avec le médecin Van Campenhout. Les médecins Montangie (1891-1892) et Magery (1892) moururent en accompagnant des expéditions comme de nombreux autres repris dans la liste suivante. Mais certains furent plus chanceux comme : le docteur Rossignon (1896-1907) présent à la bataille de Redjaf (1897) avec Chaltin, le docteur Amerlinck qui accompagne l'expédition Bia au Katanga en 1891, le

Médecins décédés pendant la durée de l'EIC

Nom	Période	Âge	Cause	Nationalité	Fonction
Aachen, A			maladie	luxembourgeois	médecin
Anelli, I.	1899-1899	29	maladie	italien	médecin
Armour, S.	1896-1896	29	maladie	américain	médecin
Boetz, P.	1898-1899	38	maladie	belge	médecin
Bottaligo, F		33	maladie	italien	médecin
Bousa, S.		26	maladie	italien	médecin
Caravaggi, A.	1898-1902	40	maladie	italien	médecin
Casanini, O		46	maladie	italien	médecin
Castellote, R.	1898-1899	29	maladie	anglais	médecin
Charbonnier, A.	1892-1894	28	maladie	belge	médecin
Courtois, E.	1883-1884	28	maladie	belge	pharmacien (AIC)
Dal Fabro, H.	1900-1901	30	accident	italien	médecin
Decreny, E.	1891-1900	41	maladie	belge	médecin
De Corte, J.	1900-1908	26	maladie	belge	pharmacien
Delecloz, H.	1896-1898	28	assassiné	belge	pharmacien
Favre, M.	1900-1901	30	maladie	italien	médecin
Hanssen, C.	1898-1899	30	maladie	belge	médecin
Kotz, L.	1893-1896	29	maladie	allemand	médecin
Leslie, R	1883-1894	34	maladie	anglais	médecin (AIC)
Magery, J.	1891-1892	26	assassiné	belge	médecin (Hodister)
Montangie, A.	1891-1892	25	maladie	belge	médecin
Nillson, R.	1895-1896	46	maladie	suédois	médecin
Oehleirich, L.	1893-1893	29	maladie	danois	médecin
Petit, A.	1889-189	25	maladie	belge	médecin
Peyrani, F.	1907-1908	26	accident	italien	médecin
Small, E.	1886-1896	41	accident	anglais	médecin
Stuckens, M.	1893-1893	31	maladie	belge	médecin
Vedy, L.(*)	1895-1907	36	maladie	belge	médecin
Webb, S.	1894-1895	24	maladie	anglais	médecin

(*) *Le docteur Vedy est le médecin qui a, pour la justice, constaté les morsures et la main arrachée par un phacochère chez l'adolescent Epondo. Le consul Casement n'a pas tenu compte de ses observations et a conclu dans son rapport au gouvernement britannique, de manière fallacieuse, que la main avait été coupée par une sentinelle de la Lulonga comme l'affirmaient les indigènes.

docteur Hinde (1891-1894) qui prend part à la campagne arabe au côté de Dhanis, le docteur Buxant (1893-1895) qui prend part également à la campagne arabe mais au côté de Chaltin ou comme le docteur Meyers (1896-1899) qui fera même le coup de feu durant la répression de la révolte des soldats de Dhanis en 1897, tout comme les médecins Védy et Hennaux (1895-1907) ou le docteur Michaux (1894-1895) qui participera à la fin de la campagne arabe en Ituri.

On remarquera que ces médecins sont de 8 nationalités différentes, qu'ils meurent pour la plupart durant leur premier terme et que leur âge moyen est de 31 ans.

À côté de ces médecins, il faut citer l'aide efficace des Sœurs de la Charité de Gand à l'hôpital de Kikanda créé par la compagnie du chemin de fer qui engage également des médecins selon le développement et l'étendue des travaux (notamment les docteurs Willems et Bertrand).

Les dispositions législatives relatives à l'hygiène, la santé ou l'art de guérir, sont prises par décrets du roi ou par ordonnances du gouverneur général comme, par exemple :

- le rôle du médecin comme expert des tribunaux (décret du 23/4/1889 article 41) ;
- mesures hygiéniques en cas de dysenterie (ordonnance du 6/10/1889 articles 1 à 5) ;
- maladies contagieuses épidémiques et épizooties (ordonnance du 24/8/1888 articles 1 à 14) ;
- loi concernant le rapatriement des travailleurs étrangers (12/6/1892) ;
- les mesures d'hygiène à prendre à l'égard des indigènes habitant à proximité des agglomérations d'expatriés (20/2/1892) ;
- l'ordonnance prescrivant la vaccination des indigènes et des gens de couleur (12/12/1894) ;
- l'hygiène des centres urbains (14/8/1890) ;
- la séparation des quartiers européens et indigènes (14/9/1898) ;
- la création d'une Commission d'hygiène étudiant les questions de salubrité publique et veillant à l'état sanitaire général (24/4/1899), la police sanitaire étant assurée par le commissaire de district.

Ou encore, en appliquant l'article 2 de l'acte général de la Conférence de Bruxelles de 1890 imposant un service sanitaire à toute station ou expédition anti-esclavagiste ou encore en adhérant à la Convention de Genève sur les blessés et malades de l'armée de campagne (27/12/1886).

Le 31/12/1888, un décret du roi fonde la première Association congolaise et africaine de la Croix rouge et, le 25/01/1889, est créée l'œuvre de l'Association de la Croix rouge du Congo dont les premiers collaborateurs furent le lieutenant général Joly, l'intendant en chef Maton et le colonel baron Lahure.

Cette association a envoyé au Congo 3 ambulances volantes qui ont été attribuées aux expéditions du Haut Uele, du Maniema et du Katanga. Chacune de ces ambulances comprenait 3 tentes, 6 lits brancards, 6 hamacs, 2 pharmacies portatives contenant les médicaments et les instruments nécessaires à la pratique médicale.

À Boma, en 1889, la Croix rouge a créé 4 pavillons destinés aux expatriés malades quels qu'ils soient et a mis ces pavillons à la disposition du médecin de Boma. Dans cette ville l'état a créé une pharmacie centrale mise sous la direction d'un pharmacien diplômé.

La Croix rouge a également créé un hôpital pour expatriés à Léopoldville en 1897. Les médecins en premier terme ont le grade de lieutenant, les autres ont rang de capitaine. Les soins sont gratuits pour les agents de l'état et les indigènes, ils sont payants pour les autres à raison d'une £ par consultation.

Un hôpital pour la Force publique a également été créé à Boma.

Comme les médecins de campagne en Belgique à l'époque, les médecins du Congo préparent eux-mêmes les médicaments qu'ils prescrivent.

À Boma également, fut créé un institut vaccinogène contre la variole pour répondre aux nombreuses demandes en provenance des stations de l'état où les autochtones viennent en grand nombre pour se faire vacciner.

A suivre



Hôpital de Léopoldville



Hôpital de Nouvelle-Anvers



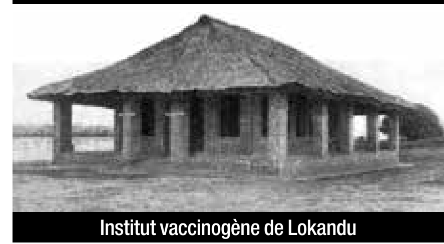
Hôpital pour autochtones à Boma avec école pour infirmiers



Hôpital pour militaires à Boma



Infirmerie de l'hospice à Bamania



Institut vaccinogène de Lokandu



Installation de la Croix rouge à Banana

JOURS DE BROUSSE

Il est surprenant de constater combien d'anciens coloniaux ont saisi leur plume pour faire part de leur vécu et de leurs sentiments à propos de notre ancienne colonie.

PAR JOS VER BOVEN

Dans cette longue procession d'ouvrages, parfois fort épais, souvent moroses, "Jours de Brousse" de Vladi Souchard souffle une brise rafraîchissante. En 1982 l'écrivain se souvient des années 1940-1945 qu'il a vécues, alors âgé de 23 ans, dans les régions intérieures du Congo. Sa rédaction se compose d'un journal de bord qu'il rédige à la première personne.

Cette manière de faire rend la lecture très agréable. Quand on délaisse quelques temps le livre on reprend aisément le fil des événements. Du 10 mai 1940 à Bruxelles jusqu'en 1945 à Kisenyi, le lecteur peut suivre les aventures du jeune agent de société, plus tard fonctionnaire colonial, dans ses pérégrinations journalières. En sa qualité de fonctionnaire colonial il se déplace de village en village, accomplissant sa dure tâche avec pour devise "Sévère mais Juste". Dans son livre de bord il n'oublie pas de relater régulièrement les informations à propos de la guerre qui sévit en Europe.
Celle-ci a une conséquence pénible pour les Congolais qui doivent à nouveau participer à l'effort de guerre en fournissant l'indispensable caoutchouc. On attend de la part de chaque homme adulte qu'il livre 12 kg de latex par an, ce qui n'est pas une quantité exagérée, selon l'auteur.

Ce qui fait le grand charme de l'ouvrage ce sont les épanchements du jeune auteur dans son journal de bord, qui y annote des opinions très personnelles et souvent drastiques.

C'est ainsi qu'en décembre 1943 il traite d'un brûlant sujet d'actualité aujourd'hui, la chicotte. Il est convaincu que cette punition sera abolie un jour mais la considère, en attendant, comme un usage ancestral. Il signale que la chicotte ne peut être utilisée que dans les prisons envers des détenus récalcitrants, et ce avec un maximum de huit coups ou arrêt suite à une blessure.

L'écrivain est convaincu que cette punition ne devrait pas être appliquée exclusivement aux Noirs. Il connaît des Blancs qui mériteraient également quelques coups de fouet ! Pour le lecteur ce livre est une accumulation de matière à réflexion. Les expéditions y relatées ne traversent pas le beau Kivu ni l'agréable Katanga mais s'effectuent dans une sombre jungle, au travers de marais et par d'innombrables cours d'eau, par les rivières et ruisseaux près du sinistre lac Mai Ndombe (traduisez l'eau sombre, noire). Chaque colonial actif dans la région, le corps médical, l'agronome, le planteur ou le propriétaire d'une plantation, se reconnaîtra, voyageant en pirogue sur des petits cours d'eau enchevêtrés dans la jungle, ou à pied par les pistes étroites, pour arriver dans des villages où la vue d'un blanc formait encore une attraction !

En note personnelle j'ajouterais que l'écrivain est passé par un village oublié de Dieu, Mimia où j'ai vu le jour. Mon papa, alors âgé de 23 ans comme l'auteur, fut envoyé à Lokolama avec son épouse et leur bébé. Vingt et un jours par mois il se déplaçait de village en village chez les Bolendo et les Bolongo (l'écrivain cite ces deux populations). Cette région est celle où ma maman, Daisy Ver Boven, planta le décor de son roman "La Piste Etroite".

A propos de Lokolama l'auteur notait : "Lokolama est considéré comme l'ultime Thule, le lieu d'exil où on relègue les agents indisciplinés, où échouent les agents malchanceux. Oshwe est à six jours de route". Deux agents y auraient étés atteints de folie et un troisième se jeta dans la Lokoro d'où il fut repêché in extremis. A la fin de son terme mon père passa six mois de vacances en Belgique, mais malgré sa demande de retour au district de Oshwe, il fut nommé dans le Bas-Congo pour y effectuer son deuxième terme.

"Jours de Brousse" est un livre délicieux, dynamique et rafraîchissant, empli d'humour et d'anecdotes amusantes, plein d'inspiration et de sagesse humaine. Il ravira tous les ex-coloniaux et ceux qui s'intéressent au Congo.

A lire absolument. ■

HISTOIRE D'UNE AMITIE (2)

L'auteur de l'Histoire d'une amitié livre ci-après la suite de l'article qu'il consacre à Joseph Biroli, le tout premier étudiant universitaire, originaire des territoires sous tutelle et du Congo belge, admis à l'INUTOM.

PAR LOUIS JASPERS

Pourquoi Joseph Biroli ?

Éternelle rivalité entre le Mwami Mwambutsa et le Muganwa Pierre Baranyanka. Compétition entre leurs fils Louis Rwagasore et Joseph Biroli. Certains milieux contestaient le choix même du fils du Muganwa Baranyanka. Le mwami du Burundi, Mwambutsa, avait, selon certains fonctionnaires à Usumbura, fait connaître son mécontentement car il aurait souhaité que la primeur et la faveur eussent été réservées à son fils Louis Rwagasore, considéré comme prince héritier.
Toutefois, celui-ci n'était pas prêt à ce moment et surtout ne jouissait pas de la même estime que Joseph Biroli auprès de leurs éducateurs, les Pères Blancs. Notons ici que le père de Biroli, Baranyanka, était un prince catholique très en vue, qui soutenait, aussi financièrement, les missions, tandis que le Mwami Mwambutsa du Burundi était resté païen. En 1948 à la commémoration du cinquantenaire de l'établissement des missionnaires au Burundi, le Muganwa Baranyanka avait fait don, en guise de reconnaissance à l'église catholique, d'un million de francs.
La candidature de Joseph, contre celle de Rwagasore, a été fortement soutenue par Robert Schmidt (selon J.P. Harroy dans son livre Burundi), résident du Burundi de 1944 à 1953, lequel pour le moins montrait son intérêt pour la mouvance qui voulait destituer et remplacer le Mwami Mwambutsa par le Muganwa Pierre Baranyanka.
Dans sa lettre du 27-6-1949 au ministre, le gouverneur Simon plaidait pour que ce soit Biroli qui entreprenne le premier les études sans attendre le fils du Mwami Mwambutsa.
Dans son livre "Burundi 1955-1962", le VGG Harroy écrit au sujet de Joseph Biroli et de la concurrence avec le prince Rwagasore. Citation : "Tout le monde, à l'époque, avait l'œil fixé sur cette réédition en Belgique, par fils interposés, du duel Mwambutsa-Baranyanka. En effet, en 1948, de passage au Ruanda-Urundi, le Ministre des Colonies Pierre Wigny avait écouté la proposition de Robert Schmidt (résident du Burundi) et autorisé Joseph Biroli, fils de Baranyanka, à être le premier Rundi à aller faire des études universitaires en Belgique, bien sûr à l'Université de Louvain. La réaction de l'Ibgami fut immédiate : "Louis Rwagasore doit aussi pouvoir aller à Louvain" ce qui fut accordé sans discussion, très logiquement.

Malheureusement, comme l'écrit J. Ghislain : Toutes les comparaisons défavorables allèrent au fils de Mwambutsa, Louis Rwagasore, dont les études



Novembre 1949. Première sortie en uniforme UNITOM

furent pitoyables et sans aucun succès dans les diverses écoles belges qu'il fréquenta. Biroli, par contre, était brillant et conquit avec facilité sa licence en sciences économiques. Circonstance aggravante : les deux cousins avaient à peu près le même âge et les mêmes chances avaient été données à l'un comme à l'autre" Fin de citation.

Je dois faire remarquer ici, et cela m'étonne du VGG Harroy, qu'il se trompe : Rwagasore comme Biroli ont entamé leurs études en Belgique non à Louvain mais à l'INUTOM d'Anvers. Par contre son appréciation sur les mérites et réussites respectifs a été confirmée tant par les professeurs que par des camarades d'études de l'un et de l'autre. Un de mes professeurs avec lequel, en ma qualité de mentor de Biroli, j'avais maintenu le contact m'écrit le 3 janvier 1953 : "Le fils du Mwami de l'Urundi est en première année à l'U.C. ; s'il n'est pas studieux et travailleur il ne réussira pas. Biroli est encore toujours à Louvain, il se plait beaucoup je crois".

Ce même professeur s'était intéressé plus spécialement à Biroli et à Rwagasore parce qu'il avait été magistrat au Burundi. Dans sa lettre du 31-12-1951 il m'écrivit : "Vous touchez à la fin de votre service militaire, et bientôt viendra l'heure de votre départ pour la douce terre d'Afrique, vous connaîtrez la grande forêt, le fleuve majestueux, et sans doute aussi les belles montagnes de l'Urundi, où j'ai laissé une partie de mon cœur". Un autre professeur, également en droit, m'écrit quelques mois plus tard (le 3 aout 1953) "Je n'ai plus invité notre cher Joseph (Biroli). Quant à Rwagasore Louis, il est lamentable : il ne comprend rien et est buté. Il échoue avec des cotes de zéro ! Qu'est-ce-que cela réserve au point de vue politique ?". Ce professeur m'avait reçu à déjeuner chez lui à Brasschaat avec Joseph Biroli peu après l'arrivée de celui-ci marquant ainsi son intérêt pour cet étudiant pas comme les autres.
Les milieux des coloniaux estimaient en général que l'initiative venait trop tôt. Ils craignaient qu'elle "ne donne aux Noirs des idées d'égalité avec les Blancs menant ensuite rapidement à la demande de décolonisation."
Joseph m'a raconté beaucoup plus tard, qu'en passant par Léopoldville pour rejoindre Anvers il avait été insulté dans un club de coloniaux où il était reçu sur initiative d'un ancien du Burundi : aucune parole agressive ne fut prononcée mais il découvrit, à l'entrée, l'inscription : "aujourd'hui notre club a été déshonoré par un nègre."



Maaseik, printemps 1950. Devant la maison familiale des Jaspers, Joseph, Louis et la petite soeure Tilly

Quel accueil lui a été réservé en Belgique et à l'université ?

A ma connaissance, arrivé en Belgique, Joseph n'a eu à affronter aucune réaction d'hostilité ni de mépris. Bien au contraire, cet élégant jeune homme, discret et affable, prince de sang de surcroît, attirait tout de suite la sympathie. Les milieux "bien-pensants" accueillaient avec plaisir ce "Prince Royal" ! Parmi les étudiants de l'université il a été immédiatement accepté comme un des leurs et nombreux ont été ceux qui venaient me demander de pouvoir l'inviter chez eux pour un week-end. J'avais en effet la charge de surveiller ses fréquentations et toute invitation lui destinée devait passer par moi et obtenir mon accord. Je me serais volontiers déchargé de cette ingrate responsabilité mais le recteur Laude avait été formel... et l'on évitait de s'opposer au colonel Laude!
L'université avait un système d'internat obligatoire pour tous pendant au moins une année sur les quatre. Les week-ends l'internat était fermé et les étudiants rentraient chez eux ou

allaient chez un camarade d'études. Joseph Biroli passait ses week-ends chez les Pères Blancs à Bouchout, il y avait sa chambre et s'y trouvait bien, au début tout au moins. Très rapidement de nombreuses invitations me parvenaient de la part de familles belges, généralement aisées, anciens coloniaux ou non, qui tenaient à recevoir ce Prince si sympathique, et à l'introduire dans le cercle de leurs connaissances.
J'ose même croire qu'il a été trop bien reçu, par tous les milieux belges, et que cela ne lui a pas fait que du bien car à force de s'entendre aborder par un obséquieux "Monseigneur" ou "Prince" son ego, qui ne le portait déjà pas à la modestie, s'est encore renforcé.
Mais un jour il m'a confié : "tu sais Louis, cela m'embête toutes ces flatteries..."
Je crois cependant qu'après quelques mois il préférait passer le week-end chez des amis de l'université plutôt que chez les missionnaires. Compréhensible car non seulement il y était l'objet de toutes les gâteries mais surtout il y était plus libre et avec des jeunes de son âge.
Après quelques mois je suis allé dire au recteur Laude que je ne pouvais plus imposer mon arbitrage sur ses invitations, ses contacts et ses loisirs car il faisait preuve de prudence et de bon sens. Nous étions devenus amis mais il cherchait ses camarades dans sa propre promotion ; Jean Neuville un garçon très sérieux et de bonne famille, cherchait surtout son amitié et l'invitait souvent. Je crois savoir que cela s'est transformé en une amitié durable. Un autre de ses camarades de promotion, Jean-Claude Panis, a aussi maintenu le contact et m'a dit qu'il avait été invité à rendre visite au père, le Muganwa Baranyanka, qui l'avait très bien reçu dans sa belle résidence de Kayanza.
Je ne crois pas que cela ait eu une influence mais j'ai constaté que, lui-même étant catholique convaincu et pratiquant, forcément vu son milieu, ses copains étaient pratiquants. Je me souviens qu'il a voulu participer avec moi, son ami Neuville et d'autres, à la procession annuelle en faveur des missions, à Berchem, à laquelle le recteur Laude conviait professeurs et étudiants, ceux-ci en uniforme.
Bien sûr, notre relation n'était pas toujours sans tensions ; un jour Joseph me dit : "j'en ai marre d'être toujours surveillé par toi et de devoir obtenir ton accord pour tout ce que je fais !" Ce mouvement d'humeur m'a fait comprendre qu'il fallait lâcher un peu la bride ; ce que j'ai pu faire progressivement avec l'accord du recteur. Notre amitié n'en a pas souffert.
Joseph est venu passer quelques week-ends chez moi à Maaseik ; sa visite ne passait pas inaperçue dans cette petite ville de province. Joseph, jeune noble parfaitement éduqué, était d'une politesse exquise vis-à-vis de mes parents. Il était charmant avec ma petite soeur Tilly, de quinze ans ma cadette.
Nous nous sommes donné rendez-vous plusieurs fois, quand j'avais déjà quitté l'université, pendant mon service militaire que j'effectuais à l'École des Officiers de Réserve à Louvain. Joseph aimait me rapporter des nouvelles de l'université, de ses amis et parfois aussi de se gausser de certains professeurs.
Dans sa lettre du 28 juin 1950, en s'excusant d'annuler un week-end prévu chez mes parents à Maaseik, il m'écrit : "Je crois bien que tu m'excuseras auprès de tes parents pour ce dérangement, ça aurait été pour moi non seulement un geste d'amitié mais aussi de reconnaissance pour tout ce que tu as fait pour moi au cours de cette année".

L'accueil des professeurs a aussi été tout à fait normal et bienveillant.
Le recteur Laude m'avait chargé de présenter Joseph à chacun de ses professeurs, juste avant les cours. Tous ont eu un mot gentil pour lui sauf un : le professeur Verleyen, professeur de botanique qui m'a dit : "vous n'avez pas à me le présenter, c'est un étudiant comme un autre...". J'en étais un peu vexé mais Joseph trouvait cette remarque tout à fait normale. Ce professeur, qui avait la réputation d'être désagréable et parfois mesquin (parmi nous son surnom était – je ne sais pourquoi – "PIPI"), avait sans doute raison. Mais, devant la situation totalement inédite, ses collègues professeurs n'auraient pas apprécié que Joseph ne leur eût pas été présenté. Et c'était à moi de le faire.


1952, Joseph venu saluer son ami Louis prêt à s'ambarquer pour son premier départ en Afrique

Joseph a d'ailleurs été invité avec moi chez l'un ou l'autre professeur en famille, notamment par le professeur de droit, Maurice Verstraete. Celui-ci m'a écrit en août 1953, j'étais déjà à pied d'œuvre au Ruanda, son fils de l'âge de Joseph ayant quitté la maison : "Je n'ai donc plus invité notre cher Joseph". De son côté, le 3/1/53 le professeur Mineur, m'annonçant l'arrivée à l'UC de Louis Rwagasore, ajoute : "Biroli est toujours à Louvain, il s'y plait beaucoup je crois."
En mars 1952 il est venu à Anvers assister à mon premier départ pour l'Afrique. Il m'avait envoyé le télégramme suivant : "T'attendrai demain Anvers départ=Biroli".
Pendant mon premier terme (avril 1952 à avril 1955) en Afrique nos correspondances ont été éparses mais ininterrompues. C'est donc tout naturellement qu'il a été mon témoin de mariage, à Geleen en Hollande le 1 septembre 1955.

La vie à l'Université Coloniale

Je note ces souvenirs maintenant, cinquante ans plus tard, et constate avec étonnement combien les mentalités ont évolué. Jeunes universitaires, nous acceptions tous les contraintes et la discipline sans récriminations. Notre internat était soumis à un régime sévère, quasi militaire, avec contrôle de l'entretien et de la propreté des chambres par les aînés, limitation des heures de sortie, tenue vestimentaire correcte, heures des repas strictes. Joseph ne s'en est jamais plaint.
En première année il occupait une chambre pour lui tout seul alors que le système voulait que les "Monos", étudiants de la première année, soient hébergés par deux, un francophone et un néerlandophone. Petite faveur pour Joseph mais tout à fait indiquée. Une année plus tard, j'effectuais mon service militaire à Louvain, il m'écrivit sa satisfaction, après les vacances, de "retrouver sa bonne vieille chambre". J'avais pu constater, dès son arrivée, que cette chambre ne désemplissait pas, ses nombreux amis se réunissaient chez lui. Je l'ai mis en garde un jour afin qu'il se réserve le temps nécessaire pour l'étude. Je crois vraiment, non je sais, qu'il a été heureux à l'U.C.
Fin novembre 1950 il m'écrit à Louvain : "J'espère que tu te portes bien et que la vie militaire ne te change pas trop. Pour ma part, rien de changé. La vie à l'UC reste la même, peut-être un peu plus facile par la force de la routine. J'ai toujours la vieille chambre de l'année passée, mêmes copains, à part Weickman qui double la Mono". Et fin janvier 1951 : "A l'UC rien de neuf, toujours les mêmes coutumes. Tout doucement on se remet au travail, la fameuse "poutre" de la Techno inspire plutôt la frousse ...".
Qu'il ait été heureux à l'UC, il me l'a d'ailleurs écrit quand j'étais au service militaire et lui étudiant à l'université de Louvain : la camaraderie et l'esprit de l'U.C. lui manquaient. J'ai conservé quelques-unes de ses notes et y relis cette appréciation : "Je regrette Anvers, son esprit, l'amitié. Ici je suis entièrement libre mais il n'y a pas d'amitié ; on m'admire et me flatte mais on ne m'aime pas".

Une responsabilité à son égard m'était pénible : je devais gérer son argent de poche et ses dépenses. Or, il disposait d'un budget bien plus important que le mien ; il est vrai aussi qu'il n'avait pas eu l'habitude, comme nous, de vraiment devoir faire des choix dans ses dépenses ni de calculer. Toutefois, il n'avait aucune extravagance et n'était pas dépensier, simplement habitué à s'offrir ce qu'il convoitait.
La lettre du ministre au gouverneur général fixant, avant son arrivée en Belgique, les modalités financières de son séjour précisait : "L'intéressé devra payer intégralement le montant du minerval (15000 francs par an en chiffres ronds) et constituer une provision de 15000 francs entre les mains du Directeur de l'Institut qui gèrera un compte spécial des remises de fonds faites à Biroli, pour dépenses d'équipement, menus frais, dépenses de vacances, etc."
Le secrétaire général Guffens en était l'ordonnateur et moi, pendant les premiers mois, l'intermédiaire obligé. Jusqu'au moment où j'ai fait valoir que mon intervention dans ce domaine très personnel de gestion de son argent de poche n'était plus ni indiqué ni souhaité en ce qui me concernait.
Je me souviens d'une dépense que j'ai dû faire tout au début après son arrivée : Louis Armstrong venait donner un concert dans une grande salle à Anvers et Joseph me dit qu'il voulait y aller coûte que coûte. Bien qu'intéressé moi aussi, le coût du ticket d'entrée était au-dessus de mes moyens et j'ai dû demander à l'affable Secrétaire Général Guffens l'autorisation d'engager la somme. Grâce à M. Guffens mon billet a été pris en charge par l'université. Joseph et moi avons participé à un magnifique concert mais Joseph, ayant placé très haut ses espoirs, en était un peu déçu. Moi pas.
Je suis convaincu que Joseph Biroli, contrairement au prince Louis Rwagasore quelques années plus tard, s'est très rapidement intégré à la vie communautaire de l'université et a apprécié l'esprit qui y régnait. Deux professeurs de droit, avec lesquels j'ai maintenu une correspondance depuis le Ruanda m'ont écrit combien le sérieux et l'application aux études de Joseph Biroli, son intelligence aussi, contrastaient avec la désinvolture dans les études dont le prince royal Louis Rwagasore, son successeur à l'université, faisait preuve. Pour l'entrée de ce dernier en 1953, le recteur Laude a eu recours au même procédé et désigné le Major de Promotion Senior, Edmond Kremer, comme mentor. Celui-ci, dès 1957 mon Assistant en territoire de Nyanza au Ruanda, n'a pas rencontré chez son pupille le même esprit ni la volonté de réussir ses études. Néanmoins, Rwagasore, fils de roi, sans doute peu intéressé par les études, avait la fibre politique. Il l'a prouvé par la suite et engagé la lutte contre la Tutelle belge, pour l'Indépendance de son Burundi.

A suivre. ■

BADIBANGA (1)

Bonne nouvelle pour la revue, Archives et Musée de la Littérature (voir présentation en fin d'article), sur recommandation de Marc Quaghebeur, son administrateur général, grand ami du Congo, a accepté d'animer une nouvelle rubrique dans la revue, laquelle manquait jusqu'ici, consacrée à la littérature éclose dans les trois pays chers au cœur des Belges. Jean-Claude Kangomba Lulamba, attaché scientifique et chercheur auprès de l'institution, inaugure la série.

PAR JEAN-CLAUDE KANGOMBA LULAMBA

Thadée Badibanga, premier écrivain congolais ? chimères et vérités

I. Disputatio : les prémisses

En 1931 paraît à Bruxelles, aux éditions L'Eglantine, un recueil de contes intitulé *L'éléphant qui marche sur des œufs*, avec une préface de Gaston-Denys Périer et Georges Dulonge. Ce recueil est illustré par des croquis de Djilatendo, l'un des tous premiers imagiers congolais, avec son compatriote Albert Lubaki, dont Périer avait déjà diffusé des aquarelles dans *Nègreries et curiosités congolaises. III*, ouvrage paru chez le même éditeur l'année précédente.

En ce début de la décennie 1930, la publication en Belgique d'un recueil de contes d'inspiration africaine n'a rien d'original car des auteurs tels Olivier de Bouveignes [1], notamment avec *Contes d'Afrique* [2], ont déjà balisé cette pratique [3]. La nouveauté ici c'est que, pour la toute première fois de l'Histoire culturelle de cette colonie belge, un Africain est désigné comme auteur d'une œuvre écrite de fiction. Et l'heureux élu se trouve être Thadée Badibanga, un originaire de la province du Kasaï.

Badibanga n'est pas le premier auteur congolais car avant lui, Stefano Kaoze, le premier prêtre autochtone, a publié un essai en 1910 : *La Psychologie des Bantu* [4], procédant de cette manière à l'inauguration d'un espace culturel francophone en Afrique centrale [5]. Mais c'est justement cette auréole de “premier écrivain congolais” qui va attirer sur Badibanga les foudres des historiographes à la recherche du terminus a quo de la littérature nationale. Sous prétexte qu'il n'a subsisté aucune trace vérifiable de Badibanga après sa fameuse publication, une polémique, née après l'indépendance, a pris de l'ampleur dans les années 1980, alimentée par les théoriciens congolais eux-mêmes. Certains allèrent jusqu'à nier l'existence du fameux auteur, privilégiant la piste des administrateurs coloniaux qui, il est vrai, “se sont souvent amusés à signer des recueils de fables et de légendes sous des pseudonymes africanisants” [6], pratique qui se poursuivra au moins jusque dans les années 1950.

II. Disputatio : les péripéties

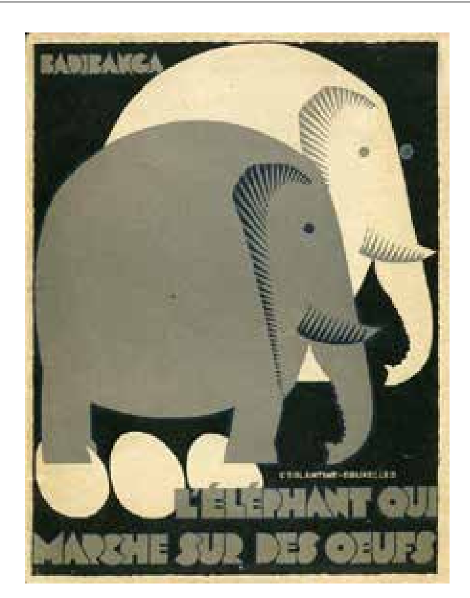
Dans l'ouvrage qu'il publie aux éditions Karthala [7] en 1984, le premier historiographe universitaire [8] de la littérature congolaise, Dieudonné Kadima-Nzuji, remet sévèrement en cause le statut de “premier auteur congolais” de Thadée Badibanga, à la page 23. Voici son argument : “Pour l'auteur de *L'éléphant qui marche sur des œufs*, il n'a jamais été identifié (...). On est dès lors porté à croire que *L'éléphant qui marche sur*

1 De son vrai nom Léon Guébels (1889-1966), qui fut magistrat à Élisabethville dès 1913, puis à Léopoldville de 1929 à 1952.
2 Son premier ouvrage littéraire, publié à la Renaissance du livre en 1927. Au moins huit autres publications de la même veine se succéderont jusqu'en 1952.
3 En effet, il y en a eu bien d'autres avant lui, en commençant par Henri Morton Stanley en personne (*My Dark Companions and their Strange Stories*, London, Sampson-Low-Martson & Co., 1893). On peut encore ajouter à la liste de nombreux missionnaires tels Pierre Colle, Eugène Hurel, Rafaël Van Caeneghem, Joseph Van Wing ...).
4 Stefano Kaoze, *La Psychologie des Bantu*, in Revue congolaise, 1e an, 1910, p. 406-437. Né probablement en 1885 et décédé en 1951, Kaoze a été ordonné prêtre en 1917 à Baudouinville (actuelle Moba), cité perchée sur le plateau des Marungu, contrée montagneuse située au sud-ouest du lac Tanganyika, dont il est originaire. Une édition complète de son œuvre vient de paraître aux éditions MEO de Bruxelles (Kaoze, Stefano. Oeuvre complète, édition établie sous la direction de Maurice Amuri Mpala-Lutebele et Jean-Claude Kangomba, préface de Marc Quaghebeur, postface de Mgr Jean Chrisostome Amade Aloma, Bruxelles, M.E.O. éditions & Archives et Musée de la Littérature (AML), 2018).
5 Voire en Afrique tout court, si l'on excepte le cas du Sénégal.
6 Silvia Riva, *Nouvelle histoire de la littérature du Congo-Kinshasa*, L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2006, p. 24.
7 Dieudonné Kadima-Nzuzi, *La Littérature zaïroise de langue française (1945-1965)*, Paris, ACCT et éditions Karthala, 1984.
8 Si l'on ne tient pas compte de la modeste compilation de Paul Mushiete Mahamwe, à l'époque étudiant à l'Université de Louvain : *Note sur la littérature congolaise*, in *La Revue Nouvelle*, 25.6, 15 juin 1957, p. 608-620 ; ou encore de l'étude autrement plus avertie de Joseph-Marie Jadot : *Les écrivains africains du Congo-belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Académie Royale des sciences d'outre-mer, 1959. Celle-ci constitue la première recherche du genre, à laquelle les travaux de Dieudonné Kadima-Nzuji donneront une suite d'une pertinence telle qu'elle en a fait un “classique”.

des œufs serait l'œuvre d'un écrivain colonial qui, sans doute pour s'amuser, s'était mis en tête d'écrire ce livre en un français rudimentaire. Sans doute ne le destinait-il qu'au public occidental qui, dans les années trente avec la "vogue du nègre" en Europe, se passionnait pour des cultures autres que la sienne, pour des civilisations différentes de la civilisation occidentale. Nous avons donc préféré faire partir notre étude sur des auteurs susceptibles d'être identifiés et des faits littéraires véritables". Kadima-Nzuji en profite pour fixer la limite a quo de la littérature congolaise à 1945 [9]...

Cinq ans plus tard, dans un numéro de *Notre librairie* [10] dédié à la littérature zaïroise, son collègue Pius Ngandu Nkashama remet le couvert avec une sévérité plus grande encore, mâtinée d'ironie : "Depuis les origines lointaines d'un fantomatique Badibanga (la preuve est faite qu'il s'agissait d'un pastiche, rédigé par un colonial belge), et ses nombreux (tout aussi fantomatiques) "Eléphants qui marchent sur des œufs" (en 1931), c'est par centaines que se comptent les titres des publications que les Zaïrois ont voulu, veulent littéraires" (p. 23).

L'ennui c'est que personne n'a pu apporter la preuve formelle ni du statut "fantomatique" de l'auteur ni de la supercherie liée à son ouvrage. Bien au contraire, comme le constate Marc Quaghebeur dans son introduction à *Papier blanc, encre noire* [11] : "L'absence de détail sur le destin ultérieur de Badibanga a amené Dieudonné



Kadima-Nzuji à mettre en question son existence (...). Sans avoir pu encore apporter la preuve irréfutable de l'existence de Badibanga, le père Bontinck n'a cessé, depuis des années, de rassembler des indices qui permettent d'accepter la version des préfaciers" (p. XCI, note 3).

1 La rumeur

En effet, dans son étude intitulée "Badibanga, singulier ou pluriel" [12], François Bontinck [13] commence par désigner le lieu d'origine de cette rumeur, qu'il situe chez Janheinz Jahn [14]. C'est en se référant à lui qu'Albert Gérard, professeur émérite de l'Université de Liège, affirme : "Badibanga serait (...) le premier africain qui ait publié un volume de contes indigènes en français, s'il avait existé. Malheureusement, il s'agit d'un apocryphe (...). Selon Jahn, l'auteur serait Joseph-Marie Jadot (...). L'éléphant serait (...) un canular monté conjointement par Jadot et Périer" [15].

2 Les protagonistes

Voici, ci-dessous, le parcours des principaux incriminés, à savoir les préfaciers et le présumé auteur :

- Gaston-Denys Périer (1879-1962) est un fonctionnaire de l'Etat Indépendant du Congo (EIC) qui accomplira une longue carrière au Ministère des Colonies et l'achèvera dans la fonction de Directeur des services Bibliothèque-Documentation-Presse et Propagande. Il assurera également quelques cours à l'Université coloniale d'Anvers.

C'est un promoteur hors pair de la culture africaine, comme le montre Pierre Halen dans cet aperçu de ses activités : "En 1922, il lance une première "Société des Amis de l'Art Congolais" et, la même année, il obtient du Ministre des Colonies Louis Franck, dont il est l'attaché de presse, la création du Prix triennal de Littérature coloniale (...). En 1930 paraissent les deux volumes de l'encyclopédie *Le Congo belge*, dont il est la cheville ouvrière. En 1936, on le retrouve à la base de la Commission pour la Protection des Arts et Métiers indigènes (COPAMI) et de la revue Artes africanae.

Après la guerre, c'est lui encore qu'on trouve parmi les initiateurs du Prix littéraire de la Foire coloniale [16], réservé aux écrivains africains" [17]. Gaston-Denys Périer est, également, le premier promoteur des imagiers congolais tels Albert Lubaki et Djilatendo (de son vrai nom Tshiela Ntendu).

9 Année de la fondation de la revue La Voix du Congolais, dans laquelle la plupart des intellectuels congolais fourbiront leurs armes.

10 Pius Ngandu Nkashama, *Littérature et expérience sociale : de la colonisation aux indépendances*, Notre Librairie, 63, 1982, 1989.

11 Marc Quaghebeur (dir), *Des textes sous le boisseau*, in *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaïre, Rwanda et Burundi)*, Bruxelles, Labor, 1992.

12 François Bontinck, Badibanga, singulier ou pluriel ?, in Papier blanc encre noire, op. cit., 147-170. L'auteur signale que c'est une version "revue et légèrement augmentée" de l'étude publiée dans la revue Zaïre-Afrique, 259, nov. 1991, p. 485-500. Cette version de Zaïre-Afrique elle-même fait suite à une étude de l'auteur parue en 1986 et intitulée : Badibanga, Blanc ou Noir ? (Zaïre-Afrique, 206, juin-juillet-août, p. 369-373).

13 François Bontinck (1920-2005) est un missionnaire de Scheut, docteur en Histoire ecclésiastique et professeur aux facultés catholiques de Kinshasa.

14 Janheinz Jahn (1918-1973), écrivain et traducteur allemand, s'est consacré à une série de publications sur la Négritude et la littérature africaine, à la suite de sa rencontre avec Léopold Sédar Senghor en 1951 à Francfort.

15 Albert Gérard cité par Robert Cornevin dans son ouvrage Histoire du Zaïre des origines à nos jours, Bruxelles, Hayez ; Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1989, p. 538-539.

16 Prix qui couronnera, entre autres, Paul Lomami Tchibamba en 1948, et qui en fera le premier romancier congolais avec Ngando (le crocodile), publié à Bruxelles en 1949, aux éditions G. A. Deny.

17 Pierre Halen, « les douze travaux du Congophile : Gaston-Denys Périer et la promotion de l'africanisme en Belgique », in Textyles 17-18, décembre 2000, p. 140.

- Georges Dulonge, alias Georges Thiry [18] (1903-1994), s'est rendu pour la première fois au Congo en 1926 comme agent territorial 2e classe. D'abord affecté à Bukama au Katanga, il passera ensuite à Mweka au Kasaï, lors de son deuxième terme. En janvier 1929, pendant son premier congé en Belgique, Thiry montre à Périer les aquarelles d'Albert Lubaki [19]. Malgré leur différence d'âge (23 et 50 ans), les deux congophiles se retrouvent sur une commune admiration de l'art congolais.
- A partir de la correspondance entre Périer et Thiry [20], le mystère du "fantôme" Badibanga est enfin élucidé. Voici ce que disait déjà de lui la préface de *L'éléphant qui marche sur des œufs* : "Originaire de Luluabourg, ancien élève des "monpères", Badibanga exerce la profession de tailleur. Pour son métier, il s'aide d'une machine à coudre Singer, à manivelle. Il vend des œufs, coupe les cheveux et répare les vélos. Dernièrement, il s'est mis en tête d'écrire au crayon les fables de sa tribu. Sauf parfois un mot impropre ou mal placé dans une phrase ainsi devenue obscure, rien n'a été changé ni au français, ni au style de ces pages sans littérature" (p. 10).

3 Le recueil des contes

A l'origine du volume, il y a cette lettre de Périer à Thiry, dans laquelle il lui demande : "Si vous entendez des contes noirs, notez-les, illustrez-les, expédiez-les-moi si cela vous agrée" [21]. Thiry sollicite alors ses "clercs" Ignace Mwamba, Matheus Kalomba et, surtout, Thadée Badibanga, qui se charge de traduire en français les fables recueillies tant par ses collègues que par lui-même.

Lorsque les fables sont réceptionnées à Bruxelles, Périer adresse cette remarque à son jeune ami : "Il faudra redresser le style et l'orthographe (...). Pourquoi n'avez-vous pas songé à le faire ? (...) Il y a des impropriétés de langage qui rendent parfois la phrase incompréhensible pour des non-initiés" [22].

C'est ce type de considérations qui seront, sans doute, à l'origine de la méfiance de certains critiques littéraires, méfiance qui s'est muée en véritable levée de boucliers contre le statut de Badibanga et de son œuvre. Or, une autre lecture aurait pu, tout aussi bien, en faire des indices d'authenticité de l'œuvre et de son auteur...

III Determinatio : la réhabilitation

Alors, L'éléphant..., un livre à deux, à quatre ou à six mains ? La réalité est que, tout en puisant dans un fonds commun de culture orale traditionnelle, l'auteur a fait œuvre de création en restituant cet univers à travers sa vision personnelle et dans une langue écrite ; langue, par ailleurs, non usuelle dans son environnement de vie. Le reste (en l'occurrence les interventions des correcteurs) fait partie des servitudes de tout manuscrit destiné à la publication.
Pour terminer, c'est l'occasion de rappeler que l'opus inaugural de la littérature francophone en Afrique centrale a valu à son auteur un prix prestigieux en France. Sur l'une des médailles de Vermeil frappées à la Monnaie et destinées aux lauréats de l'Académie pour le prix de la langue française, on pouvait lire : "Prix de la langue française, M. Badibanga, 1932". Un portrait du lauréat ainsi que la présentation de son recueil furent publiés dans *Les Feuillets Bleus* [23] (numéro du 6 mai 1933), un hebdomadaire parisien fondé en septembre 1929, qui mobilisait ses abonnés jusque dans le Congo Belge. ■

18 Un exemple, parmi d'autres, de la fameuse pratique de pseudonymes en usage dans le milieu colonial, y compris à travers des appellations d'origine africaine.
19 François Bontinck, *Badibanga, singulier ou pluriel ?*, *op. cit.*, p. 155 et passim.
20 Correspondance conservée par Ivan Dierickx et à laquelle Joseph-Aurélien Cornet a pu avoir accès. Il l'exploitera dans *60 ans de peinture au Zaïre*, Collectif, par J. – A. Cornet, R. De Cnodder, I. Dierickx et W. Toebosch, Bruxelles, Les Editeurs d'Art associés, 1989.
21 François Bontinck, *Badibanga, singulier ou pluriel ?*, *op. cit.*, p. 158.
22 Ibidem, p. 160.
23 On peut trouver cette collection à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Archives et Musée de la littérature en huit tableaux, empruntés à son site WEB



CHANTS DES WALÉS

En République démocratique du Congo où il a grandi, Parick Willocq a développé une passion pour l'Afrique et pour la photo. Alors qu'il photographiait des cases et des huttes en brousse, des femmes en sont sorties et ont exigé de poser devant l'objectif. L'idée lui est venue de leur faire raconter leur histoire par des montages photographiques.

PAR PAUL VANNÈS

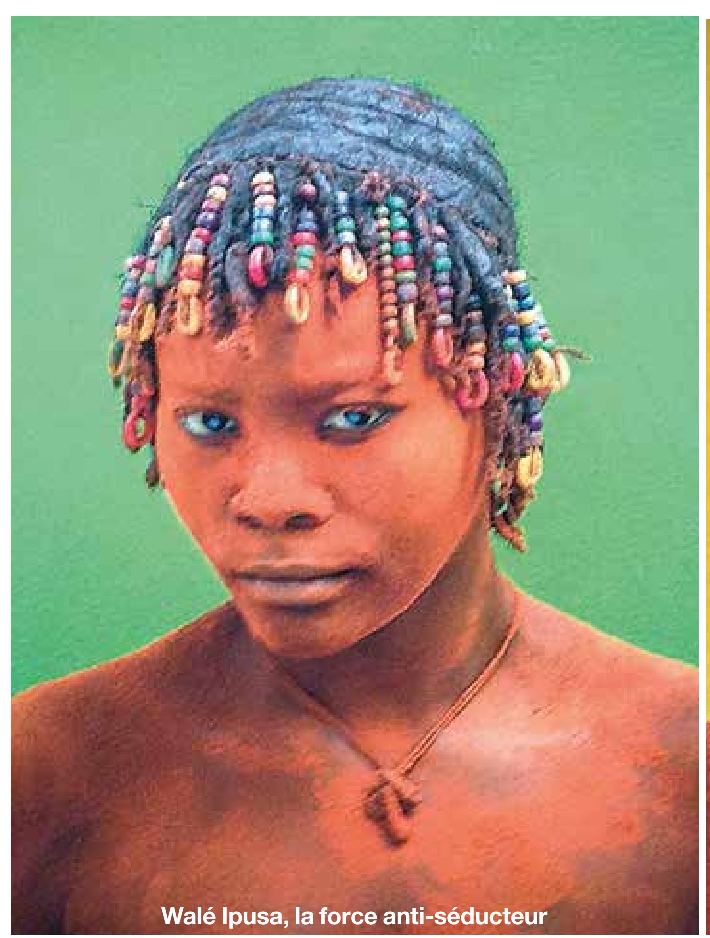
Ce qui me plait, c'est que le sujet devienne acteur et raconte sa propre histoire, nous confie Patrick Willocq. J'aime l'aspect relationnel et humain qui en découle. Ma photographie est de la mise en scène, une mise en scène artistique.
Dans les forêts de la région équatoriale vivent les Ekondas et les Ntombas, deux sous-groupes du peuple Mongo. Ces pygmées pratiquent le rituel "Walé" qui consiste à ce que des mères primo-parturientes vivent en semi-réclusion avec leur enfant. Elles sont entourées d'autres femmes de la communauté chargées de leur bien-être. Les "Walés" doivent imaginer un spectacle de danses et de chants qu'elles interprèteront le grand jour : celui de leur libération.

Ce temps de réclusion peut durer de deux à cinq ans et se passe chez les parents de la Walé afin de protéger le nouveau-né, fille ou garçon, héritier de tout un clan. La "Walé" ne pourra se livrer aux travaux des champs, à tout exercice physique ou même se promener seule. Tout rapport sexuel est proscrit. Toute l'attention et les soins seront portés à l'enfant, comme à la mère, aidée par les "Basomis", ses servantes et gardes. Le respect de ces interdits et d'une condition décidés par son époux et son père lui procure de fait un statut de patriarche aux yeux du clan. La "Walé" se couvrira en outre le visage et le buste de poudre rouge, autant pour se protéger des maladies que des mauvais esprits ou des hommes.

En fin de réclusion, elle sera amenée à offrir un spectacle codifié, exprimant par le chant et la danse ses désirs, ses rêves mais aussi son expérience de recluse. La valeur de cette prestation lui permettra de montrer sa supériorité sur les autres "Walés" et les discréditer.
A l'issue de cette cérémonie qui peut durer plusieurs heures, elle sera projetée dans les airs scellant ainsi la fin de sa réclusion, pour autant que son époux ait pu s'acquitter des coûts engendrés par le spectacle, par l'isolement de la jeune mère, et la rémunération de l'entourage. Patrick Willocq réalise une retranscription visuelle d'une cérémonie de fin de réclusion d'une "Walé" qui devient l'ordonnatrice de sa photographie. Après la construction par la communauté d'un décor de nattes, de feuillages et de bambous, la "Walé" exprimera ses désirs d'avions, de bateaux, d'hommes volages et repentants, de femmes méchantes et tentatrices ; elle parlera aussi de ce blanc venu la photographier et qui aurait pu faire un bon mari. ■



Le Musée de la Photographie, Centre d'art contemporain de la Fédération Wallonie - Bruxelles à Charleroi, a été inauguré en 1987 dans l'ancien carmel de Mont-sur-Marchienne. Il est aujourd'hui le plus vaste et un des plus importants musées de la photographie en Europe (6.000 m2), avec une collection de 80.000 photographies dont plus de 800 en exposition permanente et la conservation de 3 millions de négatifs.


Walé Ipusa, la force anti-séducteur


Walé Bongei, la brillante

Patrick Willocq est né en 1969 à Strasbourg. Photographe autodidacte, il a passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger, dont 23 ans en Asie et 7 ans en République démocratique du Congo. Il pose ici devant la photo "Walé Asongwaka s'envole".

L'AFRICAMUSEUM !

Le MRAC, rebaptisé en AfricaMuseum, a ouvert ses portes le 8 décembre 2018, après une fermeture de cinq ans pour une rénovation en profondeur. Durant cette longue attente, qui sembla encore plus longue aux anciens d'Afrique qu'aux autres passionnés de l'histoire de l'Afrique centrale, rares furent les privilégiés qui eurent accès au chantier. La découverte fut donc pour ainsi dire totale. Premières observations et réflexions.

PAR ROBERT DEVRIESE

Un grand succès esthétique et matériel, un flop sur le plan scientifique et humain (*)

Un grand succès esthétique et matériel en effet dont on ne peut que se féliciter. Les anciens bâtiments ont été magnifiquement rénovés ; le nouveau pavillon d'accueil est superbe ainsi que l'accès souterrain au musée (Prenez l'ascenseur si vous souffrez de vertige !) ; la rotonde est magnifique et finalement, on ne peut être qu'époustouflé par l'Art sans pareil, en effet. Pour le reste, quelle déception, à commencer par le nom !

AfricaMuseum ?

Le musée n'a pas seulement été décolonisé, il a également été débaptisé. Soit le nom est irréfléchi, soit les initiateurs n'ont pas su réaliser leur ambition. En effet, pratiquement 100% de ce qui y est exposé est Congolais. A l'exception des quelques conseillers de la direction du musée, les Congolais ne peuvent être que frustrés par ce "déshéritage". Les autres Africains quant à eux, ne peuvent revenir que tout aussi frustrés de leur visite car ils n'y auront pas retrouvé quoi que ce soit de leur région d'origine.

Absence du Roi Léopold II

L'absence à la vue du fondateur du musée est choquante. Le directeur général, Guido Gryseels, a beau dire que LII est présent partout à travers ses monogrammes mais, si le monument n'avait pas été protégé, il n'en serait rien resté. Rappelons qu'à partir de 2016 déjà, l'UROME engageait une campagne contre les projets du musée concernant le buste du Roi Léopold II : disparition pure et simple, profanation en l'exposant face contre terre, mise au dépôt avec les autres statues "hors-jeu" de la période coloniale. Les pressions diverses sur la direction ont dû être intenses car le buste de Léopold II se trouve encore bel et bien dans le musée, mais relégué dans un coin perdu, parmi quelques produits de ses pillages. Quelle subtilité !



Dans le dépôt souterrain ont été rassemblées les "images" (de toute évidence une traduction-Google du néerlandais "beelden") qui "faisaient autrefois partie de l'exposition permanente mais qui n'y ont plus leur place aujourd'hui".

L'observateur attentif remarquera que dans la galerie d'introduction déjà, la manipulation est de mise. D'une photo de bûcher portant le titre "Le zèle des missionnaires" on pourrait donc supposer qu'il s'agit d'un bûcher "d'objets que les premiers missionnaires tenaient pour païens". En regardant la photo de



près on constate qu'il s'agit en fait d'un bûcher de boucliers, et probablement d'armes, sous la garde d'un soldat de la Force Publique. S'il est certain que des missionnaires zélés se sont rendus coupables de telles pratiques, pourquoi cette tentative de manipulation ? Manipulation que l'on retrouvera à grande échelle dans la salle Histoire de la colonisation.

Salle Histoire coloniale et Indépendance

A propos de la traite des esclaves, pourquoi ne pas mentionner que la traite arabo/musulmane a commencé bien avant la traite transatlantique, qu'elle a fait bien plus de victimes, que la Belgique, la seule puissance coloniale à ne jamais s'être adonnée au trafic d'esclaves, l'a combattue, avec succès ? Mais, d'après les explications du musée il ne s'agit là que d'une confrontation d'ordre territorial avec les commerçants arabo-swahilis, terminée à l'avantage de l'Etat Indépendant du Congo par quelques campagnes sanguinaires, sous le couvert d'action humanitaire contre la traite d'esclaves.

Il s'agissait en effet de campagnes militaires et donc fatalement sanguinaires, mais qu'il fut ainsi donné suite aux engagements pris à Berlin est pudiquement omis. Il est par contre mentionné que “la traite des esclaves entraîne le dépeuplement…la banalisation de la violence…” ce qu'un peu plus loin on reprochera aux pratiques coloniales belges. Le texte du panneau “Combien de victimes l'Etat indépendant du Congo a-t-il faites ?” est de prime abord objectif.

Mais, le déficit démographique total catastrophique qui se monte à plusieurs centaines de milliers, voire quelques millions d'individus est entièrement le fait de l'arrivée des Européens. Pas question de guerres tribales, maladies endémiques, famines et ici, plus question du dépeuplement dû à la traite des esclaves.
Le texte termine avec “Selon certains, il représenterait un tiers de la population totale. Clairement, certaines régions sont plus gravement touchées que d'autres». Le terme “génocide” est prudemment omis mais, un tiers de la population totale ! Comment le visiteur non averti interprètera-t-il cette information.
Et “certaines régions plus gravement touchées que d'autres” ?
Cela voudrait-il dire que c'était pire encore dans ces régions ? La totalité de la population ?

Dans une borne audio-visuelle M'Bokolo, professeur d'histoire, parlant de la Commission d'enquête internationale, ouvre tous les registres de sa haine des Belges.

“Nous avons des photographies de l'époque qui montrent des mains coupées, parfois des enfants, des adultes à côté de leurs mains qui venaient d'être coupées. Et peut-être faut-il souligner que rien de tel n'avait vraiment été fait dans l'empire colonial européen en Afrique. C'est une sorte de première qui établit la véracité sur la nature de l'Etat léopoldien au Congo. Il est clair qu'il y a eu un génocide grave entre les années 1890 et la fin de la Première Guerre mondiale …». Si lui, ou le musée, disposait de telles photos, elles seraient évidemment exposées. Il omet bien sûr de signaler que c'était à l'initiative de





LII que la Commission d'Enquête fut envoyée, qu'il en publia le rapport et qu'il fit prendre toute une série de mesures correctives. Le panneau à propos de "La récolte du caoutchouc sauvage" permet de faire toute la lumière sur les mains coupées. "Le nombre d'agents européens n'est pas très élevé … mais ils détiennent une force militaire supérieure. Ils sèment la terreur avec l'aide de surveillants africains. Dans certaines régions, ces derniers coupent la main droite des villageois exécutés et la font parvenir aux agents pour leur prouver qu'ils n'ont pas gaspillé les munitions de l'Etat. Parfois, ils coupent également la main de personnes vivantes. Certaines victimes survivent à leurs mutilations ou blessures par balles". Ce dernier passage a été judicieusement ajouté afin de justifier les photos de personnes vivantes aux mains coupées. Le caractère mensonger d'une partie du texte est prouvé par la photo d'indigènes montrant des mains coupées.

Un panneau explique que "Les grandes épidémies tropicales, telles que la maladie du sommeil, ont des effets dévastateurs et trouvent un terrain propice dans une population affaiblie, sous-alimentée et traumatisée".

Ce ne sont donc pas les disettes et les grandes épidémies qui offrent une explication à la dépopulation, mais la traumatisation de la population.
Les soins de santé constituent le seul aspect positif de la colonisation belge dans l'exposition.

A propos de l'éducation : "l'objectif est de prodiguer une formation de base minimale à la plus grande partie de la population" … "1954 … fondation de l'université de Lovanium. … A l'indépendance en 1960, cette institution aura livré 20 universitaires congolais, tous des hommes".



Langues et Musiques

Tout au long de la visite du musée, le visiteur critique qui n'avale pas n'importe quoi ne pourra que constater que l'apport du colonisateur est appréciable. Cela est particulièrement le cas dans la salle Langues et Musiques. On y constatera que des Belges se sont appliqués à étudier les nombreuses langues locales, en ont fixé la grammaire, en ont rédigé des dictionnaires et contribuèrent ainsi à la création de cultures, qui, jusque-là n'existaient pas sous une forme délimitée.
Je ne puis partager, moi, l'opinion des Afro-descendants qu'il n'y eut pas d'"aspects positifs" de la colonisation et encore moins la banalité "Ce qu'on a fait sans nous (d'ailleurs inexact), on l'a fait contre nous".





Afropéa

Dans la salle Afropéa dédiée à la diaspora, on ne peut s'empêcher d'avoir l'impression que les expositions ne correspondent pas vraiment aux attentes des concepteurs. On y voit surtout des témoignages d'Africains épanouis, heureux de leur sort en Belgique

Art sans pareil

Dans la salle Art sans pareil on ne peut être qu'ébahi par la beauté de ces chefs d'œuvre de l'art mondial. On y apprend que la recherche belge a joué un rôle précurseur dans l'analyse des indices stylistiques permettant de développer des hypothèses touchant, par exemple, aux diffusions des cultes, la compréhension de la genèse de certains objets par l'analyse du style personnel ou la bibliographie des artistes. "Ce qu'on a fait sans nous, on l'a fait contre nous"? Mais pourquoi alors ne pas montrer le résultat de cette recherche belge, ne fût-ce que pour quelques-uns de ces véritables chefs d'œuvre ? Et, pourquoi pas non plus, sur base de quelques exemples, montrer les influences réciproques entre l'Europe et l'Afrique et les influences régionales ? Quelle occasion ratée pour un musée disposant d'une collection d'art africain unique au monde. Dans un des textes il nous est reproché de percevoir "l'art africain traditionnel comme un art du groupe sans marge créatrice et sans autre échelle de valeur que sa fonctionnalité". Commentaire d'autant plus remarquable quand on constate que dans le musée rénové on ne semble manipuler aucune autre échelle de valeur que la fonctionnalité des objets exposés.

Paysages et Biodiversité

Apparemment, on a oublié de décoloniser l'exposition de la biodiversité. La biodiversité montrée n'est, fort malheureusement, plus actuelle.

Le paradoxe des Ressources

- L'ivoire

Sous Léopold II, l'ivoire est l'une des principales sources de revenus de la colonie. Pour éviter l'extinction de l'éléphant, la législation sur la chasse n'aurait été durcie qu'en 1926. On omet de dire qu'en 1886 et 1889, déjà, plusieurs décrets interdisaient la chasse à l'éléphant sur toute l'étendue du territoire de l'Etat, à moins de permission spéciale. Avant l'arrivée des Blancs, l'ivoire était déjà un important produit d'exportation, tout comme les "marchandises humaines".

- Le caoutchouc

Le Congo était l'un des rares pays où l'on pouvait récolter du caoutchouc sauvage. Pour répondre à la demande occidentale croissante, des Congolais étaient contraints au travail forcé en guise d'"impôt". En 1900, ils ont récolté 6.000 tonnes de caoutchouc, d'une valeur de plus de 18 millions de francs (soit 186 millions d'euros). Le bénéfice généré par les investissements effectués par Léopold II a été utilisé pour des travaux d'urbanisme prestigieux, tels que la construction du musée de Tervuren.

Travail forcé, mais rémunéré. Impôt = récolte d'une semaine par mois, le reste pouvait être vendu.
Dans le but de maximiser les revenus, des agents ont certes gravement abusé de leurs pouvoirs. ■

(*) Prédiction du prof. Jean-Luc Vellut dans La Libre Belgique du 8/12/2017

Photos de F. Boulanger, F. Moehler et F. Hessel





MAYELE YA M'ZUNGU

Un des membres actifs du Forum, qui a un goût prononcé pour la recherche sur des points précis de l'histoire, fait profiter les lecteurs des résultats de l'une d'elles, pour le plaisir des amateurs.

PAR JEAN-PAUL RAMBOUX

Grâce à quoi l'explorateur Henry Morton Stanley savait-il d'emblée en s'embarquant à Nyangwe sur le Lualaba, que ce dernier n'était pas sur le parcours du Nil ? Le baromètre fut inventé par Torricelli dès 1643. En 1844 Lucien Vidie mit au point un baromètre aisément portable muni d'un mécanisme permettant le parcours d'une aiguille sur un cadran circulaire.

Sachant que la pression atmosphérique est fonction de l'altitude, il suffira de doubler la graduation de pression chiffrée en hecto Pascals, par une deuxième graduation chiffrée en centaines de mètres d'altitude. L'altimètre barométrique était né, et la précision de ce dernier s'améliorera au fil des ans jusqu'à atteindre en 1874, sur foi de la Revue Genevoise de Géographie, une possibilité de lecture à 10 pieds près (3 mètres) lors de l'usage de ces instruments sur le lac Tanganyika par Lowett Cameron.

Pour une exploration africaine, sachant que le Kilimanjaro culmine à 5.895 mètres, le choix d'un altimètre barométrique limité à 6.000 mètres sera suffisant, soit un étalonnage décroissant de 1.013 à 472 hecto Pascals. En attachement la formule tirée du net, ainsi que l'abaque dont abscisse et ordonnée reliant pression et altitude à température de 15°Celsius. Partant de cet abaque, je dessine le cadran ci-dessous d'un altimètre barométrique limité à 6.000 mètres. On voit qu'un tel cadran ne peut donner une lecture d'altitude qu'avec une approximation de cent mètres.
Pour l'avoir lu quelque part (Massoz, Stengers ou Deboeck ?), je sais que Stanley possédait un tel instrument lorsqu'il atteignit en 1874 le Lualaba à Nyangwe dont l'altitude est aujourd'hui renseignée à 491m.
Or Stanley avait déjà confirmé la découverte faite avant lui en 1858 par Speke selon laquelle le lac baptisé Victoria par ce dernier dont altitude 1135m était bien un déversoir du Nil blanc, mais dont l'amont restait encore à découvrir. Même si l'altimètre de Stanley n'avait qu'une précision de 100 mètres, cela lui permettait de constater que le Lualaba était nettement plus bas que le lac Victoria, et que, Nyangwe étant à la fois au Sud et plus bas que le lac Victoria, le Lualaba ne pouvait donc pas appartenir au Nil.



Pour ce qui est de l'explorateur John Hanning Speke avant lui, je n'ai encore rien lu concernant l'usage qu'aurait fait celui-ci d'un altimètre lors de sa découverte du lac Tanganyika conjointement avec Burton en 1858. Toutefois, l'usage d'un altimètre permet de comprendre que Speke fut immédiatement incrédule quant à l'éventuelle appartenance de ce lac au parcours du Nil.

En effet, la distance depuis Ugigi, 5° de latitude Sud sur le lac Tanganyika, jusqu'au marais de Gondokoro, 4° de latitude Nord à 10km au Nord de Djouba, est de 1000km à vol d'oiseau. Si l'on sait que l'altitude du lac était de 826 mètres à Ugigi selon la Revue genevoise de géographie, et que le marais est à l'altitude 545m, la pente générale obtenue est de 280/1000000 = +/- 0,03 %, soit une pente inexistante.
C'est ce qui décida Speke à explorer plus au Nord et plus proche du méridien moyen du Nil, ce qui l'amena à découvrir un autre lac qu'il nommera Victoria (1135m), dont le bord Nord est à 1° de latitude Nord. Arrivé là, le calcul de pente devint plus favorable : une dénivelée de 590m pour une distance restante de +/- 300km donne +/- 0,2 %.

Ce résultat parut suffisamment convaincant pour précipiter Speke à la National Geographic Society (NGS) afin d'y proclamer le lac Victoria comme déversoir du Nil. Sans altimètre, comment aurait-il pu enlever l'assentiment majoritaire de l'honorable N.G.S. avant même d'être missionné pour poursuivre ce qui restait de descente du Nil ?
Curieusement, la littérature concernant la recherche des sources du Nil n'est pas prolixe d'usage d'altimètre barométrique, exceptée la Revue genevoise de géogra-

phie pour l'année 1874. Cet instrument était-il fourni confidentiellement par la N.G.S. aux explorateurs anglais pour donner un avantage à ces derniers ? La course aux sources du Nil était auréolée de prestige, et le fait de ne pas perdre son temps en recherches vaines permettait aux détenteurs d'altimètres de gagner les autres de vitesse. Sachant que Speke et Burton redescendaient le Nil depuis le lac Victoria, Samuel White Baker remonte le fleuve jusqu'aux marais du Gondokoro, où s'opère la jonction des trois hommes en 1863.

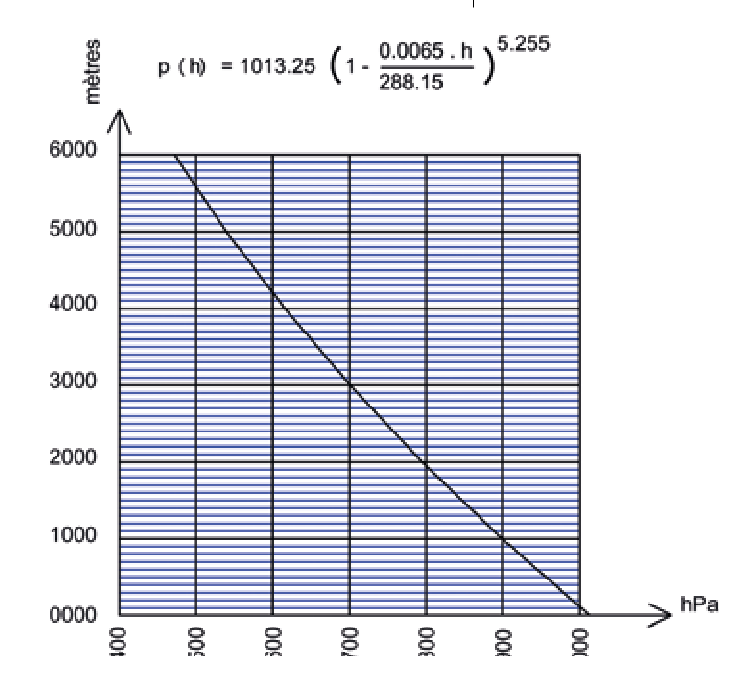
Depuis les temps immémoriaux, personne ne parvint jamais à progresser ni s'orienter dans les lacets inextricables et interminables des filets d'eau et des végétaux aquatiques du marais du Gondokoro. S'ensuit un cadeau historique hors du commun : Speke et Burton, provenant du lac Victoria, ont obligatoirement longé le bord d'un lac qu'ils ne nomment pas, en informent Samuel Baker, lequel en reconnaît le pourtour et le nomme lac Albert, inscrivant ainsi son nom au glorieux palmarès des découvreurs du Haut-Nil Blanc. Pour Speke la palme du lac Victoria et pour Baker celle du lac Albert en 1864. Et Stanley alors ? Qu'à cela ne tienne, en 1888, 14 ans après son rendez-vous manqué avec le Nil sur le Lualaba, il découvre le lac Edouard, lequel alimente, de concert avec le lac Victoria, le lac Albert, décrochant ainsi la 3e palme des découvreurs du Haut Nil Blanc.

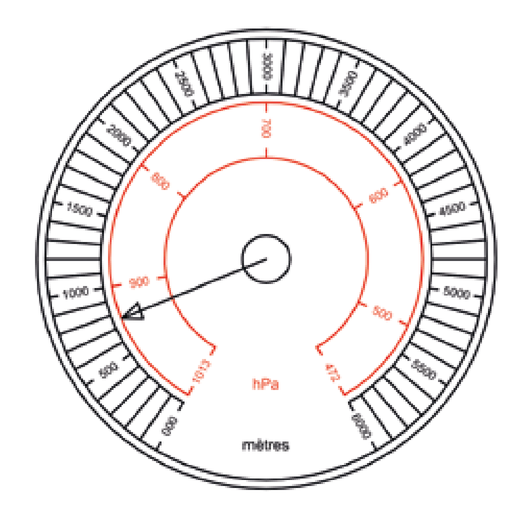
Et qu'en est-il advenu du lac Tanganyika ? Préoccupés d'abord par son hypothétique lien avec le Nil, certains explorateurs rencontrant la rive Est du lac remontèrent vers sa pointe Nord mais constatèrent que la rivière Ruzizi s'y jetait plutôt qu'en ressortait. La sortie (un lac d'origine volcanique ou d'écartement tectonique peut ne pas avoir de sortie) fut finalement découverte en 1874 par Lowett Cameron après un harassant parcours de contournement de ce lac longiforme pour tomber finalement, sur la rive Ouest à mi-longueur du lac, sur la rivière Lukuga, laquelle se jette dans le Lualaba à mi-chemin entre Kabalo et Kongolo, dont altitude moyenne de 560m. Trois explorateurs peuvent donc se partager les palmes de la découverte du bassin supérieur du Congo : la première palme à Burton en 1858 qui devance Speke d'un clin d'œil pour la découverte de la rive Est du Tanganyika, la deuxième palme à Lowett Cameron qui en 1874 trouve la sortie du Tanganyika par la Lukuga, et enfin la 3e palme, même année, pour Stanley qui lie Lualaba et Congo.

Au chapitre Lukuga, Wikipedia induit son lecteur en erreur. J'y lis : "*avant 1878, les eaux de la Lukuga s'écoulaient dans le lac Tanganyika. A la suite de mouvements tectoniques, et la montée du niveau du lac, le courant de la Lukuga s'est inversé dans le sens actuel, s'écoulant vers le Congo*".

Tout d'abord, c'est faux : j'ai sous les yeux le rapport de la revue genevoise de géographie qui indique qu'en 1874 Lowett Cameron relève précisément (au moyen de différents modèles d'altimètres barométriques de précision) le niveau du Tanganyika à Ugigi à 2.710 pieds, soit 826 mètres, au lieu des 775 mètres connus aujourd'hui. Le lac est donc descendu, et non remonté comme le prétend Wikipedia.

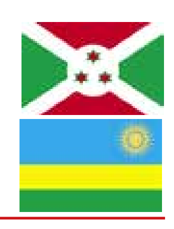
En outre, ce texte de Wikipedia présente un double illogisme : primo, quand bien même le Tanganyika eût été plus bas qu'aujourd'hui d'une centaine de mètres, il restait quand même nettement plus haut que le Lualaba, pointé à Kabalo à 560 mètres d'altitude et donc la Lukuga ne pouvait en aucun cas couler vers le Tanganyika, pas plus jadis qu'aujourd'hui. Secundo, suggérer que la Lukuga eût été un affluent du Tanganyika entraînait que le Lualaba eût été simultanément affluent du Congo et du lac Tanganyika. Je renseigne l'erreur à Wikipedia ce jour du 16-03-2019 à 12 heures. ■







Vie des associations



Calendrier des activités en 2019

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

Associations *	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt	12 DW		9 AB			15 EW				5 B		
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	2 G	3 AF	6 U	3 W	8 W	5 F	3 V 21 E	4 E	4 F	2 EF	6 L 11 E 15 E	4 T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47	27 W		2 A			1 B		31 W	12 P	10 W	30 H	
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 0486 74 19 46	27 W 29 M	24 P	24 AB	28 L						6 L		
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0496 20 25 70	7 M 27 AB			28 L		23 E			12 P	6 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50				11 G								
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		6 M	16 AW		15 M	16 E			12 P			
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				25 AW								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	22 C	19 XB	13 C 26 C	26 C								
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				27 AB								
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr				26 AW								
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09			9 AB			15 E				5 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	18 O	1 O 15 O 12 K	8 O 22 O 12 K 28 AB	5 O 23 AW	10 O 24 O 14 K	7 O 21 O 11 K		25 J 30 O	13 O 17 O	11 O 25 O 8 K	8 O 12 K 22 O	6 O 10 K 20 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/					2 P	16 PQ		3 JQ	28 PQ 29 PQ		14 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33				11 G		22 Q						
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95				16 M 24 AW	8 E	22V	13 E 16 M 21 E		19 E	22 M	11 E 15 E	10 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises au Portugal)						8 JW						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93												
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)								12 P				
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			16 AL								16 B	
UNAWAL (Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin)	12 G											
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	7 EW											
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				25 AW								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				13 AW								

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir ou de l'amitié/hommage/commémoration, Te Deum/défilé. **F** = gastronomie. **G** = vœux, réception, cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée, fête patronale. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique, promenade. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen

N° 15







A propos des recommandations

d'un groupe d'experts des Nations Unies venu enquêter une semaine en Belgique (début février 2019) sur "le respect par la Belgique des Droits des citoyens d'origine africaine"

Dans leur rapport provisoire, les experts ONU ont estimé qu'il était impérieux de remonter à l'histoire coloniale pour comprendre la situation actuelle de la communauté des citoyens d'origine africaine en Belgique.

Leur rapport s'est d'abord focalisé lourdement sur le fait que les autorités belges "*n'ont jamais formulé d'excuses, ni même manifesté un début de reconnaissance d'une situation d'exploitation massive pour la période de 1885 à 1960 au Congo,* où la colonisation a causé d'énormes souffrances..."

Même le musée rénové de Tervuren ne trouve pas grâce à leurs yeux, estimant que "*le processus de décolonisation a certes été entamé mais qu'il y reste encore trop de statues controversées*" (relevant l'absence de monuments en l'honneur des Africains) et que "*la discussion de la décolonisation doit sortir du musée pour être menée sur et dans la société*".

Ayant relevé que trop d'Afro-Belges travaillent en dessous de leur niveau de qualification, sont sous-logés, et subissent une discrimination systémique, les experts formulent quelques "*recommandations pratiques*" :

- L'Enseignement belge devrait inclure obligatoirement notre Histoire de la colonisation.
- Les textes existant à ce sujet devraient être réécrits pour devenir plus objectifs et inclure les atrocités commises.
- Des excuses officielles devraient être présentées pour ces atrocités. Ce geste est présenté comme primordial pour un "*processus de guérison et de réconciliation*".

La réaction du Gouvernement a été d'attendre le rapport définitif en septembre prochain avant de se prononcer.

Notre réaction à ce stade se veut nuancée et constructive par rapport à un panel qui a choisi de privilégier un regard orienté, mais qui s'inscrit bien dans la mentalité dominante du moment, où le "colonial bashing" est politiquement correct et où, pour entretenir ce courant de pensée, leurs tenants sélectionnent systématiquement ce qui leur convient, en éliminant soigneusement le contexte historique mondial, tout ce qui pourrait relever de la nature des sociétés, les acquis positifs liés à la colonisation, de même que les législations et instruments mis en place pour répondre aux injustices et insuffisances de notre société en pleine mutation multiculturelle et multiethnique.



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué :
Robert Devriese

Comité exécutif permanent (CEP)
Renier Nijskens, Guido Bosteels, Philippe Jacquij, Paul Vannès, Françoise Verschueren, Robert Devriese.

Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.

Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos :
Fernand Hessel
Adresse technique :
fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URCB
22 URFRACOL
23 VIS PALETOTS

Tout d'abord, personne ne niera aujourd'hui la nécessité d'inclure plus explicitement les Africains eux-mêmes dans tout ce qui a trait à leurs apports, leurs spécificités, leur vécu, leur ressenti, dans la société et le développement de leur civilisation très riche à tant d'égards. La contribution essentielle des Africains pendant la colonisation est tout aussi indéniable, et sur ce plan, le débat d'aujourd'hui est bénéfique, là où le narratif d'antan privilégiait trop exclusivement l'angle de vue des colonisateurs et de la puissance coloniale par rapport aux populations locales.

Le rapport des experts des Nations Unies est tendancieux lorsqu'il remonte dans certains aspects du temps colonial, y compris ceux qui sont encore historiquement controversés, qu'il minimise sinon ignore ce qui a déjà été mis en place et entrepris au niveau sociétal et légal en Belgique pour transformer notre société.

D'une société euro-centrique, relativement homogène, avec ses clivages de classes, notre société opère une mutation, certes encore trop lente et pleine de défis pratiques, vers une société ouverte, plus égalitaire et plurielle.
Nos pouvoirs publics ont créé des instruments légaux, appuyés par des institutions pour les accompagner: après la loi de juillet 1981 contre le racisme et la xénophobie, le Centre pour l'Egalité des chances et la lutte contre le racisme en juin 2013, devenu UNIA en février 2016, les diverses lois prévoyant des peines pour les délits et infractions et la mise en place de cellules de diversité dans tous les départements de la fonction publique.

C'est sur le terrain quotidien, dans notre vécu et avec une application concrète des incitants positifs, une mise en œuvre effective d'un changement de mentalité, une insertion non discriminatoire de toutes les forces vives du pays, y compris celles que représentent les citoyens d'origine africaine que nous rendrons le meilleur hommage à ceux qui, en d'autres temps, sous d'autres mentalités, ont réalisé une œuvre de mutation profonde au cœur de l'Afrique.

En effet, c'est par une collaboration et des synergies des colonisateurs et des colonisés qu'un résultat exceptionnellement bénéfique a pu être atteint : une société congolaise qui a pu ajouter à son riche patrimoine culturel et sociétal les avantages et les bases pour son insertion dans les courants civilisationnels mondiaux.
Quant à la question de savoir si la formulation d'excuses apporterait les effets de guérison et de réconciliation que le groupe d'experts recommande, la réponse mérite de rester plus que dubitative.

Personne ne peut nier que la question des excuses officielles se situe dans le domaine des susceptibilités non assumées et d'un puissant courant international du moment. Un important travail de recherches historiques objectives doit encore être mené pour mieux identifier un nombre d'affirmations sujettes à caution ou à replacement dans l'esprit du temps.
Pour certains, le fait colonial lui-même, bien qu'ayant été une force motrice de la société humaine de tous les temps, est abject tandis que pour d'autres les récriminations contre la colonisation sont un maquillage des échecs et des abus dramatiques sans fin dans les sociétés postcoloniales.

Comment expliquer qu'aujourd'hui les experts onusiens reprochent le fait colonial belge alors que la Société des Nations avait, sans réserves, attribué en 1923 à la Belgique le mandat de diriger les territoires des actuels Rwanda et Burundi ?

Plutôt que de nous en tirer avec des excuses officielles qui maquilleraient un thème à aborder réellement aujourd'hui, celui de mener une enquête critique sur les causes internes de la faillite d'une certaine Afrique, c'est en travaillant de manière bien plus consistante et attentive encore dans notre propre société sur l'aujourd'hui et sur l'avenir que nous rendrons le meilleur hommage à ceux qui sont directement concernés ; et en stimulant un débat pour une société plus juste et plus inclusive auquel tous les citoyens devraient être sensibilisés.

Renier Nijskens ■

Agenda trimestriel

Rubrique suspendue durant la période qui court, de la démission de l'administrateur délégué (Robert Devriese), communiquée durant la séance du conseil d'administration du 8 février 2019, jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur (Baudouin Peeters), laquelle ne sera effective qu'après approbation de la prochaine assemblée générale.
A partir de là, la rubrique sera complétée comme à l'accoutumée.
Lors de la dernière réunion du CA, une commission a été mise sur pied, en vue de présenter au CEP un projet d'actualisation des statuts et un projet de règlement d'ordre intérieur, appelés l'un et l'autre à aider l'UROME à se projeter vers le futur.

A méditer

"Il ne faut jamais oublier qu'une large part de nos connaissances relève de l'interprétation à partir de faits bruts qui ne témoignent de notre passé que par ce que nous leur faisons dire."

S. A. de Beaune et An. Balzeau, in *Notre préhistoire. La grande aventure de la famille humaine*, Belin, 2016

Échos des mardis

En prolongeant la chronologie atteinte dans le numéro précédent, la rédaction poursuit la publication des commentaires éclectiques relatifs aux Mardis mensuels comme aux sessions bimensuelles du Forum, à raison de 1 à 3 pages par activité, selon l'abondance des informations à traiter. Le commentaire comprend dans le premier cas la synthèse des projections et conférences, assortie d'informations complémentaires susceptibles de la corroborer, et dans le second les points saillants du débat.

PAR FERNAND HESSEL

Journée du 11 décembre 2018

En lever de rideau, un sympathique témoignage, plein d'informations intéressantes, d'Aldo Ferreti, entrepreneur italien arrivé au Congo en 1952 et actif dans la construction de routes, dit par un homme de métier avec le sérieux que requiert le sujet, vital pour le développement du pays. Pareil témoignage ne peut que mieux nous faire connaître la réalité profonde de l'immense Congo.

Ensuite, Jean-Claude Kangomba Lulamba (voir son article relatif à l'auteur congolais Badibanga dans le présent numéro, aux pages 36 à 39), docteur en Langues et Lettres de l'ULg, attaché scientifique aux Archives et Musée de la littérature de Bruxelles, brosse un portrait magistral de Stefano Kaoze, premier prêtre congolais depuis le XVIe siècle et premier écrivain congolais en date (voir Bibliographie du n°48 de la revue, page 67, Stefano Kaoze, Œuvre complète, AML 2018).

Le conférencier est un parfait connaisseur de l'œuvre de l'abbé. C'est lui qui entreprit, en collaboration avec Maurice Amuri Mpala-Lutebele, de réunir toutes les notes, écrites sur des feuilles volantes et dans des cahiers d'écolier, pour en faire l'édition complète.

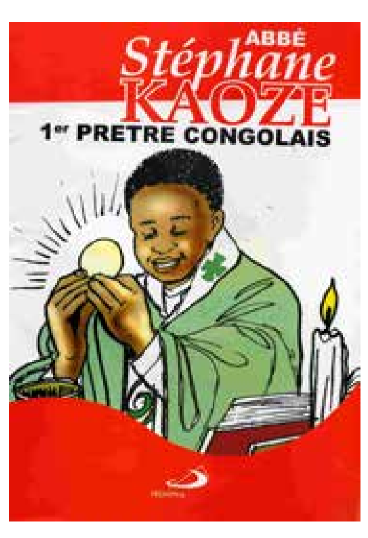
Il n'est un secret pour personne que le Père Tempels, auteur du livre fameux La philosophie bantoue, s'est laissé inspirer par l'abbé Kaoze. Dans la même veine, nombreux sont les auteurs qui ont analysé l'œuvre de celui qui avait fait de la philosophie un art de vivre, de celui qui le premier s'ingénia à approfondir la relation entre le colonisateur et le colonisé, démontrant les limites de l'un et de l'autre et luttant pour la réhabilitation de la culture ancestrale bantoue, dans une parfaite discipline sacerdotale. Il ouvrit la voie à la légion des prêtres noirs qui s'investit dans la marche des peuples africains vers la dignité, à commencer par leurs ouailles.

L'abbé Kaoze est entré dans l'actualité en 2017 à l'occasion du centième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il fut en effet ordonné prêtre dans la cathédrale de Baudouinville (Moba aujourd'hui) devant de nombreuses autorités ecclésiastiques, civiles et militaires et une foule estimée à 10.000 personnes.

Sa mémoire fut honorée par un livre de Mélanges réunis sous la direction de O. N'Kulu Kabamba et L. Mpala Mbalula, édité chez L'Harmattan (voir couverture ci-contre). Dans leurs contributions, les universitaires cernent les combats intellectuels menés par le prêtre, fortement pénétré de philosophie bantu, en particulier : « la mise en évidence par écrit de la valeur de la sagesse et de la culture bantu, la priorité donnée à l'émergence d'un christianisme africain, la valorisation de la philosophie et de la théologie africaines, la lutte pour l'émancipation de l'homme noir dans le concert des nations ». Les Editions Médiaspaul de Kinshasa lui ont consacré une BD dont couverture ci-dessous.

L'après-moambe fut consacré à la projection du film Tombouctou, sur la prise de cette ville par des affidés d'Al Qaeda. Esthétiquement fort réussi, mais terriblement interpelant quant à son contenu. ■





Journée du 12 février 2019

La journée commença par un témoignage particulièrement émouvant, fait par Anne Claessens, l'épouse bien-aimée de Jacques Hanot, l'une et l'autre parmi les plus fidèles débatteurs du Forum. Ceux qui ont eu la chance d'entrer dans l'univers professionnel d'Anne, spécialiste en physio- et électrothérapie et active, autant par profession que par dévouement, au Centre de Rééducation pour Handicapés physiques de Kinshasa, ont pu grâce à ce témoignage mesurer la justesse de ses interventions dans le débat. Anne installa également aux Cliniques universitaires de Kinshasa un service ad hoc et assura la formation des élèves infirmières. Par contrainte familiale elle dut rentrer en Belgique en 1969. Un témoignage à forte résonance humaine.

André Schorochoff, grand connaisseur de l'EIC et partant de Léopold II tout comme de l'histoire coloniale en général, gratifia ensuite le public d'un exposé sur l'œuvre léopoldienne dans les domaines judiciaire et administratif. Juriste de formation, il était parfaitement dans son élément et le titre qu'il donna à son intervention historique laisse apparaître clairement ses convictions : Léopold II, un souverain absolu pas si absolu que ça. On n'est jamais assez informé sur le fonctionnement de l'EIC, en ces temps où l'on s'ingénie, à grand renfort médiatique, à ternir la figure du fondateur du Congo.

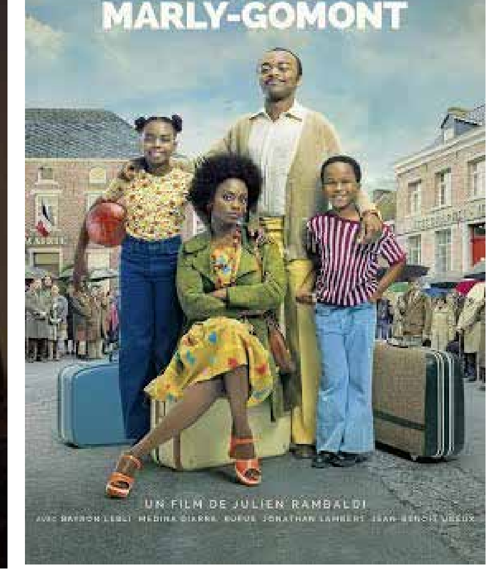
L'après-midi fut mis à profit pour projeter le film (qui n'avait pu l'être en date du 13 novembre 2018 pour raison de retard dans la transmission du document) de Julien Rambaldi : *Bienvenue à Marly-Gomont*, sorti en 2016.

C'est l'histoire de Seyolo Zantoko, médecin fraîchement diplômé originaire du Zaïre, qui en 1975 saisit l'opportunité d'un poste de médecin de campagne dans un petit village reculé de l'Aisne (Picardie).
Lui, sa femme et ses enfants, sont les seuls Noirs du village. On imagine facilement qu'au centre de l'intrigue il y a la difficulté d'installation d'un médecin noir dans une population rurale marquée par ses traditions, bien que le village soit sans médecin. Le cinéaste traite le sujet sur le mode humoristique, ce qui lui permet encore mieux de faire passer quelques vérités.

Pour la petite histoire du film, il est intéressant de noter que dès la première semaine de sa sortie en salle il totalisa 174.000 entrées en France (4e place des sorties de la semaine). Le distributeur augmenta aussitôt le nombre de copies de 280 à 473.

Au moment de terminer son exploitation en salle, le nombre de spectateurs monta à 558.200, principalement en Île-de-France, alors que le distributeur destinait plutôt le film à un public provincial. Le tournage du film a eu lieu à Steenkerque, petit village belge de l'entité de Braine-le-Comte. ■





© Photo Fernand Hessel

Échos du forum

260 (09.11.18)

La participation est faible, contrairement à la bonne habitude. Le président de séance, qui est aussi président du conseil d'administration et partant de l'association elle-même, met l'occasion à profit pour éclairer le Forum sur la dernière réunion du CA, particulièrement houleuse pour cause des revendications du rédacteur en chef de la revue : signer le bon à tirer et signer occasionnellement l'éditorial de la revue. Le titre d'éditeur fut également mis en débat. Et le besoin maintes fois exprimé d'une division plus rationnelle du travail fut remis sur le tapis, sans grand progrès, en dehors de la direction du Forum en voie d'attribution à Marc Georges et de la direction de la revue confiée à Fernand Hessel.

La décision est prise d'ouvrir une adresse spécifique pour l'envoi des articles à la revue : redaction@memoiresducongo.be, afin que MDC&RU ait une trace des envois pour le cas de crash informatique chez le rédacteur en chef.

L'unique invité, Yves Couvreur, ingénieur agronome, qui a passé son enfance au Congo belge, pour s'insérer une fois le diplôme en poche dans le secteur agronomique, au plan international (BIT) comme bilatéral (Burundi et RDC). ■

261 (23.11.18)

Les invités viennent d'horizons variés, à savoir :

❑ Marc Fabre qui a passé son enfance au Congo belge, avant de devenir ingénieur civil et de se mettre au service du secteur de la construction en RDC. En 1998, il fut contraint de fuir, après avoir arraché in extremis sa famille d'ascendance rwandaise aux rebelles, et de tout abandonner.

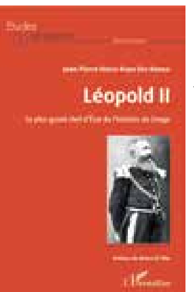
❑ Paul Coorens qui n'arrive au Congo, professionnellement parlant, qu'en 1963, un diplôme d'ingénieur commercial en poche, à la Sucrière de Moerbeke-Kwilu. Il rentre assez vite en Belgique où il se met au service de l'Union Minière au Port d'Anvers. Il est particulièrement intéressé par la position défendue par MDC dans le débat en cours sur la valeur de la colonisation belge en Afrique centrale, que la future série annoncée à CANVAS sous le titre de Kinderen van de kolonie risque de remettre en question.

❑ Peter Verlinden, le célèbre journaliste de la VRT, qui s'investit particulièrement dans la problématique congolaise et rwandaise, appelé bien sûr à donner son avis sur la série Enfants de la colonie. En l'écoutant attentivement, le Forum comprend mieux les écarts commis par rapport à la vérité historique, mais comprend également qu'il ne faut pas trop compter sur une condamnation d'un collègue par un autre, les journalistes de la même officine ne se mangeant pas entre eux.

Il est surtout question de l'AfricaMuseum et de sa subtile manière de biaiser la vérité historique. Paul Vannès, Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke et André Schorochoff sont en première ligne pour rappeler que sur le plan social et culturel, l'Administration belge du Congo a permis aux Congolais d'occuper le premier rang en Afrique. (1)

Les intervenants-maison dans la série télévisée dénoncent les procédés utilisés pour occulter la vérité et détourner les propos, pris au piège de leur impréparation à affronter des spécialistes de la communication.

La conclusion est que ce n'est pas ainsi que cessera la manipulation de l'histoire. Et le Forum marque sa satisfaction que Peter Verlinden ait apporté les nuances qui s'imposent dans le débat. Le président de séance fait état et justifie la lettre envoyée pour le compte de l'UROME à Guido Gryseels, mettant en exergue les contre-vérités exhibées (statuaire et légendes) dans ce que l'on nomme déjà la salle coloniale de l'AfricaMuseum. ■



(1) Voir : J.P Nzeza Kabu Zex-Kongo, *Léopold II, le plus grand chef de l'histoire du Congo*, Ed. L'Harmattan, 2018, p 125.





© Photo Fernand Hessel

262 (07.12.18)

La rédaction salue au passage l'excellente initiative prise par la nouvelle rapporteuse, Nadine Watteyne, de mettre en tête du compte-rendu la table des matières, avantage appréciable surtout que les CR prennent des proportions considérables, optant pour le verbatim plus que pour la synthèse.

Les nombreux invités se présentent à tour de rôle et apportent leur touche au débat en cours. Il s'agit de :

❑ Françoise Germain Robin, compagne du fameux journaliste Luc Beyer de Ryke. Ce dernier avait mis en chantier un nouveau livre, à partir de la mémoire des acteurs de terrain, à l'époque charnière entre le Congo belge et le Congo indépendant. Sa compagne a décidé d'achever le travail et de le diffuser ;

❑ Aymeric de Lamotte, jeune avocat, fils du fondateur de l'asbl bien connue active au Kivu et fondateur lui-même en synergie avec son frère d'une asbl qui vise à accorder une centaine de bourses d'études locales.

❑ Hotte Mejchede de la TV danoise, qui est intéressée par la contribution au débat fourni par MDC.

❑ Marine Imberechts, qui rappelle qu'elle a fait un exposé sur les relations entre la Belgique et les Etats-Unis au moment de la création de l'EIC, document qu'il serait utile d'exploiter, par un article dans la revue et une mise sur le site de MDC.

Pour le reste il a surtout été question de livres : *Regards d'époque, Glance at the past* (UROME) rédigé à l'intention des journalistes en reportage à l'occasion de la réouverture du Musée; *Discours du Roi des Belges* de Laurent d'Ursel (rédigé par 36 "nègres du roi" dont 4 appartiennent au Forum) ; *The New Congo* de Tom Marvel, promu par André Schorochoff ; *Une tragédie oubliée* de Michel Faeles, en phase de distribution aux autorités à travers le pays.

Daniel Depreter projette ensuite son reportage réalisé le 5 décembre 2018 lors de la présentation presse de l'AfricaMuseum (réalisé dans des conditions difficiles).

Etienne Loeckx fait le point sur son analyse des travaux de Memoirs à l'Université de Coimbra et propose une série de recommandations à suggérer au prof. Ribeiro.

Le débat se focalise surtout sur la réouverture imminente du Musée et les attentes des uns et des autres. ■

263 (21.12.18)

Parmi les nouveaux invités, citons :

-Brigid Grauman, ancienne rédactrice en chef de l'hebdomadaire anglais The Bulletin, qui prépare un livre en anglais sur base de témoignages de l'époque coloniale ;

-Jean-Claude Ndjakanyi, originaire du Kasaï, avocat au barreau de Bruxelles, en Belgique depuis une trentaine d'années, qui se montre particulièrement intéressé par les travaux de MDC&RB.

Un débat général s'instaure sur le terrorisme intellectuel sous lequel nous vivons contre tout ce qui a une connotation avec la colonisation (belge et autre). Fernand Hessel attire l'attention sur la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948, qui annonçait la fin prochaine de toute forme de colonisation.

Le plan Van Bilzen, selon André Schorochoff, s'inscrivait dans cette perspective. Tout cela n'exclut pas qu'il faille préserver la mémoire des périodes antérieures.

André Filée fait le point sur la numérisation des films à valeur mémorielle et fait appel à la collaboration des connaisseurs.

Les événements en cours conduisent ensuite le débat vers la problématique de la conservation de la mémoire coloniale dans le musée rénové. Chacun y va de ses avis et considérations, à l'appui des entretiens qu'il a eus avec les responsables à divers niveaux. Il en ressort que les approches négatives le disputent aux approches positives. Il est nécessaire de prévoir un article à large spectre dans le prochain numéro de la revue.

La session se termine et clôture en même temps l'an 2018 par un point sur les travaux en cours, sur la dynamique du site, sur la revue et ses perspectives nouvelles du côté des AML, sans oublier la rubrique bibliographique. ■





Afrikagetuigenissen

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 20



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Onwetend, verblind, verkrampt ?

Wat een rare tijden beleven wij toch ! Als nooit tevoren worden wij dag na dag overspoeld door een tsunami van agressieve acties en initiatieven met als enig doel : de Europeanen, en meer bepaald de Belgen, met een schuldcomplex op te zadelen.

DOOR GUIDO BOSTEELS

De politiek van Leopold II, de Lumumbacultus, het verwijderen van standbeelden en straatnamen uit de koloniale tijd, de TV-reeks 'Kinderen van de kolonie', het 'ontsmetten' van het Afrikamuseum van alle herinneringen aan wat de Belgen de Congolese bevolking hebben bijgebracht, de prangende vraag om excuses, niets is genoeg om tabula rasa te maken van een verleden dat nog slechts als een blinde vlek in het historisch geheugen van onze bevolking mag overblijven.

Mettertijd wordt de taak overigens nog mooi vergemakkelijkt : de hoofdredacteur van een "kwaliteitskrant" liet in zijn editie van 19 februari jl. nog horen dat nu de oud-kolonialen toch overleden of oud-bejaard zijn, "is het nu de hoogste tijd voor een morele herevaluatie". Zo luidt vandaag het gedachtegoed dat als leesvoer aan een 'ontwikkeld' publiek wordt voorgeschoteld !

Die arme "gekoloniseerden" toch : de scherprechters van het Afrikamuseum bijvoorbeeld staan al klaar met hun diagnose : drie woorden volstaan daartoe : racisme, uitbuiting en geweld (dixit directeur Gryseels in De Standaard van 20 augustus 2017). Dat die verdomde kolonisatoren een einde hebben gemaakt aan de slavenhandel en aan de gruwelijke stammentwisten, dat zij de Afrikanen het wiel, het schrift en een wereldtaal hebben leren kennen, dat zij rituele wreedheden en polygamie hebben bestreden, dat zij een succesrijke strijd hebben geleverd tegen een reeks endemische ziekten en het analfabetisme, dat zij de Congolezen vertrouwd hebben gemaakt met de christelijke caritas, dat zij in enkele decennia een indrukwekkende kosteloze medische infrastructuur en een uitgebreid, evenzeer kosteloos onderwijssysteem hebben opgebouwd, dat zij in dezelfde korte tijd een prachtige economische infrastructuur hebben ontwikkeld, dat zij zelfs begonnen waren met de opbouw van een systeem van sociale zekerheid, dat zij bezig waren een middenklasse te vormen waarvan het welvaartspeil het hoogste van heel Afrika was en reeds dat van zuidelijk Europa benaderde, dat alles zijn details van de geschiedenis die het hedendaags overheersend discours verstoren en dus liefst grondig verdonkeremaand horen te worden.

Even betamelijk wordt het geacht een discreet stilzwijgen in acht te nemen ten aanzien van de schrikwekkende neergang van de levensomstandigheden in het hedendaagse Midden-Afrika, waar het gros van de bevolking moet proberen te overleven met 1 dollar per dag, terwijl een upper class zich onderscheidt door wanbeheer, astronomische illegale verrijking en schaamteloze schending van het publieke en het private rechtssysteem.

In zijn artikel van 19 februari, waarin de voornoemde hoofdredacteur ongeduldig uitkijkt naar de spoedige dood van de laatste oud-kolonialen, begroet hij meteen de "afstammelingen van Congolezen die mondige intellectuelen geworden zijn". Wij kunnen hem de lectuur van een paar werken van zulke mensen aanbevelen. Zo is er bijvoorbeeld het boek van de academicus Jean-Pierre Nzeza Kabu Zex-Kongo : "*Léopold II – Le plus grand chef d'Etat du Congo*" (L'Harmattan, Parijs, 2018).

Merkwaardiger nog is het boek "L'Afrique à désintoxiquer" (Editions Dualpha) van de auteur en politicus Ernest Tigori (Ivoorkust), waarin deze betoogt dat het tijd wordt Europa te bevrijden uit zijn schuldcomplexen en Afrika uit zijn infantilisme. Volgens hem zijn er geen determinerende omstandigheden die de schijnbare onbekwaamheid van Afrika kunnen verklaren om eindelijk tot ontwikkeling te komen. Wanneer zullen wij in Europa eindelijk mogen hopen op de zo nodige openheid van geest die een constructieve verzoening tussen de vroegere kolonisatoren en gekoloniseerden mogelijk zal maken ? ■



Bonana aux Waides

Fidèle à la tradition, le dimanche 16 décembre 2018 à 12 h, le Comité des fêtes de l'ARAAOM organisa la BONANA 2019 dans sa salle de rencontre favorite au restaurant des Waides. Dès midi, un soleil lumineux s'efforçait de faire fondre le tapis immaculé formé par la première neige de décembre, tombée au cours de la nuit.

PAR LOUIS DESPAS Texte et photos

La présidente Odette François-Evrard ne manqua pas de mettre le temps de l'apéritif à profit pour remercier la petite trentaine de convives pour leur chaleureuse présence. Elle mit l'accent sur la simplicité et la convivialité, aptes à consolider les liens par des échanges. Cet objectif fut largement atteint, même s'il fallut déplorer quelques absences parmi les fidèles de l'association, pour raisons de santé d'une part, notamment celles de notre porte-drapeau, Albert Demoulin et son épouse, du couple jubilaire Bartiaux-Traen, sincèrement désolé, de Marie-Thérèse Gizzi, de Jules Vincent et sa compagne, et pour des raisons d'empêchement dû à l'obligation de participer au banquet organisé à Arlon par le RCLAGL. Elle remercia la nombreuse délégation de l'APKDL ainsi que José Jacob et sa



compagne, représentant l'ASAOM. La bonne humeur générale, renforcée par l'excellence du menu, témoigna une fois de plus de la réussite de la fête à laquelle l'association reste très attachée, même si les rangs des membres se font plus clairsemés avec l'avancée en âge des convives.

Avant le gâteau glacé en bûche, la présidente, clochette à la main, sonna les douze coups de minuit, ouvrant avec petite avance l'avènement de 2019. L'impayable Jempy prit le relais pour régaler l'assemblée de ses petites dernières.

La tombola cette fois fut délaissée, cédant la place à une agréable petite musique d'ambiance, qui retint exceptionnellement les convives jusqu'à 18 heures. Puis chacun reprit le chemin de sa maison, heureux d'avoir passé un bel après-midi, ballotté entre la nostalgie du soleil du Sud et la poésie du paysage hivernal du Nord. En pensant déjà au rendez-vous choucroute de janvier 2019. ■

Erratum : Le texte paru en page 1 du Tam-Tam 148 dans la revue MDC&RB 48 a été erronément attribué à F. Hessel. L'auteur du texte est Louis Despas. Avec les excuses de la rédaction.





Pour bien commencer l'année, rien ne vaut une bonne choucroute !

Pas de Nouvel An sans choucroute, dit-on au pays de Liège. Aussi, le 27 janvier 2019, le comité des fêtes convia les membres et amis de l'ARAAOM aux Waides pour une choucroute préparée avec amour et respect de la tradition.

PAR ODETTE FRANCOIS-EVRARD

Cette année cet agréable moment fut partagé par plusieurs délégations d'associations amies : le président Luc Dens et 17 membres de l'APKDL, la présidente An Haeck de l'association Ami-FP-Vriend de Flandre occidentale, accompagnée de deux sympathiques copines, José Jacobs et sa compagne, représentant l'ASAOM de Spa. Nous étions 35 convives.
La présidente congratula les uns et les autres et leur fit un petit discours plein de sagesse et d'érudition, dont voici le texte intégral :
"Je vous souhaite une bonne année 2019 et surtout une bonne santé. Votre présence auprès de nous pour une simple choucroute prouve que nous pouvons faire des choses ensemble et que la distance n'est pas un frein à nos rencontres. Le train est un agréable et économique moyen de transport en groupe, comme le prouvent les pensionnés de la KDL venus en nombre.
Je souhaite poursuivre cet effort de rassemblement qui fait du bien pour le moral et la forme de chacun d'entre nous. Cela permet également, grâce aux associations, de cultiver l'amitié avec nos amis dans la bonne humeur. Aujourd'hui notre rencontre s'accompagne d'une bonne choucroute garnie, dont les Liégeois ont le secret.

Le chou a un effet bénéfique sur le foie. Durant l'antiquité, les Romains et les Grecs mangeaient déjà le chou bouilli ou cru pour favoriser la digestion. Quant à nous, Liégeois, la proximité de la Rhénanie et la présence fréquente des envahisseurs germaniques ont fait que leur coutume est devenue la nôtre. Comme eux nous avons adopté la 'choucroute' dont la préparation rend cependant le chou beaucoup moins digeste, accompagné qu'il est de lard, de jambonneau et autres saucisses. A Liège, la choucroute est le menu du Jour de l'An, avec l'obligatoire pièce de monnaie sous l'assiette. C'est une façon pour se souhaiter à soi-même d'avoir de l'argent toute l'année.
Il existe d'autres coutumes de Nouvel An, dont voici un bref échantillon.
- Le baiser sous une branche de gui (surtout dans les Ardennes), pour trouver l'amour.
- Les étrennes, pour recevoir de l'argent toute l'année ; il faut en donner un peu le jour de l'An, aux mendiants, aux pompiers, aux éboueurs…, sans oublier ceux qui sonnent à la porte pour souhaiter la bonne année.
- Dans les familles, aller saluer les plus âgés le jour de l'An était recommandé. Ceux-ci attendaient paisiblement chez eux ces visites pour donner les étrennes aux plus jeunes et offrir différentes boissons, allant du café à l'alcool fort pour les aînés. Nous, on appelait cela "faire la tournée". On en sortait parfois très, très joyeux, enfants comme adultes. Ces coutumes-là semblent un peu oubliées actuellement. En un sens c'est dommage parce que cela fait partie de notre folklore.

Puis l'heure venue, les convives repartirent, persuadés que l'année nouvelle se présentait sous les meilleurs auspices. ■







© Photos d'Odette Vieilvoye

Peter Pan est enterré en Belgique

Comme promis dans le numéro précédent de notre revue, et bien que le centenaire de la Grande Guerre appartienne plus que jamais à l'Histoire, voici en quelques mots comment il se fait que Peter Pan, le grand ami des enfants, a sa tombe en Belgique.

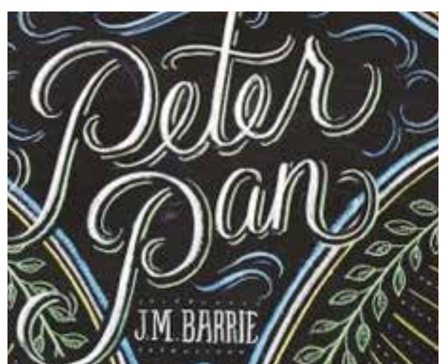
PAR JEMPY BONJEAN

L'écrivain écossais, James Barrie (1860-1937), est l'auteur de l'histoire de Peter Pan. Établi dans le quartier chic de Kensington, il avait comme voisins la famille Llewelyn-Davies : Arthur et Sylvia et leurs cinq enfants, dont l'ainé s'appelait George. Arthur le papa mourut en 1907 et son épouse Sylvia en 1910. James Barrie devint le tuteur des cinq enfants. Il s'en occupa admirablement et assura leur avenir.

C'est pour les enfants Llewelyn-Davies que James Barrie inventa l'histoire de Peter Pan, avec la Famille Darling, le Capitaine Crochet, le Pays Imaginaire, la Fée Clochette.
C'est George, qui naquit en 1883 et fit des études à Eton et à Cambridge, qui servit de modèle à Peter Pan.

À l'aube de la première guerre mondiale, il fut affecté au King's Royal Rifle Corps en tant que sous-lieutenant et envoyé sur le front de l'Yser, où il fut tué d'une balle dans la tête. Il fut enterré dans le cimetière britannique de Voormezele (un village près d'Ypres). C'est ainsi que pour les Britanniques Peter Pan est enterré en Belgique (voir localisation ci-dessous).

La stèle commémorative est encore régulièrement fleurie par les parents anglais et surtout leurs enfants, lors de leurs pérégrinations dans les cimetières militaires qui sont légion tout autour d'Ypres, avec comme place maîtresse le cimetière de Passendale, aussi émouvant qu'impressionnant. Peter Pan a sa statue dans le parc de Kensington à Londres. Une exacte réplique se dresse également dans le parc d'Egmont à Bruxelles.
Sir James Barrie la fit ériger en hommage aux enfants orphelins belges de la guerre. ■





Davies George Llewelyn

Rank : Second Lieutenant

Date of Death : 15/03/1915

Age : 21

Regiment Service : King's Royal Corps 6th Bn. 4th Bn. Rifle Brigade
Grave reference : II. E. 2.
Cemetery : Voormezeele, enclosure n°3.

He was the son of Arthur and Sylvia Llewelyn Davies. Stepson of Sir James Barrie, model of "Peter Pan"

Educated at Eton and Trinity College, Cambridge



Le n°149 de Tam-Tam est le dernier à paraître dans la présente publication, l'ARAAOM ayant opté, au terme de huit années de synergie avec Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, pour un partenariat avec la revue Tuma Mashua de l'AP/KDL. Le n°150, au format ancien, paraîtra incessamment et fera une grande part au programme.
L'ARAAOM saisit l'occasion pour adresser à MDC&RB ses vifs remerciements pour la fructueuse collaboration au Tam-Tam.







SPA





AG & moambe



Le 27 janvier 2019, dans les salons de La Pitchounette à Tiège, l'ASAOM a tenu son AG annuelle, suivie (et dans une large mesure poursuivie) de la traditionnelle moambe, sans laquelle elle perdrait sans doute l'essentiel de sa saveur, et même de sa vérité.

Trente-trois membres, parmi lesquels Joseph Houssa, bourgmestre honoraire de Spa, s'y étaient inscrits, ce qui indique une majoration sensible en comparaison des dernières années. Ce nombre est particulièrement encourageant pour le conseil d'administration, quand on sait que la moitié des membres en 2018 a payé une cotisation par sympathie et réside à divers endroits de la Belgique (Alken, Bruxelles, Huy, Knokke et autres lieux), donnant au cercle local une dimension nationale, ce qui convient parfaitement à une ville aussi rayonnante que Spa.

La partie AG fut menée tambour battant : l'amicale se porte bien, ses finances sont saines, son programme est respecté. Un fait marquant est à souligner : l'acceptation du Dr Paul Cartier comme administrateur. L'ASAOM se réjouit d'avance de pouvoir tirer profit de la grande expérience internationale du nouvel administrateur.

Pour le reste, la philosophie de l'AG fut de large application à table où Serge et Isabelle se coupèrent en quatre pour servir une moambe de bonne facture. Le troisième essai de notre restaurateur de prédilection peut être réputé concluant, même si aucun d'eux n'a mis un pied au Congo.

Les convives de marque furent nombreux à adresser quelques mots à la tablée : Cécile Ilunga, présidente d'URCB, Françoise Moehler, présidente de Niambo, Elisabeth Janssens, déléguée de SIMBA, Freddy Bonmariage, président du CRAA, Hugo Gevaerts, président de Boyoma (qui se fit sur le champ membre de l'ASAOM). Ainsi se forgent les liens entre les passionnés d'Afrique. ■









© PhotoS Fernand Hessel

De l'essor au lent déclin (1)

A la suite des deux articles consacrés à un projet de fourniture d'eau à Mokamo, la revue tient à ouvrir ses colonnes à un projet médical dans le même village. En voici une première livraison, au titre d'entrée en matière.

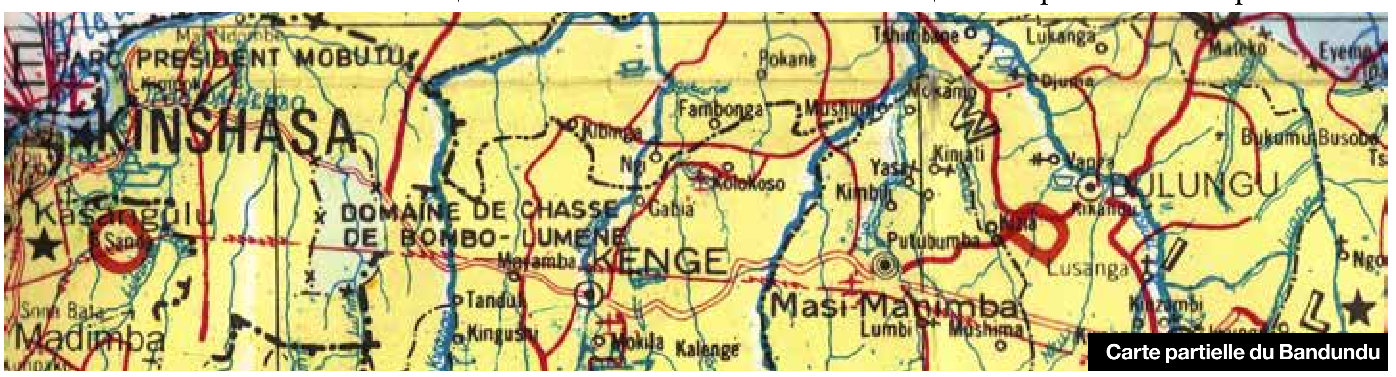
PAR ANDRE NICOLAS

Précisons d'abord que Mokamo, petit coin perdu de l'actuelle province congolaise du Kwilu, n'était autrefois qu'un village tout simple, situé sur la rive droite de la Lukula, non loin de son embouchure avec l'Inzia. Nous sommes à 4° sud, Kikwit est à 150km, Kinshasa à environ 500, Masi-Manimba à 90 vers le sud. C'est une région de savane et de palmiers et la puissante Compagnie du Kasaï, qui deviendra plus tard la Compagnie du Kasaï et de l'Equateur (CKE) va vite s'y établir et y développer une palmeraie de plus de 400ha. Une petite usine d'extraction va être créée le long de la Lukula, qui est navigable. L'usine sera bientôt dotée d'une machine à vapeur, venue d'Angleterre, installée en 1937, et qui fonctionnait encore en 2010. L'usine et la palmeraie emploient des centaines de travailleurs congolais et une poignée d'Européens. Et un nouveau Mokamo se développe, à quelques kilomètres de l'ancien village, on l'appellera, et on l'appelle encore "Mokamo CKE" : des quartiers se créent : camp "Etat", camp "Stade", camp "Pupu". Au début des années 50, la Compagnie du Kasaï décide la construction d'un vaste ensemble hospitalier destiné à son personnel. La Compagnie se voit offrir les terrains nécessaires à la construction par le Chef de terre de Mokamo, qui est le grand-père d'un Congolais vivant à Bruxelles, Michel Musimbi. En même temps, une mission jésuite et un couvent sont érigés.

L'hôpital est inauguré le 10 janvier 1953, lors d'une cérémonie grandiose, à laquelle le numéro 179 de "La Revue Coloniale Belge" du 15 mars 1953 fait écho :
"L'hôpital de Mokamo comprend une polyclinique avec dispensaire, un pavillon chirurgical à division aseptique et septique, un pavillon d'obstétrique (…), quatre pavillons d'hospitalisation comptant au total 120 lits, deux pavillons sanitaires, cuisine, réfectoire, magasins et communs, salle de cours pour infirmiers, caravansérail pour visiteurs…, ensemble que complètent les logements du personnel européen et indigène. La cité que forment ces bâtiments fait honneur à ses artisans, MM Pirart, Onséa et Thibaut, et à la Compagnie du Kasaï. Le Centre est dirigé par le Dr Guillaume Lincz avec l'assistance d'une communauté de RR.SS. de la Charité de Namur, qui ont entrepris d'en faire un havre de grâce et une manière d'abbaye. Le R.P. de Beaucorps, S.J., apôtre des populations locales, exerce là une aumônerie éminente."

L'hôpital et le couvent des Sœurs de la Charité ont suscité l'intérêt de Charles d'Ydewalle, qui dans Le Congo, du Fétiche à l'Uranium (Cuypers, Bruxelles, 1953), les décrit en ces termes :
"Telle cette Compagnie du Kasaï qui, à Mokamo, édifia le plus charmant petit cloître italien du monde, au centre d'un village modèle, où l'hôpital est un chef-d'œuvre. Voilà une compagnie (purement autonome celle-là) qui ne se contente pas de faire de la margarine et du savon."»

La Compagnie du Kasaï, devenue CKE, traversa les années difficiles sans trop de soubresauts : l'usine de Mokamo fonctionnait, l'hôpital rendait service à la population. Un témoin de ces années, Paul Jadoul, avec lequel j'ai eu le plaisir d'entrer en contact, a travaillé à Mokamo durant deux ans, de 62 à 64: il y était responsable des récoltes et de la comptabilité et évoque lui aussi



Carte partielle du Bandundu

l'hôpital dans un très beau livre, *Itinéraire d'un africain blanc* (Publibook, Paris, 2011) :
"Plus haut sur le plateau se trouvait l'hôpital de la société, ..., tenu par des sœurs de la Charité qui assuraient les premiers soins et les accouchements, assistées d'infirmiers congolais. L'hôpital, bien entretenu, était constitué de plusieurs ailes reliées entre elles par de larges corridors ouverts, mais sous toiture. Dans le même périmètre, entouré de paspalum, la maison des sœurs, la villa du docteur et la maison de passage de l'hôpital ..."

Paul Jadoul se lia d'une amitié qui dure toujours avec le médecin de l'hôpital, le Dr Luis Alvarez. Il lui arrivait même de l'assister lors de certains accouchements difficiles et au moins une petite fille de Mokamo, née en 1963, se prénomme Pauline en souvenir de lui.

Mais tout allait brutalement changer : les années 70 amenèrent avec elles la "zaïrianisation", confiscation voulue par le Président Mobutu de tous les biens détenus par des étrangers. L'usine fut désormais gérée par une société congolaise et les Sœurs de la Charité finirent par quitter l'hôpital et Mokamo, en 1976. Une période difficile s'ouvrait ainsi pour les gens de Mokamo : l'hôpital s'assoupit, les installations s'usèrent et les soins furent réduits à l'essentiel.

En 2006, un médecin congolais, prénommé Bienvenu, lançait un appel au secours : il venait de réussir une césarienne avec une vieille lampe de poche comme seule source de lumière. ■


1953. Mokamo, inauguration de l'hôpital par les autorités


1953. Vue de l'hôpital de Mokamo


1953. Mokamo, la foule à l'inauguration de l'hôpital


Hôpital de Mokamo vu de face


Vue latérale de l'hôpital de Mokamo


Mokamo. L'usine de la CKE


Mokamo. Usine CKE, machine à vapeur Robey

© Photos de la collection du projet Mokamo

Evoluer pour ne pas disparaître

Dans la vie tout est à la fois subjectif, relatif et évolutif. Ce qui ne l'est pas est mort ou à l'agonie.

PAR GUY JACQUES DE DIXMUDE

La subjectivité et la relativité sont monnaie courante et généralement admises. En effet, et fort heureusement, je ne pense pas a priori comme les autres, et la vérité qu'ils professent n'est pas nécessairement la mienne par son contenu ni son importance. La notion d'évolution par contre est moins bien partagée. Être conservateur est un état courant, sécurisant ; et le non changement est considéré plus vertueux que son contraire. "On a toujours fait comme ça !" et "C'était mieux avant !"' sont des expressions qui évacuent sans discussion toute forme d'évolution.

Qu'en est-il de notre CRAA, de sa vie par rapport aux trois caractéristiques énoncées ci-dessus ? De toute évidence il n'est pas encore mort, et donc évolutif.

Mais, créé par les pionniers de l'Etat Indépendant du Congo, repris et consolidé par les colons du Congo Belge, force est de constater que ses membres actuels ne sont que des descendants de ces deux catégories, ou, au mieux, d'anciens coopérants de la République démocratique du Congo. Le lien direct et local avec nos frères congolais s'est forcément relâché, pour devenir pratiquement inexistant.

Cette évolution n'empêche heureusement nullement le souvenir et sa commémoration, mais requiert une réorientation. Si des cérémonies annuelles célèbrent encore les anciens combattants, par manque d'effectifs survivants, aucune association ne les réunit plus : il n'y a plus de cercles d'anciens de Waterloo, et ceux qui subsistent se sont recyclés dans le folklore, ce qui n'est assurément pas dans les objectifs du CRAA.

Le CRAA a certes un passé glorieux, mais faute de se recycler, il se condamnerait à mourir en ne rassemblant plus que quelques nostalgiques de la "moambe", plus nombreux à un repas annuel qu'à la cérémonie tout aussi annuelle au monument de ses anciens. Il s'avère utile de retourner plus concrètement à nos sources : le Congo et ses Congolais. La RDC n'est pas derrière la porte et les vols étant désormais anti-climatiques, le plus simple semble être de rencontrer les Congolais qui nous entourent.

Aujourd'hui ce sont eux qui viennent chez nous, pas nécessairement bien accueillis et assimilés, et, retour des choses, nous arrivent même en missionnaires ! Nous avons quasi tous été chez eux, eu



Noms des pionniers, gravés sur le prestigieux monument aux Pionniers de Vielsalm

le grand bonheur de résider temporairement dans un pays magnifique, peuplé de personnes accueillantes, serviables, conviviales, joyeuses et prenant le temps de l'être. Bien sûr nous leur avons beaucoup donné, mais combien n'avons-nous pas reçu ? Nous avons été heureusement interpellés par une culture simple mais profonde, une façon de gérer le temps qui ne conduit ni au stress ni au 'burn out'.

Nous leur avons certes laissé un pays que nous avons créé de toutes pièces et qui était sans conteste le plus développé de l'Afrique noire, avec un potentiel économique riche et rentable. Mais, en leur accordant trop vite une légitime indépendance, impréparée et ingérable, nous sommes aussi devenus en partie responsables des dérives criminelles et politiques dont un pays comme la RDC n'est toujours pas sorti à ce jour. Bref, nous leur devons ainsi deux fois beaucoup.

Alors, pour les remercier d'avoir vécu une belle histoire commune, aujourd'hui devenue intégralement la leur, ne serait-il pas correct de les inviter à participer à notre annuelle journée du Souvenir ? Nous avons tant de souvenirs en partage ! C'est pourquoi, à l'instar de la commune de Vielsalm qui a invité en 2010 l'ambassadeur de la RDC à une visite commémorative à notre monument et y a apposé une plaque en mémoire des services réciproques rendus entre des particuliers de nos deux nations, et ce malgré des dérives criminelles des deux côtés, le CRAA a décidé d'inviter les 23 Congolais, Rwandais et Burundais résidant dans la commune de Vielsalm à déposer, conjointement avec ses membres, une gerbe en l'honneur des pionniers.

Evolution ? Certes. Réorientation positive, réaliste, raisonnablement axée sur un présent pour le moins plus interpellant que la culture automatique d'un passé brillant mais dépassé, qui n'apporte plus rien de concret, ni à nos frères congolais, ni aux membres de notre cercle. Réservons le folklore aux cercles de Waterloo. Le nôtre vaut mieux que cela. Du reste c'est la condition même de sa survie. Après nous, pas de déluge !
L'avenir est à l'Afrique d'où nous venons et qui sera demain le continent le plus peuplé.

Quelle belle image, lourde de symbole et porteuse d'avenir, serait celle des Noirs et des Blancs d'une même commune, recueillis fraternellement devant l'Etoile du Congo, taillée dans du coticule de la Belgique, magnifiées l'une et l'autre au centre de notre monument !
La cérémonie serait tout naturellement, pour le plaisir des deux communautés, suivie d'un déjeuner de retrouvailles. Nous y reviendrons. ■




L'étoile en coticule de Vielsalm

© Photos Fernand Hessel

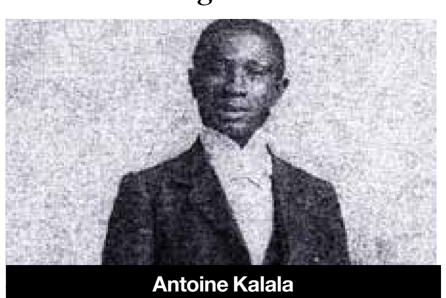
Le monument qui fait la fierté du Cercle royal africain des Ardennes, expliqué aux jeunes

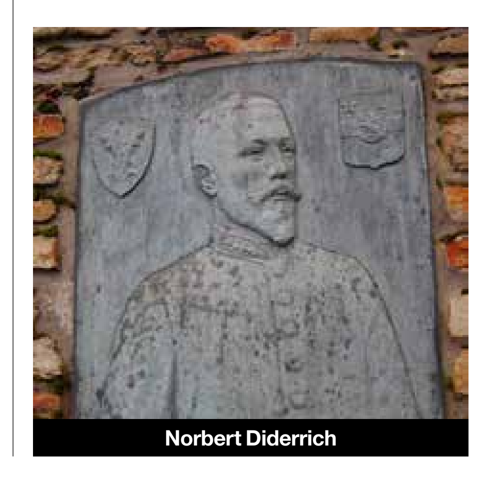
Il est certes important de buriner dans la pierre le nom de ceux qui ont contribué au développement de l'Afrique centrale. Et est tout aussi important d'informer les jeunes générations sur ce que fut leur engagement. La rédaction s'engage à s'y investir.

PAR GUY JACQUES DE DIXMUDE

Notre monument mentionne et a retenu le nom de 52 vétérans de Vielsalm et environs. Il en manque, mais ce n'est déjà pas mal. Parmi ces noms, dont pour mémoire la date inscrite est celle de leur(s) départ(s) pour le Congo, quatre bénéficient d'une mise en valeur particulière : Jacques, Laplume, Burnotte et Diderrich. Les trois premiers ont déjà eu l'honneur de la revue. Le quatrième attend toujours.
Qui était Norbert Diderrich (Vielsam 1867 – Bruxelles 1925) dont la plaque commémorative en bronze, due à l'artiste Georges Petit et inaugurée le 23 novembre 1925, soustitre son effigie du laconique : explorateur du Katanga de 1890 à 1893 ? Géologue et ingénieur de profession, Diderrich est surtout connu pour les études consacrées aux ressources naturelles qu'il a menées pour l'EIC. Il y part la première fois en 1880, au titre de géologue de l'expédition Delcommune, pour y étudier les métaux nobles et les minéraux du sous-sol katangais. Après son retour, Léopold II lui demande de reprendre du service comme directeur de la toute nouvelle Direction de l'Agriculture et de l'Industrie et d'y organiser l'exploitation agricole et industrielle du pays. Il rentre à Vielsalm le 22 avril 1893 et y fait l'objet d'une brillante réception.
Mais il est surtout connu dans sa région d'origine pour avoir adopté le jeune orphelin Kalala, originaire de la région de Lupungu dans le Haut-Sankuru, qu'il a ramené en Belgique et à qui il a donné une solide éducation. Kalala est le premier Congolais, alors âgé de 7 ans et d'une grande taille, que les habitants de Vielsalm ont eu l'occasion de rencontrer.

Voici son histoire. Quelques temps après le passage de l'expédition du commandant Bia, le village de Kalala est attaqué et rasé par un chef nègre, ami et vassal des arabes marchands d'esclaves. Son père et sa mère sont tués et lui-même est attaché à la chaine des esclaves dirigés vers le village du vainqueur. Réduit en esclavage, l'enfant parvient toutefois à tromper la vigilance de ses ravisseurs. Par chance, Diderrich et ses hommes, se trouvent dans les environs de Lupungu. L'ayant trouvé exsangue, ils mettent l'enfant en sécurité. Le petit Kalala s'attache à l'ingénieur qui le garde près de lui. Courant les dangers et subissant les privations auxquelles l'expédition de son protecteur est habituée, le garçon arrive ainsi heureusement au Tanganyka et à la jonction avec le capitaine Jacques. Ayant regagné Boma, Diderrich confie l'enfant à un ami, Van den Plas, intendant général à l'Etat du Congo, et c'est ce dernier qui ramène Kalala en Europe par le bateau Komassy.
A Vielsalm, Kalala habite chez Bernard Denis, oncle de Diderrich. Le gamin se fait rapidement de nombreux et curieux petits amis parmi les garçons de la localité. Son protecteur lui fait faire de sérieuses études au collège de Carlsbourg où il est baptisé et reçoit le prénom d'Antoine, ayant pour marraine la comtesse d'Ursel. Ses études terminées, Antoine Kalala reprend le chemin de l'Afrique et y fonde famille. Pendant des années, il restera en correspondance avec ses bienfaiteurs de Vielsalm. ■


Antoine Kalala


Norbert Diderrich



Vie de l'association

Le cercle livre ci-après trois informations susceptibles d'intéresser ses membres en particulier et les lecteurs de la revue en général.

PAR ROLAND KIRSCH

La famille Liégeois

La famille Liégeois habite actuellement Bastogne, et est d'origine gaumaise, précisément de Mussy-la-Ville. Le grand-père Georges arrive au Katanga en 1920 pour y travailler dans les entreprises minières. La grand-mère Oliva le rejoint en 1926. Marcel, leur fils est né en 1927 à Lubumbashi.

La famille revient en Belgique en 1930. Dans le milieu des années 1950, Marcel, nostalgique, épris d'aventures et amoureux des grands espaces, est de retour au Congo, à Kamina, pour y exploiter un ranch appartenant à la société d'élevage pastoral de la Lualu, immense entreprise qui approvisionne, grâce à ses milliers de têtes de bétail, les populations du Kasai et du Katanga.

En 1957, à Kamina naît Marina Liégeois. Son parrain est Jean Militis, ami de la famille, compatriote gaumais du papa et sur place à cette époque, dans le cadre de ses activités militaires et ses exercices de survie en brousse pour les commandos et parachutistes qu'il dirige.

Les premiers troubles en 1960 acculent la famille à revenir en Belgique. Marcel y poursuit et y termine une carrière dans l'enseignement. Il décède en 2011 à Bastogne.

Fin 2018, la famille Liégeois décide de confier une série d'objets africains authentiques au Musée de Differt-Messancy, dont Léopold Hols est le conservateur alors que Mgr Roger Lordong, père mariste belge de Hondelange (Sud-Luxembourg), basé à Lyon (France), aumônier général des aveugles pour la France et l'Outre-Mer en est le président, et René Demoulin, le secrétaire, chargé d'animer l'asbl Institut de Nazareth, qui héberge le nouveau Musée de l'Afrique.

Le colonel Jean Militis

Jean Militis est né le 15 janvier 1922 à Sainte-Marie-sur-Semois, en Gaume, entre Etalle et Virton. D'abord bûcheron à l'âge de seize ans, le métier des armes s'impose à lui pendant la dernière guerre, dans la Résistance puis dans le maquis et dans la foulée au sein de l'armée américaine qui occupe l'Allemagne et l'actuelle Tchéquie. En 1945, il entre dans l'armée belge et participe avec le contingent belge à la guerre de Corée.
Il forme ensuite des commandos à la survie au Congo belge notamment dans la région de Kamina et dans le Bas-Congo. Patron de l'école des commandos à Marche-les-Dames, il entreprend des raids en Corse. Il prend sa retraite en 1977 avec le grade de colonel. Député fédéral à 59 ans, il se dévoue à la cause humanitaire de défense des handicapés, au cyclo-


Le Comité Spécial du Katanga a cinquante ans
L'imposant bilan de ses activités

Une page de La Nation belge - qui cesse de paraître en 1956 - datée du 15 juillet 1950, tenue par un membre de la famille Liégeois

tourisme et à l'écriture. Jean Militis, le soldat le plus décoré de Belgique, décède en 2006.

La base de Kamina.

Kamina devient une immense base militaire en 1953 et est établie pour assurer la défense des territoires d'outre-mer (Congo et Ruanda-Urundi). Située sur les hauts plateaux du Katanga entre Elisabethville (Lubumbashi) et Luluabourg (Kananga), cette position stratégique avait une superficie d'environ 50.000 hectares, équivalente à une province belge. Elle disposait d'un aéroport avec une piste de 3km et était reliée à la côte atlantique par une ligne de chemin de fer. Actuellement, chef-lieu de la province du Haut-Lomani,

Kamina (200.000 habitants) a conservé sa base militaire pour l'armée congolaise, chargée actuellement entre autres de réintégrer dans l'armée régulière les rebelles de l'Est, mais a repris également l'élevage intensif du bétail grâce à l'intervention active de l'homme d'affaires belge George Forrest, aidé par les universités de Liège et de Lubumbashi. ■


Avec le Roi Baudouin sur l'exploitation du bétail à Kamina, en 1955


DAM Suzy & J-P Visite du Foyer social

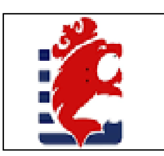

Kamina, 1955. Défilé devant la tribune royale


Militis et Dumont au ranch de la Lualu. © Etre ou durer de R.P. Dawant Weyrich

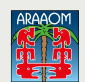

J. Militis, l'officier le plus médaillé de Belgique

Photos tirées des archives de l'auteur et d'anciens de Kamina



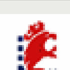



ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES


Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Vieilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.18 : 52
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278


Président : Fernand Hessel. Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira. Place Achille Salée, 9, 4900 Spa. 087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres administrateurs : Paul Cartier, André Voisin (Past-Président et UROME),
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com;
0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 31.12.18 : 104.
Présidents d'honneur : Joseph Houssa et André Voisin.
Membres d'honneur : M. et Mme Craenen-Hessel, M. J. Houssa, M. M. Huart, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter.
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032


Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres administrateurs : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean, Henri Bodenhorst
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel
hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.18 : 40
Compte : BE35-0016-6073-1037


Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : cercle en formation.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

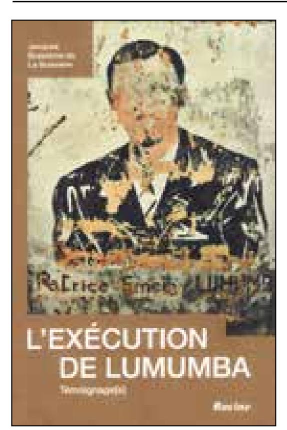
Réalisations internes
- **16.12.18** : ARAAOM Bonana aux Waides
- **16.12.18** : RCLAGL + Amicale Massonet à Arlon
- **27.01.19** ASAOM AG & Moambe
- **27.01.19** : ARAAOM Choucroute aux Waides à Cointe
- **29.01.19** : ARAAOM CA à Liège
- **06.02.19** : CRAA CA à Basse-Bodeux
- **07.03.19** : ARAAOM CA à Liège.

Réalisations externes
- **06.01.19** : URCB Bonana à Ganshoren (fh)
- **17.01.19** : MDC&RB CA à Ixelles (fh)
- **18.01.19** : MDC&RB Forum 264 à Tervuren (fh)
- **08.02.19** : UROME CA à Bruxelles (fh)
- **11.02.19** : MDC&RB CA à Ixelles (fh)
- **15.02.19** : MDC&RB Forum 266 à Tervuren (fh).

Prévisions
- **26.04.19** : FRABELCO AG à Bruxelles
- **27.04.19** : CRNAA AG & Moambe à Jambes
- **28.04.19** : ASAOM & ARAAOM Déjeuner de Printemps
- **08.06.19** : Os Amigos au Portugal.

Dispositions communes aux cercles ASAOM et CRAA

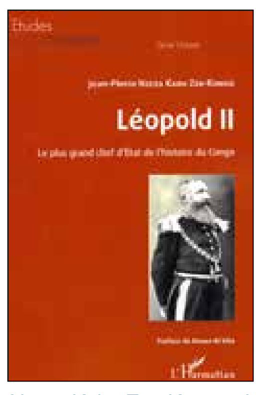
- Pour les cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue - voir exemples ci-dessus), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC) avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be.



Brassinne de La Buissière, J., *L'exécution de Lumumba*, Racine, 2018
Broché, 224 pages,
240 x 16 x 155 mm
19,95€.

En faisant exécuter Lumumba, Godefroid Munongo a fait de lui un héros ! Se demande-t-on le pourquoi de cette exécution ? Les circonstances exactes ? Les conséquences ? En cette période de contrition, de culpabilisation absolue des colonisateurs, la lecture d'un livre objectif est salvatrice.
Jacques Brassinne a fait une thèse de doctorat, a fait pour elle des recherches que peu d'historiens font et il présente brièvement l'essentiel du contenu à tous ceux qui veulent connaître la vérité. Son livre est d'une précision rare et se lit comme un roman policier. Il commence avec la mise à l'écart, à Léopoldville, d'un Lumumba jugé dangereux mais dont on n'osait se débarrasser : Lumumba avait créé un climat menaçant d'insurrection. On voulait l'envoyer à Bakwanga... On l'a envoyé à Elisabethville.
Tout au long du livre, l'auteur donne les éléments permettant d'étayer sa conclusion. Les Belges du Katanga et de Léopoldville furent donc présents mais ne jouèrent aucun rôle dans la tragédie. C'est aller un peu vite en besogne et contraire à la vérité de les incriminer quant au sort réservé aux prisonniers. En exécutant Lumumba, les autorités katangaises non seulement sabordèrent leur sécession, mais firent encore de leur victime un martyr dont le mythe héroïque n'a fait que s'amplifier.

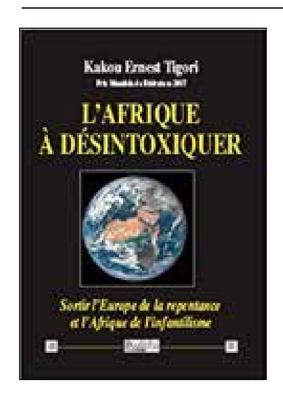
Mia Vossen



Nzeza Kabu Zex-Kongo, J.-P., *Léopold II, Le plus grand chef d'Etat de l'histoire du Congo*, L'Harmattan, 2018.
Broché, 155 x 13x 240 mm,
21,50€.

Nous sommes tous au courant de la campagne contre Léopold II, venue des Etats-Unis et qui, curieusement, a commencé à la fin du 20e siècle. D'où est venu ce besoin subit d'attaquer un souverain disparu depuis si longtemps ? Quelles sont les motivations cachées de cette soudaine indignation ? Pourquoi ces procureurs en retard de plus d'un siècle n'essayent-ils pas, plutôt, de remédier à la situation, de plus en plus catastrophique, du Congo actuel ?
C'est pourquoi en lisant le livre de J.-P. Nzeza, j'ai été ravie de voir un Congolais, non seulement rouvrir le dossier de Léopold II, et, tout en le reconnaissant "responsable mais non coupable des exactions commises"», d'expliquer, avec une grande clarté, ses réalisations positives. Il raconte la manière diplomatique et pacifique dont il devint le souverain du Congo, à l'opposé des conquêtes violentes des autres pays européens. Il explique comment Léopold II sécurisa les frontières et comment il transforma cet immense territoire mosaïque en un État-Nation. Il nous décrit ensuite la situation au Congo actuel et ne craint pas de poser la question brûlante : pourquoi les Congolais qui ont fait du Congo, sous l'administration belge, le pays le plus riche d'Afrique, ont-ils fait, du même pays, sous l'administration congolaise, un des plus pauvres ? Il ose y donner des réponses claires et sans faux fuyant.
Bref, voici un livre courageux, intelligent et qui apporte de l'espoir quant à l'avenir de ce beau pays.
À lire sans tarder et à recommander à vos amis.

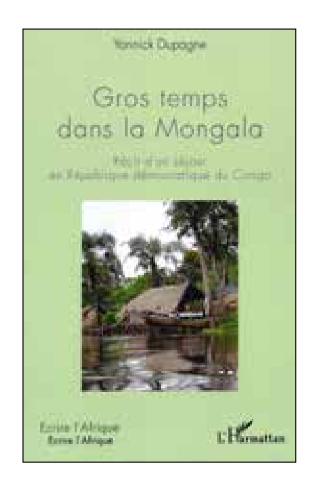
Jacqueline Robert



Tigori, K.E., *L'Afrique à désintoxiquer. Sortir l'Europe de la repentance et l'Afrique de l'infantilisme*, Editions Dualpha, 2018.
Broché, 438 pages.
Recommandé par Thierry Claeys Bouuaert

Si le livre traitait uniquement des sujets qui font depuis des années le quotidien de la presse occidentale, à savoir l'esclavagisme, la colonisation, le néocolonialisme, le racisme, l'immigration Intempestive, et le dernier avatar qu'est la demande d'excuses et de dédommagement…, il ne surprendrait personne, tant la mode politique est au complexe de culpabilité. Pourtant l'auteur surprend, par sa volonté de prendre le contre-pied du politiquement correct, n'hésitant pas à s'exposer au risque d'une inévitable polémique et pire encore au désaveu de ses compatriotes au sens large. Le fait que son ouvrage a été récompensé du Prix Mandela de littérature 2017 est de nature à rassurer le lecteur. Il s'agit bel et bien d'une œuvre courageuse, qui affiche sans détour la volonté de sortir l'Europe de la repentance et l'Afrique de l'infantilisme ; on peut difficilement être plus clair dans un sous-titre.
L'opus ne nie pas les contre-valeurs qui ont eu et ont encore cours dans certaines officines, mais il plaide pour qu'elles cessent de servir d'alibi aux uns et aux autres pour ne pas œuvrer à une nouvelle gouvernance du monde. Le passé est ce qu'il est, on ne peut plus y changer grand-chose, sauf dans la lecture des faits, mais ce n'est pas une raison pour le traîner comme un boulet. La mondialisation, avec Internet comme chef d'orchestre, est une nouvelle manière d'aborder l'avenir. La discrimination nord-sud a perdu toute raison d'être. Et il est heureux de constater qu'en une seule génération, l'Afrique et l'Europe se sont redécouverts. Il ne reste plus qu'à changer les mœurs d'une poignée d'irréductibles qui continuent à penser que rien ne peut ni doit changer.

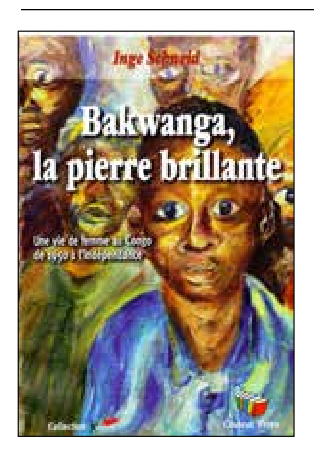
Fernand Hessel



Dupagne, Y.,
Gros temps dans la Mongala,
L'Harmattan, 2018.
Broché, 135 x 15x 215mm.
242 pages. 25 €

L'auteur nous livre un récit intéressant de nature à mieux faire saisir le Congo de l'intérieur. Il y raconte, au jour le jour, rencontre après rencontre, sa perception des Congolais, à l'occasion d'un séjour à peine plus long que trois mois, non sans humour ce qui rend la lecture fort agréable, et après avoir pris la précaution d'apprendre la langue de ses hôtes, l'histoire se déroule pour l'essentiel à Bumba, ce qui a pour effet de stimuler la réactivité des personnes qu'il rencontre. Belle manière d'aller à la découverte de l'autre, bienvenue en ces temps de résistible intégration entre les communautés d'origine différente.
La question aujourd'hui se pose en d'autres termes qu'à l'époque coloniale, où l'intégration se déclinait en termes de soumission, sauf pour une poignée de visionnaires qui avaient anticipé la multi-culturalité devenue le lot commun de la plupart des peuples en ces temps de mondialisation. Le fait que l'auteur, pédagogue à la retraite, qui a déjà goûté de l'Afrique il est vrai, inspiré de surcroît par un ami congolais prêtre dans le diocèse de Namur, se met au service de la société civile, au cœur de l'énorme pays qu'est le Congo, est pour le lecteur une leçon de 242 pages. On ne peut que le recommander aux gens d'ici comme à ceux de là-bas.

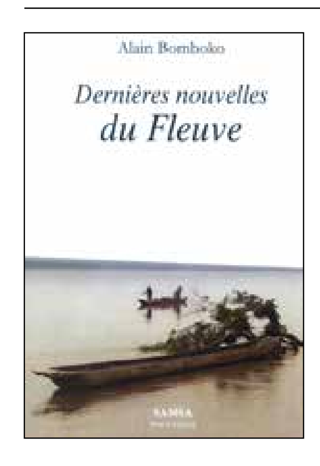
Fernand Hessel



Schneid, I., *Bakwanga, la pierre brillante, Une vie de femme au Congo de 1950 à l'Indépendance*,
Edition Couleur livres, 2019.
Broché, 204 pages
135 x18 x 205mm, 18 €.

Témoignage plein de charme et d'intérêt de l'épopée coloniale d'une femme, qui vaut plus qu'une page d'histoire, car il naît d'un vécu au quotidien et non d'une analyse a posteriori. Inge Schneid en est ici à son deuxième ouvrage, le premier, également autobiographique, ayant été consacré à la vie des Juifs à Bruxelles pendant la seconde guerre mondiale, paru sous le titre de Exil aux Marolles. Malgré son âge respectable, sa plume est restée alerte et n'hésite pas à se plonger dans l'encrier de l'humour. Le livre intéresse autant les coloniaux pour le plaisir de comparer les expériences et les non-coloniaux, qui apprennent à mieux se pénétrer du vécu colonial des Blancs et des Noirs, en mettant leurs pas dans les pas d'une jeune femme, durant les dix dernières années de la colonisation, en passant par divers endroits du Congo. Un intérêt non négligeable de la lecture de cette tranche de vie tient au fait que l'auteur n'élude pas les rapports ambigus entres les deux communautés, l'une pléthorique et de plus en plus désireuse de liberté et l'autre clairsemée, oscillant sans cesse entre civilisation et exploitation et de plus en plus incertaine de son avenir africain. Le livre est à sa manière subtile une contribution à une meilleure compréhension des relations entre les peuples, le peuple occidental amené à se retirer des terres qui ne sont pas les siennes et le peuple africain qui prend progressivement conscience que c'est à lui de forger son destin. La séparation, au terme de cent ans de vie commune, aurait pu être autre chose qu'une déroute.

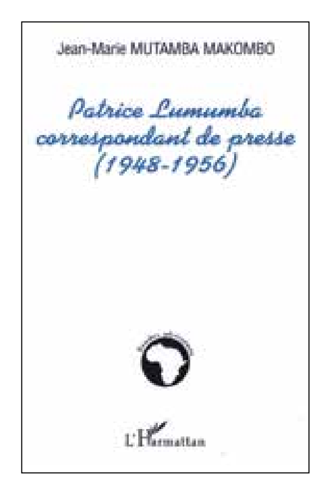
Fernand Hessel



Bomboko, A.,
Dernières nouvelles du Fleuve,
Edition SAMSA Nouvelles, 2018.
Broché, 244 pages,
140x15x205. 22 €.

Alain Bomboko, qui a passé une bonne partie de sa vie en Belgique, de sa plus tendre enfance jusqu'aujourd'hui, est resté profondément attaché à sa terre d'origine, particulièrement au grand fleuve qui la traverse. Sur fond de voyages, dont certains à vocation scientifique, il égrène un long chapelet de données autobiographiques, autant de moments de la vie qui mis bout à bout révèlent sa personnalité. Le grand intérêt pour le lecteur qui s'intéresse à l'histoire des relations entre le Congo et la Belgique, vue par ses représentants les plus en vue, tient au fait que le narrateur marque les étapes de son parcours de réflexions précieuses sur la manière dont un jeune Congolais a réussi à s'intégrer dans la société occidentale, tout en restant fidèle à ses racines africaines. Un livre qui fait plaisir et qui fera mieux comprendre la carte blanche qu'il signe dans le présent numéro de la revue. Arrivé au mitan de sa vie, Alain sait de quoi il parle et il en parle avec sincérité. La fraîcheur du récit et la liberté de ton de l'écrit permettent, bien au-delà de l'anecdotique, d'envisager un avenir serein au siècle qui par les aléas de l'histoire a vu deux communautés s'opposer d'abord, se comprendre ensuite, coopérer enfin, à partir des deux capitales que sont Kinshasa et Bruxelles. Les dernières nouvelles du Fleuve portent en elles le germe de la culture du partage indispensable à la fraternisation..

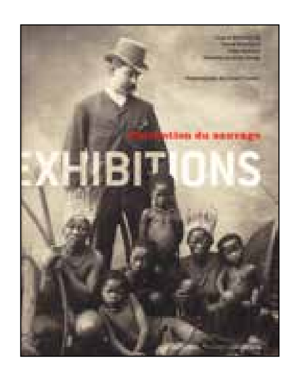
Fernand Hessel



Mutamba Makombo, J.-M., *Patrice Lumumba correspondant de presse (1948-1956)* ; L'Harmattan, 2005. Broché, 160 x 14 x 240mm. 21,50 €. Recommandé par Thierry Claeys Bouuaert

Le livre, bien que paru en première édition il y a plus de 25 ans, ce qui dans l'édition moderne constitue une petite éternité, a conservé toute son actualité, et pour reprendre un propos du héros qu'il décrit tout son pouvoir éducatif. Le livre proprement dit dépasse à peine la cinquantaine de pages, le reste est constitué d'annexes. Le fait que Bruxelles, la capitale de l'ancien colonisateur, vient de consacrer à Lumumba une place dans sa voirie, alors qu'elle a voué ce dernier aux gémonies après son discours au Palais de la nation à Léopoldville, le 30 juin 1960, n'est pas étranger à sa remontée. Lumumba en fait n'a jamais cessé d'interpeler les Belges désireux de comprendre comment par l'entremise tonitruante d'un seul Congolais un immense pays s'est brutalement séparé de son colonisateur, où régnait une paix royale, en apparence tout au moins, ce qui fut loin d'être le cas pour beaucoup d'anciennes colonies africaines. Certes il ne hante plus la pensée de la grande majorité des Belges, qui s'en étonnera près de trois générations plus tard, mais il continue à intriguer les historiens. La création d'un square Lumumba, associée à la pratique des excuses qui voit le jour ci et là sur le sol belge, pour les méfaits accomplis durant la colonisation, la décision politique de vider le nouveau Musée africain de Tervuren de la plupart de sa mémoire coloniale, rendent impérieuse l'étude de la personnalité du tout premier Premier Ministre congolais. Le livre de Jean-Marie Mutamba, qui traite du journaliste qu'était Lumumba entre 1948 et 1956 apporte des éléments intéressants au débat qui vient de reprendre. Tout apporte de l'eau au moulin de qui est désireux que la farine soit la plus pure.

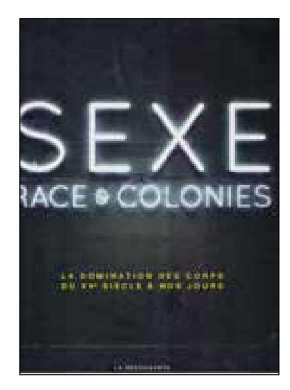
Fernand Hessel



Sous la direction de Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch et Nanette Jacomijn Snoep, *Exhibitions. L'invention du sauvage*, Actes Sud Musée du Quay Branly, Broché, 243 x 35 x 280 mm ; 282 pages, 50 €. Présentation de Lilian Thuram.

L'ouvrage, aussi volumineux qu'impressionnant, a été publié à l'occasion de l'exposition éponyme qui s'est déroulée du 26 novembre 2011 au 3 juin 2012 au quai Branly à Paris. Il offre une somme richement documentée, en couleur et en noir et blanc, sur ce que fut à travers les siècles la curieuse manie des humains à exhiber des semblables, jusqu'à susciter de la fascination, sur la simple base de l'altérité. L'Occident, persuadé d'incarner la normalité, focalise sur l'anormalité et y prend plaisir, au point par moments d'outrepasser toute morale. Il est évident, et dans ce sens la civilisation a fait des progrès déterminants, que pareille exhibition n'est plus pensable en notre siècle. Il est bon de se souvenir néanmoins que les temps où des zoos humains étaient encore aménagés pour le divertissement des visiteurs, ne sont pas tellement éloignés des nôtres. Le zoo de Tervuren, avec ses trois villages nègres regroupant 267 Congolais, en marge de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897, ne manque pas au tableau. En Belgique, il y eut même une dernière tentative en 1958, devant le pavillon du Congo belge de l'Exposition universelle, mais le village congolais fut promptement fermé, après que des visiteurs se seraient permis de jeter des bananes. La fermeture est plus sûrement imputable aux critiques qui se sont élevées parmi les visiteurs.
Du simple attrait pour l'exotisme jusqu'au goût morbide pour la monstruosité, la différence a toujours été source d'interrogation au sein de l'espèce. Livre, à la fois impressionnant, consternant, interpellant et culpabilisant, fortement recommandé.

Fernand Hessel

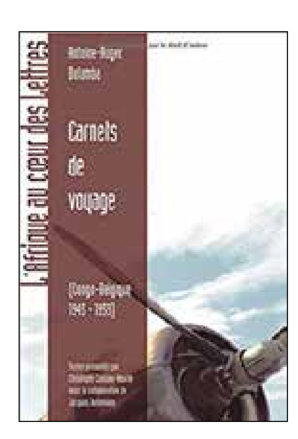


Sous la direction de Pascal Blanchard e.a., *Sexe, Race & Colonies*, La Découverte, Paris, 2018. Préface d'Achille Mbembe & Jacques Martial. 544 pages, 301 x 45 x 320 mm. 65 €. 1200 illustrations en couleur et en NB. Bibliographie abondante.

Contrairement à ce que le titre, quelque peu agressif dans son graphisme, pourrait laisser croire, l'ouvrage n'est en aucune manière un catalogue d'images pornographiques. L'ambition des auteurs est de faire œuvre historique selon les rigueurs de la science. Il est une petite encyclopédie, par le texte et par l'image, de ce que fut la dérive sexuelle de certains occidentaux, pendant les six derniers siècles, et est encore aujourd'hui par certains aspects dans les grandes villes africaines. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les couples d'un soir qui se forment aux terrasses des bars et le climat érotique régnant dans les nombreuses boîtes de nuit.
Pendant les siècles de la déportation des Noirs vers les Amériques la possession sexuelle des esclaves était une pratique généralisée. Les femmes blanches étaient peu nombreuses dans les colonies et il était généralement admis que les femmes noires et métisses étaient plus voluptueuses. Moreau de Saint-Méry, qui a laissé une description de Saint-Domingue, écrit en 1797 : "C'est le concubinage des Blancs avec les négresses qui est la cause que les mulâtres affranchis sont aussi nombreux". La peur de la descendance, et non la religion, comme on pourrait le penser, était cependant un frein plutôt actif au libre cours du libertinage sexuel. Une fois que les colonies ont changé de continent, la liberté sexuelle n'a pas été en reste. Et même après que les colonies ont disparu, la pratique n'a pas entièrement disparu. Nier ce fantasme de l'occident équivaudrait à arracher quelques pages du grand livre de l'Histoire des relations entre peuples et entre continents.

Fernand Hessel

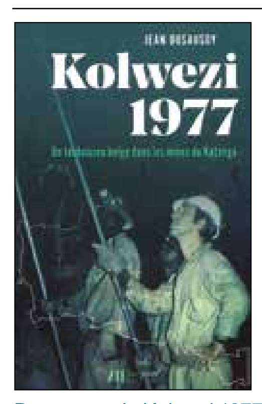




Bolamba, A.-R., *Carnets de voyage (Congo-Belgique 1945-1959)*, L'Harmattan, L'Afrique au cœur des lettres, 2009. Broché, 135 x 18 x 215mm, 282 pages. 25 €

Antoine-Roger Bolamba, devenu Bolamba Lokole après la zaïrianisation des noms (1913-2002), journaliste doublé d'un poète, a donné du fil à retordre au colonisateur de manière moins déterminante que le prophète Kimbangu, qui a fini par fonder une église comprenant des millions de fidèles, moins violente que l'activiste Lumumba qui a réussi à mettre en fuite toute la communauté coloniale en l'espace de quelques jours, quand a sonné l'heure de l'indépendance. Son œuvre littéraire s'inscrit dans le sillage des intellectuels congolais luttant pour la dignité de l'homme noir et l'indépendance des états africains. En 1952 déjà il est en Europe avec une délégation d'écrivains congolais et entre en contact avec des écrivains d'Afrique noire et des Caraïbes. Sa rencontre à Léopoldville en 1954, avec le poète guyanais L.-G. Damas venu en voyage officiel, il importe de le souligner, au Congo belge, va le libérer. Il publie Esanzo, chants pour mon pays. En 1956 il participe, avec Paul Lomami Tshibamba, au Congrès des écrivains et artistes noirs à Paris sur le thème de la négritude. Il est important également de le souligner, car on a prétendu longtemps que le Congo a manqué totalement d'écrivains capables de conduire leur peuple vers une indépendance apaisée. A la suite de cette prise de conscience il se lance dans la politique, dans le sillage de Lumumba, et occupera plusieurs postes ministériels après 1960. Ses Carnets constituent un recueil de textes choisis, annotés par C. Cassiau-Haurie et J. Hellemans, avec des vignettes de Barly Baruti. Ils jettent une lumière intéressante sur une période décisive pour le Congo.

Fernand Hessel



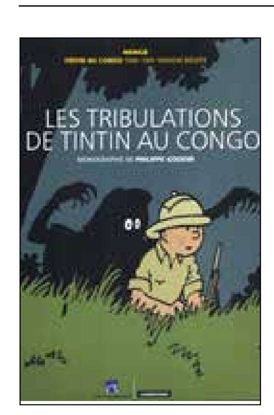
Dusausoy, J., Kolwezi 1977. *Un technicien belge dans les mines du Katanga*, Editions Luc Pire, Waterloo, 2018, broché, 140 x 215 mm. 18 €. Quelques bonnes illustrations en couleurs.

Témoignage intéressant que celui que fournit Jean Dusausoy sur sa carrière à la Gécamines (ex-UMHK) à Kolwezi, dans les années 1970, comme technicien dans les mines, particulièrement la mine souterraine de Kamoto (aujourd'hui inondée). Certes l'année 1977 a été abondamment décrite dans la presse et les livres, mais le livre a ceci de particulier qu'il révèle les conditions dans lesquelles le drame de 1977 va se nouer. A ce titre il est une précieuse contribution à la connaissance de la vie d'un jeune Belge au sein d'une entreprise congolaise et par ricochet de la vie de la communauté professionnelle et citadine qui est la sienne : la décision de s'expatrier au Congo, l'offre d'emploi de la Gécamines, l'accueil à Kolwezi, le job au quotidien, la vie de famille, les liens sociaux qu'il noue avec les Blancs et les Noirs, et par-dessus tout la lente dégradation de la situation qui conduira à la première guerre du Shaba. Les rebelles cette année-là furent stoppés juste devant Kolwezi et refoulés, ce qui ne sera plus le cas en 1978. La petite histoire de l'auteur, vue de l'intérieur de la ville et de l'intérieur de la mine, relatée en toute simplicité, sans le moindre désir de manipuler l'information, se fait contribution précieuse à la grande Histoire.

Jean Dusausoy sait du reste l'importance de son témoignage. Il n'hésite pas à mettre en exergue de son livre une pensée de Balzac que beaucoup de membres de MDC&RU ont intérêt à faire leur : “Il y a deux Histoires : l'Histoire officielle, menteuse, qu'on enseigne, puis l'Histoire secrète, où sont les véritables causes des événements”.

Grâce à Jean Dusausoy l'Histoire secrète est un peu moins secrète. Et beaucoup plus passionnante.

Fernand Hessel



Goddin Ph., *Les Tribulations de Tintin au Congo*, Editions Casterman & Moulinsart. 2018 Cartonné, 305x20x224 mm, 224 pages. 31,50€

Parler de Tintin au Congo offre toujours un moment de détente dans le traitement des livres aussi nombreux que pesants sur le pays, quoi qu'en pensent quelques intellectuels rabiques qui le considèrent comme un affreux raciste. Ils oublient un peu vite que Tintin traverse le Congo en compagnie d'un petit Congolais, ce qui n'est déjà pas mal pour un créateur de BD qui ne connaissait pas grand-chose de la colonie. Moment de détente partagé par les Congolais eux-mêmes qui n'ont pas hésité à faire paraître la BD dans un journal local, bien longtemps après l'Indépendance, qui a sa buvette en bordure du fleuve et qui met en vente les personnages de l'album à divers coins de rues de la capitale.

Ph. Goddin offre aux amis de Tintin une importante monographie sur l'histoire de Tintin au Congo, depuis la version originelle telle que publiée dans Le Petit Vingtième du 5 juin 1930 au 18 juin 1931, à la version inédite publiée en néerlandais dans le quotidien belge Het Laatste Nieuws (du 26 septembre 1940 au 16 octobre 1941, sous le titre de Tintin in Kongo (Tintin et non Kuifje !), jusqu'à la version en couleurs de 1945. Il la complète par une réflexion sur la question coloniale et l'exploitation négative que certains ont tenté de faire de l'album, déjà du vivant de l'artiste. Un livre magnifiquement illustré, qui ne peut que ravir les innombrables amateurs (bien que l'album soit loin d'être le meilleur d'Hergé) et confondre le petit nombre de détracteurs.

Fernand Hessel

Médiathèque

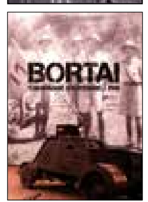
Livres



Le Congo au Temps des Belges
L'Histoire manipulée
Les contrevérités réfutées
André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff, Pierre Vercauteren, André Vleurinck
Editions Masoin **25 €**

Congo, l'autre histoire
Par Charles Léonard
Editions Masoin **25 €**

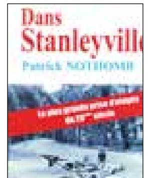
Congo : Mythes et Réalités
Jean Stengers
Ed. Racine **15 €**



Bortaï
Campagne d'Abyssinie - 1941
Philippe Brousmiche
L'Harmattan, 299 p. ill., cartes, réédition **29 €**



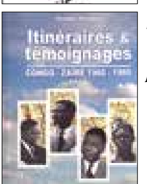
A Pied d'oeuvre au Rwanda
Julien Nyssens
Editions Sources du Nil.
Col. "Mémoire collective" **10 €**



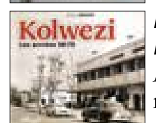
Dans Stanleyville
La plus grande prise d'otages du 20e siècle
Patrick Nothomb
Ed. Masoin. Réédition **22 €**



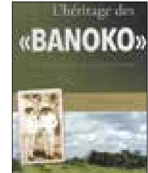
Des savants belges en Afrique Centrale (1900-1960) Je dirai leurs noms
Marie-Madeleine Arnold
Ed. L'Harmattan **12 €**



Itinéraires et témoignages Congo-Zaïre 1960-1980,
Antippas Georges, Ed. Weyrich. **50 €**



Kolwezi
Les années 50-70,
Antippas Georges, Ed. Weyrich. **32 €**



L'héritage des 'Banoko'
Un bilan de la colonisation,
Van Bost, P., Autoédition, 2014, 480 p, 215x305 mm. Abondamment illustré en NB **47,50 €**



Les monnaies du Congo
Histoire -Numismatique
Martin Yandesa,
Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, **40 €**



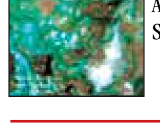
L'état Indépendant du Congo 1885-1908, d'autres vérités
André-Bernard Ergo,
Editions L'Harmattan **17 €**



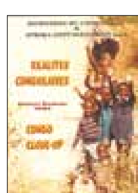
Léopold II :
un roi injustement décrié
Pierre Vercauteren **6 €**



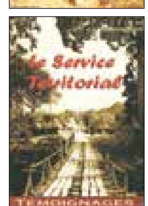
Les Fondeurs de Cuivre du Katanga
Isabelle Liesenborghs et André Vleurinck illustré par Marie de Schlippe, Ed. Clepsydre **25 €**



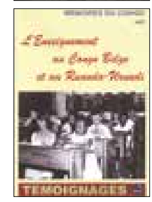
Films et documentaires



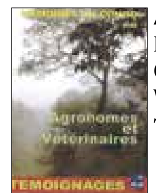
Réalités congolaises
Robert Bodson
versions en français, néerlandais et anglais sous le nom de "Congo Close-up" **10 €**



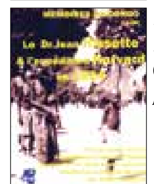
Le Service Territorial
André de Maere d'Aertrycke, Julien Nyssens, Pierre Wustefeld
Témoignages **10 €**



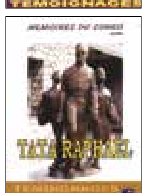
L'Enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens
Témoignages **10 €**



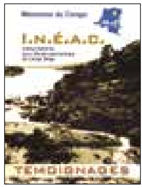
Agronomes et vétérinaires
Pierre Butaye, Ernest Christiane, Guy Dierckens.
Voix off Danny Gaspar.
Témoignages **10 €**



Le Dr. Jean Hissette et l'expédition Harvard en 1934
Guido Kluxen, Edouard Hizette, André Vleurinck **10 €**



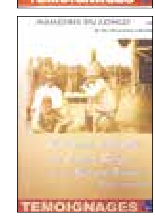
Tata Raphaël
RR.PP. Joseph Bollen et Henri de la Kethulle **10 €**



I.N.É.A.C.
MM.Compère, Jottrand et Van Leer **10 €**

Art pictural du Congo
Claude Charlier **10 €**

Pêche maritime
Pionniers en eaux tropicales, Freddy et Roland Duyck **10 €**



Oeuvre médicale au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens, Jean Vandevoorde, Nadine Evrard, Guy Dierckens **10 €**



Ces ouvrages peuvent être commandés sur le site
www.memoiresducongo.be

Ajouter 5 € pour envoi par la poste.
BE95 3101 7735 2058